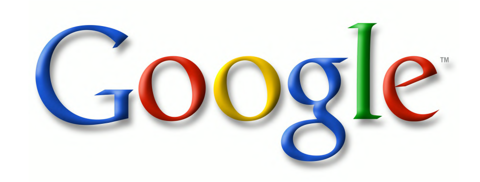
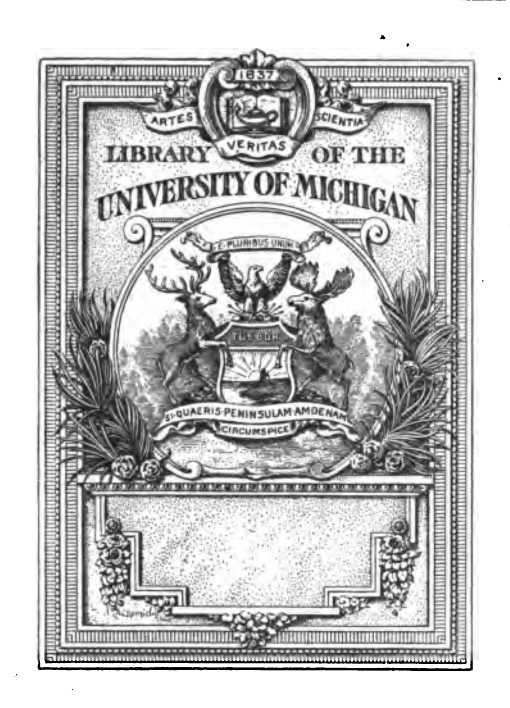
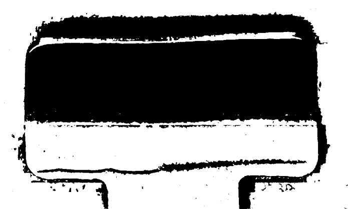

Google


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



LA
DÉPORTATION DES DÉPUTÉS
A LA GUYANE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1895.

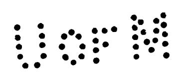
PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 109.



Heliog. Dujardin　　　　Imp. Ch. Wittmann

Le chevalier de Larue

D'après une miniature de Dubois



E. PLON, NOURRIT & Cie Edit

[illegible]

LA DÉPORTATION DES DÉPUTÉS

À LA GUYANE

[illegible] ET LEUR RETOUR EN FRANCE

PAR

LE Cte DE [illegible]



PARIS

LIBRAIRIE PLON

[illegible]ON, NOURRIT ET Cie, [illegible]

[illegible]



HISTOIRE DU DIX-HUIT FRUCTIDOR

LA

DÉPORTATION DES DÉPUTÉS

A LA GUYANE

LEUR ÉVASION ET LEUR RETOUR EN FRANCE

PAR

LE CHer DE LARUE



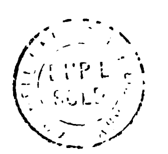
PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1895



AVIS DES ÉDITEURS

Les Mémoires que nous présentons au public sont extraits d'un ouvrage paru en 1821, en deux volumes, sous un titre au goût du temps : *Histoire du Dix-Huit Fructidor ou Mémoires contenant la vérité sur les divers événements qui se rattachent à cette conjuration, précédés du tableau des factions qui déchirent la France depuis quarante ans, et terminés par quelques détails sur la Guyane considérée comme colonie, par le Chevalier de Larue, l'un des Députés déportés à Sinamari au 18 fructidor. — Paris, Demonville, Imprimeur-libraire, rue Christine, n° 2 ; Potey, libraire, rue du Bac, n° 46; 1821.*

Au-dessous du titre, cette épigraphe :

> ... *Quæque ipse miserrima vidi,*
> *Et quorum pars magna fui.*
> VIRG., *Énéid.*, liv. 2.

Ces deux volumes sont devenus aujourd'hui presque introuvables. Il nous a semblé que ce qu'on peut appeler, à proprement parler, l'histoire du Dix-Huit Fructidor, c'est-à-dire le récit de l'arrestation des députés, de leur déportation, de leur séjour à Sinnamari et de leur

évasion, dont les dramatiques incidents sont peu connus, méritait d'être remise au jour. Tentée tout d'abord par la *Revue hebdomadaire*, cette publication y a été assez remarquée pour attirer l'attention de critiques compétents (1), et pour que ce succès nous encourage à compléter l'ensemble de ces articles et à leur donner la forme du volume.

Beau-frère du célèbre baron Hyde de Neuville et du comte Paul Hyde de Neuville (2), comme eux, royaliste ardent et déterminé, le chevalier Isaac-Étienne de Larue avait été nommé député au Conseil des Cinq-Cents par le département de la Nièvre en 1795. Il y prit tout de suite une attitude nette et décidée. Le parti royaliste préparait alors, par les voies constitutionnelles, sa revanche de l'échec qu'il avait subi le 13 vendémiaire an IV. On sait qu'il y réussit,

(1) On peut citer notamment les articles de M. Eugène Lautier dans *le Temps* du 10 août et de M. Paul Perret dans *la Liberté* du 26 août 1894.

(2) On verra plus loin (page 90) quel fut le dévouement du jeune comte Paul Hyde de Neuville et à quels périls il s'exposa pour secourir les déportés, lors de leur embarquement à Rochefort. Ce courage et cette fermeté ne devaient d'ailleurs jamais se démentir. De quatre ans plus jeune que le baron Guillaume Hyde de Neuville, Paul Hyde de Neuville fut mêlé de bonne heure aux entreprises et aux épreuves de son frère. Arrêté une première fois, en 1800, à la suite de la découverte de l'Agence secrète dirigée par le chevalier de Coigny et le baron Hyde de Neuville, il subit un emprisonnement de quatre mois au Temple, suivi d'une rigoureuse surveillance de la police qui dura jusqu'en 1806. A cette époque, il se décida à rejoindre son frère en Amérique. Rappelé en France en 1808 par la mort de sa mère, il fut arrêté de nouveau, dès son retour, à La Charité-sur-Loire, conduit au Château-d'If, les menottes aux mains, et n'en sortit qu'en 1810, après deux ans et demi de captivité.

et que, peu après, les élections de l'an V amenèrent dans le Corps législatif une majorité contre-révolutionnaire. Barbé-Marbois devint alors président du Conseil des Anciens, et l'on porta à la présidence du Conseil des Cinq-Cents le général Pichegru dont l'accord était fait depuis plusieurs mois avec les princes exilés. Le chevalier de Larue fut nommé, avec Pichegru et quelques amis politiques, membre de la Commission des inspecteurs du Conseil des Cinq-Cents, situation qui a quelque analogie avec celle des questeurs de nos Assemblées d'aujourd'hui. Et la lutte entre le Directoire et les Conseils prit aussitôt un caractère aigu.

Le Directoire était divisé : d'un côté, Barthélemy, que la réaction venait de nommer en remplacement de Letourneur, membre sortant, et dont les inclinations royalistes étaient bien connues ; de l'autre, Rewbell et Larevellière-Lépeaux, républicains déclarés, résolus à défendre la cause de la Révolution même par la force, et, avec eux, Barras, déconsidéré, s'occupant d'affaires et de plaisirs plus que de politique, mais gagné par ses deux collègues et rallié à ce que de Larue appellera « la conjuration du triumvirat directorial ».

Carnot se tenait à l'écart des uns et des autres. Les deux partis sollicitèrent son appui : il le refusa à l'un et à l'autre, ne voulant ni s'allier aux royalistes ni s'associer à des mesures qu'il regardait comme inconstitutionnelles. Les Mémoires du chevalier de Larue sont tout à fait probants sur ce point et, comme on

le verra, d'une grande importance historique.

Mais on y verra aussi que, lorsque le plan formé par les trois directeurs, Barras, Rewbell et Larevellière-Lépeaux, pour réduire leurs adversaires et annuler les élections de plus de cinquante départements, fut connu dans les Conseils, « l'énergie nécessaire à la résistance, — c'est l'expression même du chevalier de Larue, — se concentra dans une très petite majorité ». Aussi les royalistes ne purent-ils rien empêcher : la force triompha, et le Pouvoir Exécutif vainquit les Conseils (18 fructidor an V — 4 septembre 1797).

Il apparaît bien, d'après le récit du chevalier de Larue, que cette majorité contre-révolutionnaire sortie des élections de l'an V ne portait pas en elle l'unité de vues et de sentiments qui l'eût faite puissante.

Elle avait des craintes plutôt que des desseins arrêtés, et savait mieux ce qu'elle ne voulait pas que ce qu'elle voulait. Ainsi constituée, elle devait temporiser, hésiter devant l'action, disputer sur les mesures à prendre : elle manqua de cohésion, et ce fut la source de sa faiblesse.

Mais le chevalier de Larue appartenait, lui, à la minorité de cette majorité, il était au premier rang du petit groupe entreprenant et résolu qui essaya de l'entraîner en avant et de la pousser à agir : il s'efforça en toute occasion de démasquer les menées du *triumvirat directorial*, il aurait voulu les devancer. Ce fut lui qui, dans la séance du 20 juillet, rendit compte des réponses évasives faites par le Directoire sur la marche

des troupes qui, sous la conduite du général Hoche, s'avançaient vers Paris ; et ce fut encore lui qui, le 4 août suivant, présenta un rapport sur ce sujet et sur tous les complots dirigés contre le Corps législatif : il demandait que le Directoire en fît connaître et poursuivre tous les auteurs.

On comprend qu'ayant pris une si grande part aux mouvements qui précédèrent la journée du 18 Fructidor, il ne pouvait échapper aux proscriptions qui suivirent le triomphe du Directoire. Arrêté dès le matin de ce jour par Augereau, avec Pichegru et un certain nombre de ses collègues, il fut déporté à la Guyane.

Nous n'avons pas à raconter ici ces événements ; il en sera lui-même le narrateur dramatique et passionné. Ajoutons seulement, pour compléter en ce qui le concerne cette courte notice, qu'après son évasion et son retour en Angleterre, où il avait été présenté au comte d'Artois, il accompagna Pichegru en Allemagne pour le compte des princes ; puis revint en France où il s'associa aux entreprises et aux périls de son beau-frère Hyde de Neuville (1)

(1) *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville,* 3 vol. in-8°. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

De son mariage avec Marie-Suzanne Hyde de Neuville, le chevalier de Larue avait eu trois enfants, dont l'un mourut très jeune, en 1806, de la petite vérole à Bilbao. Le second, Théodore-Étienne de Larue, vicomte de Saint-Léger, et plus tard marquis de Bemposta-Subserra en Portugal, naquit en 1799. Officier de la garde royale, il suivit Louis XVIII à Gand, fit avec le duc d'Angoulême la campagne d'Espagne en 1823, fut attaché à l'état-major du général Maison en Grèce (expédition de Morée, 1828),

pour la cause royale. Bientôt poursuivi par la police consulaire, obligé de se cacher pendant un certain temps et même de se réfugier à Bilbao, le département de la Nièvre lui fut enfin assigné comme résidence, et il y fut tenu en surveillance jusqu'en 1814. Larue fut alors créé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement de la Restauration qui lui devait bien cela. En 1816, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, et conservateur des Archives de France, en remplacement de Daunou, et garda cet emploi jusqu'à la révolution de juillet 1830, que suivit de près sa mort. Il mourut dans les premiers jours d'août 1830. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1824.

à l'ambassade du duc de Raguse en Russie, et, en 1831, envoyé comme vice-gouverneur à la Martinique. Aide de camp de l'empereur dom Pedro, en Portugal, dans la brillante et aventureuse expédition qui aboutit au renversement de dom Miguel et à la restauration de doña Maria, il reçut trois blessures au cours de cette campagne (1832-1833); il commandait le bataillon français devant Porto. En 1834, il épousa la comtesse de Subserra, et cette union le fixa définitivement en Portugal. On sait que le baron Hyde de Neuville ayant plus que tout autre contribué par son attitude à sauver la couronne du Portugal, lors des événements de 1824, avait été fait comte de Bemposta par le roi Jean VI; il obtint aisément que ce titre fût transféré à son neveu, lequel, en récompense de ses propres services, fut bientôt créé marquis de Bemposta-Subserra, et devint enfin grand maître des cérémonies à la cour de Lisbonne. Il y mourut en 1871.

Sa fille, la marquise de Rio-Maïor, veuve d'Antonio de Saldanha, marquis de Rio-Maïor, pair du royaume et chef d'une des plus illustres maisons du Portugal, est actuellement dame d'honneur de la reine, et reste la seule descendante du chevalier de Larue.

L'autre fils du chevalier, Jean-Baptiste-Armand de Larue de Villeret, né en 1804, consul de France en Amérique et en Portugal, est mort en 1875 sans laisser d'héritiers.

HISTOIRE DU DIX-HUIT FRUCTIDOR

LA

DÉPORTATION DES DÉPUTÉS

A LA GUYANE

La nation entière, depuis la chute de Robespierre, voyait avec transport approcher le jour où elle serait enfin délivrée de l'épouvantable tyrannie de la Convention; la majeure partie de cette Assemblée elle-même partageait cet impatient désir. Chimérique espérance! vains obstacles pour une minorité exercée à tous les forfaits, habituée aux succès les plus monstrueux, et convaincue qu'il n'y avait de sûreté pour elle que dans la perpétuité de sa puissance.

Les deux fameux décrets des 5 et 13 fructidor an III (22 et 30 août 1795), en ordonnant que les deux tiers du nouveau Corps législatif se composeraient de membres de la Convention, et en déclarant les autres éligibles même pour le troisième tiers, ne firent disparaître que le nom de cette calamiteuse Assemblée; son infernal génie resta tout entier pour le supplice des nouveaux députés et le malheur du peuple.

Mais comment la minorité enleva-t-elle des décrets si opposés aux vœux, aux intentions de la majorité? Ce problème se résout par l'adresse avec laquelle les plus coupables savaient imprimer aux faibles, aux

timides, aux indécis, la terreur qui les tourmentait eux-mêmes.

Cette tactique, dans laquelle ils excellaient, leur donna dans toutes les grandes occasions un avantage prodigieux. Nul conventionnel ne devait, à les entendre, espérer d'exception (1). Le corps entier, frappé d'anathème, était voué à l'échafaud ou à la proscription. Quelqu'absurde que fût ce raisonnement, il produisit l'effet désiré : il ramena sous les étendards sanglants des factieux ceux mêmes qui en avaient horreur, et cette minorité menaçante devint une affreuse majorité.

La France cependant prit une attitude imposante; toutes les assemblées électorales repoussèrent avec indignation des décrets qui perpétuaient nos maux : les sections de Paris surtout déployèrent la plus grande énergie.

Mais tout avait été prévu par les conspirateurs. Des troupes ramassées dans les pays subjugués, et étrangères à la France, avaient été réunies à Paris. Exaspérées par mille calomnies, gorgées d'argent et de vin, elles se précipitèrent sur des citoyens sans armes, fusillèrent, mitraillèrent plusieurs bataillons de la garde nationale, qui, sans projet et dès lors sans moyens de combattre, ne purent opposer à tant de perfidie qu'une bravoure passive.

(1) La Restauration est venue donner plus tard un démenti complet à ces exagérations du crime, toujours intéressé à grossir le nombre de ses complices. Sous le Roi, tous les conventionnels avaient conservé, en 1814, leurs titres pompeux, leurs richesses immenses, et en jouissaient paisiblement. On n'avait éloigné des hautes places que ceux qui ne pouvaient pas les conserver sans blesser tous les principes, toutes les convenances, et qui les auraient perdues sous Buonaparte lui-même, le jour où la paix lui aurait permis de sentir et de faire tout ce qu'exigeait la dignité de Souverain. Un Empereur et Roi ne serait pas resté entouré de régicides, et on peut douter qu'il leur eût laissé l'utile de ces places par des retraites que leur fortune rendait au moins superflues.

Les murs de Saint-Roch déposent encore contre ce lâche massacre; et quel en fut le héros? Celui qui, quelques années plus tard, devait couvrir l'Europe de ruines et de cadavres. Épouvantable prélude! Sa fortune militaire et politique prit sa source dans cette déloyale et sanglante expédition, et les corps mutilés des Parisiens servirent de premiers degrés au trône impérial. C'est ce que Buonaparte a appelé depuis lui-même, dans ses *Mémoires de Sainte-Hélène,* « avoir mis son cachet sur la Révolution (1) ».

Pendant cette facile victoire, le glaive des bourreaux parcourait les assemblées sectionnaires; les présidents, les secrétaires qui osaient encore résister, étaient mis hors la loi, condamnés à mort par des commissions spéciales (2) : enfin, le crime l'emporta, et ce triomphe devint bientôt général; les départements atterrés par les malheurs de Paris, subirent le joug, et les tyranniques décrets eurent leur exécution.

Quel était donc ce pouvoir magique devant lequel s'abaissaient, s'anéantissaient tout à coup la volonté et l'intérêt de trente millions d'hommes? Les révolutionnaires seuls en ont eu le secret (3) : il résidait essentielle-

(1) Le commandement de l'armée d'Italie devint la récompense des services que Buonaparte rendit aux factieux dans la fameuse journée du 13 vendémiaire an III (5 octobre 1795); ils lui durent le succès des décrets des 5 et 13 fructidor.

(2) M. de Vaublanc, ministre d'État, et Quatremère de Quincy, furent du nombre de ces illustres condamnés.

(3) Un des orateurs du jour, qui depuis trente ans professe avec tant de succès l'art de se « conduire habilement en révolution », a révélé une partie de ce secret en l'an VI, peu de temps après le 18 fructidor, dans un discours qu'il a prononcé dans le principal foyer des intrigues directoriales; il disait alors que « pour faire triompher les principes, il n'existait qu'un moyen; ce moyen, c'est de ne confier qu'aux républicains les fonctions de la République ».

Le 18 mars 1815, il ne voyait d'aptes aux places que les « royalistes », et il se proclamait un des plus ardents. Buonaparte s'empara des Tuileries le 20 du même mois; peu de jours après, notre

ment dans l'art de choisir les instruments de leur autorité. Il résultait de la part de tels agents, une surveillance si active, que toute espèce d'organisation de partis et de point de réunion devenait impossible aux opprimés. Qu'on ne s'étonne donc pas de la longue existence de ce monstrueux colosse qui semblait cependant devoir dès ses premiers moments succomber sous son propre poids. L'union et la solidarité des méchants sont toujours les mieux gardées. La crainte du châtiment enchaîne, au moment du danger commun, toutes les passions qui pourraient les diviser.

Il est néanmoins une puissance supérieure à toutes les autres puissances, même les plus despotiques, et qui finit toujours par en triompher; c'est la saine opinion. Elle seule échappa à la tyrannie, et exerça dans les assemblées électorales une influence qui releva un peu les espérances des vaincus. Les choix tombèrent en général sur les hommes connus pour professer les meilleurs principes : on chercha à balancer, par l'énergie des élus, l'avantage que le nombre donnerait à leurs antagonistes.

publiciste concourait à proscrire le Roi et les royalistes ; les partisans de l'usurpation étaient devenus les seuls amis de la patrie, les seuls capables de la bien administrer, et il se mettait en première ligne.

Rien de plus parfaitement conséquent; rien surtout de plus merveilleusement approprié aux circonstances.

Par quelle étrange aberration de ses « principes », cet « habile » et profond politique semble-t-il, depuis le retour du Monarque légitime, ne trouver d'hommes propres aux fonctions publiques, et de sincères « amis » de la monarchie et de la légitimité, que dans les rangs de ceux qui professent les doctrines « ennemies » de cette double garantie du bonheur des peuples? Aurait-il moins de confiance dans le gouvernement de droit et paternel de Louis XVIII, que dans les gouvernements de fait et tyranniques qui ont accablé la France pendant vingt-cinq ans? On ne reconnaîtrait dans cette défiance ni la finesse de son tact, ni la prudence de sa politique : peut-il oublier qu'il n'y a de réellement bon que ce qui est juste, et qu'il n'y a de durable que ce qui est réellement bon?

Mais un nouveau piège attendait à Paris ces véritables mandataires de la France. Les dominateurs furent promptement instruits de la vigueur des athlètes qu'ils auraient à combattre : empêcher leur réunion et casser leurs nominations sous prétexte de manœuvres royalistes, eût été un coup de maître; ils en eurent la pensée : mais pour la première fois, les difficultés d'exécution les effrayèrent, et ils crurent prudent de s'en tenir à une mutilation.

Le moule des lois fut mis en travail, et il en sortit le fameux décret du 3 brumaire, qui, enchérissant encore sur ceux des 5 et 13 fructidor, annulait tous les choix qui portaient sur des « parents d'émigrés » : comme ces listes fatales, toujours ouvertes, étaient devenues de véritables tables de proscription, où la haine, l'avidité, la malveillance plaçaient ceux qu'elles voulaient perdre, quoiqu'ils ne fussent jamais sortis de France, il n'était pas difficile d'atteindre les élus qui paraîtraient les plus redoutables.

Les dangereuses conséquences d'une telle loi furent vivement signalées, et la fermentation se renouvelait dans les sections. L'intervalle entre l'époque de cette loi et l'installation des Conseils, qui eut lieu le 5 brumaire, fut heureusement trop court pour recourir à des mesures de la nature de celles du 13 vendémiaire.

Si la faction ne versa pas le sang cette fois, elle s'en dédommagea en nous préparant un début bien pénible. La première torture qu'on nous infligea fut l'obligation de jurer « haine à la royauté »; nous la repoussâmes d'abord comme tyrannique et immorale : mais bientôt il nous fut prouvé que nos ennemis fondaient sur notre refus de grands moyens d'hostilité contre nous, et il pouvait, en effet, leur en fournir le prétexte. Nous crûmes devoir à l'intérêt public le sacrifice de nos scrupules, qu'atténuait d'ailleurs infiniment l'ina-

nité d'un serment par lequel on prétendait atteindre jusqu'à la pensée, et les affections si évidemment hors de son domaine.

Dans la persuasion que l'usurpation porte en elle-même le principe de sa destruction, et que plus elle approche de l'excès de l'abus, plus aussi elle approche de sa fin, nous ne fûmes point effrayés des difficultés; et le faible résultat de la loi du 5 brumaire (1), véritable testament *ab irato* de la Convention, vint nous consoler de l'épreuve à laquelle on avait mis notre conscience. Beaucoup d'autres succès non moins remarquables ont signalé cette session pendant laquelle on a vu une minorité bien intentionnée, soutenir avec la plus courageuse constance les chocs perpétuels d'une majorité audacieuse, devenir même quelquefois majorité, et suivre un plan de défense dont on a plus d'une fois reconnu la sagesse.

Cette sagesse et l'accord qui présidaient à nos opinions étaient dus à une précaution dont nos adversaires nous ont fait un crime capital, et dont eux-mêmes, cependant, nous avaient donné l'exemple. L'expérience leur avait appris l'avantage immense que, dans les assemblées nombreuses et livrées au jeu des factions, obtiennent les hommes qui se consultent et se concertent entre eux, sur ceux qui, abandonnés à leurs lumières personnelles, n'ont pas de point d'appui auquel ils puissent se rallier. Prompts à saisir un moyen aussi important, ils avaient établi à l'hôtel de Noailles des réunions périodiques, où se rendaient très régulièrement tous les membres du parti, pour y discuter et préparer les propositions qui devaient être faites aux Conseils. Nous ne fûmes pas longtemps à nous apercevoir de la force qu'ils tiraient de cette marche, et nous

(1) Il se réduisit à contester trois ou quatre nominations; mais nous parvînmes bientôt non seulement à les faire ratifier, mais même à faire révoquer la loi.

crûmes aussi juste que convenable d'y recourir nous-mêmes.

Une maison située rue de Clichy et occupée par un de nos collègues fut désignée pour nos réunions. Mais comme la publicité de nos discussions ne pouvait que nous honorer, comme toutes ne tendaient qu'à ramener en France le bonheur qui en avait fui, nous ne fîmes point un mystère de nos assemblées ; les jours, les heures en étaient connues de tous les députés, et il suffisait pour y être admis d'annoncer des intentions louables. Aussi que de perfides s'y glissèrent ! Désespérés de ne voir, de n'entendre que des choses dont nous aurions voulu rendre témoins tous les Français, ils eurent recours à leur tactique ordinaire. La calomnie dénatura, empoisonna les propositions les plus sages, les motifs les plus purs ; quelques-uns de leurs émissaires eurent même l'atroce adresse d'y parler deux ou trois fois dans un sens qui pût donner une sorte de vraisemblance à quelques-unes de leurs impostures. Quoique vivement réfutés, ils n'en remplissaient pas moins leur mission, et l'assemblée entière partageait des torts qui n'appartenaient qu'à leur maligne perfidie.

Clichy dégénéra donc en assemblée insignifiante, où nous ne nous rendions plus que rarement, et uniquement pour en masquer une autre beaucoup plus intéressante et à laquelle nous sommes réellement redevables de nos plus importants succès. Elle se tenait chez le digne et infortuné Gilbert Desmolières, et ne se composait que d'environ quatre-vingts membres des deux Conseils. Nommer les généraux Pichegru, Willot, Mathieu Dumas, Murinais, Villaret-Joyeuse, etc. ; MM. de Marbois, Portalis, Pastoret, Vaublanc, Siméon, Boissy-d'Anglas, Quatremère de Quincy, Tronson-du-Coudrai, Lafond-Ladebat, Jourdan (des Bouches-du-Rhône et de la Nièvre), Cardonnel, Gomi-

court, Piet, Dubreul, Rouchon, Henri Larivière, Henri de Longuève, André, Dauchy, Grangier, Lascour, Lemerer, Tronchet, Imbert-Colomès, Camille-Jordan, Royer-Collard, Coucheri, Praire de Montaud, etc., etc., c'est faire connaître suffisamment les principes qui nous dirigeaient, et l'ascendant que la réunion de talents aussi distingués et de caractères aussi nobles, devait obtenir dans les deux Conseils. Il est à remarquer que nos adversaires n'ont jamais eu connaissance de cette assemblée, quoiqu'elle se tînt souvent trois fois par semaine, et qu'elle n'ait été dissoute que par le 18 fructidor.

Enfin, approchait l'époque du renouvellement du second tiers (1) ; avec quelle impatience nous l'attendions! Réduits à louvoyer sur les objets majeurs, nous en avions ajourné la discussion au temps où ce renfort viendrait réunir ses glorieux efforts aux nôtres.

Les factieux, à la tête desquels était le Directoire, devinaient aisément nos intentions; mais ils conservaient l'espoir de maîtriser les élections et de faire tomber les choix sur des hommes à leur convenance. Ils n'omirent, en effet, aucuns des moyens d'y parvenir. La violence même fut mise en œuvre dans plusieurs départements, mais aussi inutilement que toutes leurs autres machinations. Les choix furent généralement bons : si les exceptions ont été notables, du moins n'ont-elles pas été nombreuses.

Le premier essai que nous fîmes de nos forces, fut pour l'estimable M. Barthélemy (2) que nous portâmes au Directoire à la place de celui de ses membres, que le sort venait d'éliminer (3). Ce ne fut cependant pas

(1) Les Conseils se renouvelaient annuellement par tiers, et les deux tiers conventionnels devaient sortir les premiers.

(2) Aujourd'hui vice-président de la Chambre des Pairs.

(3) Le directorat était quinquennal, et le sort devait décider, pendant les quatre premières années, de la sortie successive des

sans quelques difficultés qu'il y arriva. Il eut dans notre réunion pour concurrent le général Beurnonville. L'un et l'autre étaient sans contredit également dignes de notre choix : à cet égard nous étions unanimes (1). Mais plusieurs députés croyaient que notre élu devant se trouver en guerre ouverte avec ses quatre collègues, il était nécessaire que la vigueur de son caractère leur en imposât : il fallait surtout que les deux plus entreprenants vissent en lui un adversaire capable de tous les genres de résistance, et que son crédit sur l'armée pût détruire les calomnies que déjà on y débitait contre nous. Ils auraient, en conséquence, désiré que l'élection de M. Barthélemy eût été ajournée à l'année suivante.

L'événement n'a que trop prouvé la justesse de cette opinion. Il est très vraisemblable que si le nouveau directeur eût été moins confiant, et plus pénétré de la profonde perversité des autres, ils auraient succombé, ou du moins rencontré beaucoup plus d'obstacles dans l'exécution de leurs complots : les détails ultérieurs le démontreront.

Arrivés à ce degré de force que nous désirions si

membres qui avaient été élus la première fois. Ils étaient, dans tous les cas, nommés par les Conseils.

(1) La restauration a mis dans tout leur jour les véritables et nobles sentiments de M. le maréchal de Beurnonville et de sa famille. Pouvait-on les exprimer d'une manière plus chevaleresque que ne l'a fait son digne neveu à une époque ou a fléchi cependant le courage de plus d'un brave ? Buonaparte passant une revue deux jours après son fatal retour, s'arrêta devant le corps qui portait le nom de « Régiment du Roi », et que commandait M. le baron de Beurnonville. « Comment vous appelez-vous ? » demanda Buonaparte au colonel dont il n'ignorait certainement pas le nom. « Beurnonville. — Vous n'êtes pas mon homme. — J'allais vous le dire, si déjà ma démission, qui est chez vous, ne vous l'a pas appris », répliqua le fidèle colonel en remettant son épée dans le fourreau : Bayard eût-il répondu autrement ? Le despotisme impérial recula devant tant d'énergie.



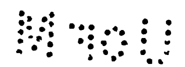
vivement, pour réaliser les espérances d'amélioration que la France avait conçues, nous n'hésitâmes plus à attaquer ces lois monstrueuses qui faisaient la honte de leurs auteurs et le désespoir de tant de familles. Déjà les enfants des honorables victimes que la hache révolutionnaire avait moissonnées sous prétexte de « con-« spiration contre la sûreté de la république », cessaient d'expier par la misère le tort d'avoir appartenu à des parents vertueux (1) ; encore un pas, et nous parvenions au dernier acte de justice, qui semblait être une conséquence naturelle du premier : nous arrêtions l'aliénation des biens de ces Français qui, fidèles à leur serment et à leur souverain, ne surent pas balancer entre leur conscience et l'abandon de tout ce qui leur était cher.

Mais le choc des opinions nous arrêta : les avis se partagèrent sur ce point, que la timidité d'une partie des Conseils rendait, en effet, très délicat à traiter. Dans les discussions qui s'établirent entre nous, il n'exista bien qu'un seul sentiment sur le principe et sur la manière dont on avait dressé les listes des émigrés : nous savions tous qu'elles avaient été établies essentiellement comme ressource pécuniaire (2) et qu'un grand nombre des inscrits n'avait jamais quitté le sol français (3). Mais beaucoup pensaient que cette

(1) On avait obtenu la restitution des biens des condamnés à leurs familles, et cette importante victoire fut principalement due à M. Boissy-d'Anglas.

(2) « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières ! » tel était le cri magique des perturbateurs de cette époque. Les propriétaires des châteaux ont été forcés de les abandonner; mais à qui sont restés les châteaux ? Le pauvre, qu'on enivrait d'espérances, a-t-il cessé d'habiter sous le chaume de ses pères, et d'arracher à la terre un pain noir pour prix de ses sueurs ? Ainsi se terminera toujours ce genre de charlatanisme, s'il pouvait encore trouver des dupes.

(3) Un proscrit, un suspect (et quel honnête homme ne l'était pas à certaines époques ?) parvenait-il à se dérober à l'échafaud en



question, liée aux bases de la Constitution, dont un article déclarait irrévocable la confiscation des biens des émigrés, était d'une telle importance que le concours du troisième tiers devenait indispensable pour la traiter avec avantage : ils voulaient, par conséquent, attendre ce renfort.

En vain, les partisans de l'opinion opposée représentèrent-ils que les factieux, désappointés par les élections du second tiers, avaient un intérêt trop puissant à empêcher celles du troisième, pour ne pas craindre de leur part les plus violents obstacles ; que nous ne pouvions en triompher qu'en entretenant par l'équité et la vigueur de nos actes législatifs, la confiance et le courage des bons citoyens ; en vain observèrent-ils qu'en différant de mettre un terme à cette aliénation, on s'exposait à voir les ventes et les transactions se multiplier de manière à rendre impraticable toute espèce d'arrangement (1) ; que très peu de ces biens étaient vendus ; que le petit nombre des acquéreurs se montrait disposé à transiger avec les anciens propriétaires, et que l'opinion publique était encore dans toute sa force, contre cette confiscation : en vain dirent-ils que la politique elle-même se réunis-

s'emprisonnant lui-même dans un coin de grenier ou de cave, il ne suffisait pas à la rage de ses persécuteurs que, dans ce misérable réduit, il eût sans cesse à trembler pour sa vie et pour celle des hôtes généreux dont la pitié lui donnait asile; les séquestres, les confiscations venaient doubler cet horrible supplice en disputant à ses enfants jusqu'au pain arrosé de leurs larmes ; j'ai goûté à deux reprises, et pendant huit ans, les charmes de cet heureux sort; et cependant je n'ai jamais émigré.

(1) Le temps a confirmé cette vérité. Lors de la restauration, le mal primitif ne pouvait plus se réparer sans les plus graves inconvénients, et sans de nouvelles injustices. Le Roi, dans sa profonde sagesse, a dit un mot, et tous les anciens intérêts se sont tus. Héroïque résignation, dont le royalisme seul était capable, et qui méritait mieux que des injures et des calomnies.

sait à la justice pour arrêter cette mesure machiavélique ; que le produit de ces biens, loin de tourner au profit de l'État, devenait un instrument de tyrannie et de corruption de plus dans les mains des gouvernants ; que les impositions n'en éprouvaient aucune diminution; que les charges de l'État ne s'acquittaient pas plus exactement; qu'une banqueroute désastreuse ne se préparait pas moins dans l'ombre (1) ; que le produit de ces ventes ne servait qu'à alimenter le feu dévorant de la guerre et à satisfaire la cupidité des vampires; que la restitution fortifierait notre parti de tous ceux qui en profiteraient, et préviendrait l'accroissement de celui de nos adversaires; que cet avantage, une fois obtenu, nous conduirait nécessairement à rouvrir à ces estimables Français les portes de la patrie qui leur tendait les bras, et au sein de laquelle ils pouvaient alors lui être plus utiles qu'au dehors; que l'intérêt n'animant plus contre eux les révolutionnaires, ces derniers se montreraient moins difficiles sur leur rappel. En vain ajoutèrent-ils que notre silence, au contraire, sanctionnerait en quelque sorte la confiscation, et inspirerait de la confiance à l'avidité; que la Constitution elle-même ne désavouait point ce retour à la justice, puisqu'elle n'avait pas pu comprendre, sous la dénomination « d'émigrés », les hommes qui n'étaient sortis de France que pour se dérober à leurs assassins ; que quiconque pouvait prouver n'avoir fui que la mort, n'était point passible des lois contre l'émigration ; et, en effet, ne parvînmes-nous pas à consacrer ce principe pour les réfugiés de Toulon, du Haut et du Bas-Rhin (2)?

(1) Le Directoire faisait déjà pressentir les commissions de finance dont j'étais membre, sur une réduction de la dette publique, et la résistance qu'il rencontra dans la plupart, fortifia encore ses dispositions hostiles contre nous; aussi la réduction suivit-elle de près notre déportation.

(2) La prise de Toulon par les Anglais, et l'invasion d'une partie

N'était-il pas applicable à tous les émigrés de la même catégorie? Et se serait-il trouvé, à cette époque, un seul lieu en France où l'on ne se fût pas fait un devoir de fournir à tout émigré les preuves nécessaires à cette espèce de justification? Ce moyen prévenait sans commotion, sans froissement d'intérêt, la ruine dont était menacée cette noble portion des Français. Cependant, il ne fut point adopté ; on trouva que les « circonstances » n'étaient pas encore assez favorables (1) ; quelques membres du Conseil des Anciens principalement, regardèrent la tentative comme fort dange-

de l'Alsace par les Autrichiens, avaient ouvert un champ immense aux persécutions. Les proconsuls qui y furent envoyés après la retraite des ennemis, y moissonnèrent si largement, qu'une grande partie de la population fut obligée de s'expatrier pour se soustraire à leur fureur. On ne manqua pas d'enrichir des noms de ces fugitifs la liste des émigrés, à quelque classe qu'ils appartinssent. C'est contre cette atrocité que M. Pastoret s'éleva le premier, et nous réussîmes à faire révoquer une si haute injustice.

(1) Les « circonstances! »... Espèce d'axiome ou plutôt de mystification politique inventée depuis nos troubles par la perfidie, et trop souvent invoquée par la faiblesse. En quoi consistera donc l'art de gouverner, si les « circonstances » en deviennent la règle suprême? Le fatalisme musulman a-t-il quelque chose de pire? Qu'est-il arrivé depuis l'adoption de ce commode système? que les « circonstances » les plus funestes, contre lesquelles il eût suffi de se prononcer dans le principe pour les vaincre, ont, à l'ombre de la timidité, acquis une telle puissance, qu'elles sont devenues insurmontables. N'ayant pas eu le courage de les combattre, il a fallu subir la honte de s'y soumettre. Sans doute les « circonstances » doivent entrer dans les calculs politiques; mais jusqu'alors le secret des véritables hommes d'État avait été, non pas de se placer sous leur joug, mais de les diriger dans l'intérêt public, ou de les dompter si elles s'en écartaient.

Telle vient d'être, fort heureusement pour le Piémont, la conduite de son Souverain. Que de maux une poignée de révoltés avides d'argent et de pouvoir n'aurait-elle pas déjà appelés sur les peuples de ces heureuses contrées, si leur Roi eût fléchi devant les « circonstances »? Combien de gens cependant les disaient « irrésistibles »? De fins politiques, voire même des généraux

reuse : enfin, on persista à penser que la prudence conseillait d'ajourner à l'année suivante cette proposition, quelque urgente qu'elle parût à ceux qui la soutenaient, pour arrêter les progrès de l'esprit et des intérêts révolutionnaires.

Ses partisans ne se tinrent néanmoins pas pour complètement battus : ils se replièrent sur une proposition qui, sans présenter les principaux inconvénients reprochés à la première, pouvait conduire au même but. Elle consistait à faire suspendre jusqu'à la paix la vente de ces biens, et les prétextes étaient spécieux : la rareté du numéraire, le défaut de confiance produit par l'incertitude que la guerre jetait sur le sort de l'État, la vileté du prix résultant de ces deux causes, et enfin la nécessité de ménager cette ressource pour liquider le gouvernement à la paix, leur semblaient suffisantes pour motiver cette suspension. Mais ils ne furent pas plus heureux : la crainte de fournir à nos adversaires de nouvelles armes contre nous l'emporta.

Que gagnèrent les temporiseurs à ce retard? Ils perdirent l'occasion de signaler d'une manière éclatante leur amour pour l'ordre et la justice; ils négligèrent celle de rattacher à leur parti une classe importante et nombreuse. Et quel compte les révolutionnaires leur tinrent-ils de pareils sacrifices? En furent-ils moins accusés « d'avoir favorisé les émigrés? » Ils se privèrent donc en pure perte de la gloire de justifier complètement cette honorable inculpation.

Dans la situation où nous nous trouvions vis-à-vis de nos adversaires, nous pouvions dire comme le mi-

expérimentés, ne s'y sont-ils pas trompés eux-mêmes? Ces fameuses « circonstances », dont on proclamait si haut et d'avance l'infaillible triomphe à Naples comme en Piémont, ont-elles pu soutenir le simple aspect des moyens répressifs? Vapeurs pestilentielles du « carbonarisme » qu'a dissipées en un jour le souffle salutaire de l'autorité légitime!

nistre Sotin lors de l'arrestation de MM. de Marbois, Lafond-Ladebat, etc. : « Un peu plus de compromission ne doit pas nous arrêter au point où nous en sommes. » Marcher à la destruction des injustices et des abus avec la même rapidité, la même vigueur que les factieux mettaient dans les moyens de les perpétuer, était le seul système qui nous convînt ; le seul que puisse suivre avec avantage un gouvernement « réparateur », devenu assez fort pour arrêter et corriger les abus et les injustices réparables. Nous aurions communiqué notre énergie à la nation qui semblait n'attendre que cette impulsion, et les ennemis de son bonheur seraient nécessairement devenus plus timides ou moins heureux dans leurs entreprises (1).

L'engagement que les membres de cette réunion avaient pris de renoncer à tout ce qui n'obtiendrait pas son assentiment força au silence ceux mêmes qui sentaient le plus vivement le besoin d'agiter cette haute question, n'eût-elle eu pour résultat dans ce moment que d'imprimer une inquiétude propre à écarter la concurrence des acquéreurs. Mais ils s'en dédommagèrent en saisissant toutes les occasions d'attaquer les ventes de ces biens et de les décréditer. Aussi furent-

(1) Le plan de temporisation que nous avions été forcés de suivre la première année, pendant laquelle nous devions lutter contre les deux tiers conventionnels, ne pouvait plus s'appliquer à l'état où nous avait mis le secours du second nouveau tiers. Il était impossible que les factieux prissent le change sur nos véritables intentions, et devinssent moins actifs à nous perdre pour se sauver eux-mêmes. C'était donc nous exposer bien gratuitement à voir nos commettants interpréter d'une manière défavorable nos sentiments : convaincus de notre force numérique, ils devaient nous accuser de pusillanimité, d'impolitique ou de rapprochement avec les hommes qu'ils nous avaient envoyés combattre : de là naissaient la déconsidération, et l'affaiblissement ou la déviation de l'esprit public. Aussi n'avons-nous recueilli que de stériles regrets lors de notre chute, généralement attribuée à notre faiblesse.

elles par le fait ce que nous n'avions pu obtenir par le droit, à peu près suspendues : elles ne reprirent leur cours qu'après le 18 fructidor.

Pendant que nous éprouvions ainsi des espèces de scrupules pour faire le bien, nos adversaires n'en mettaient aucun à préparer de nouveau les malheurs qui avaient désolé la France. Les clubs se relevaient de tous côtés : la doctrine de 1793 s'y professait ouvertement ; il n'y manquait plus que des Marat, des Robespierre, et bientôt ils se fussent reproduits parmi ceux qui les avaient si bien secondés. Heureusement nous fûmes encore assez courageux et assez forts pour briser ces instruments de désorganisation ; mais comme ils entraient dans les moyens des factieux, leur destruction fut nécessairement classée parmi les griefs qui nous conduisirent à la Guyane.

N'eûmes-nous pas aussi la témérité de vouloir faire jouir la France du culte dont l'exercice lui avait été si complètement et si solennellement rendu par la Constitution ? Mais pour l'exercer il fallait des ministres : et où les trouver ? L'antre révolutionnaire avait vomi pour les anéantir tous les genres d'extermination. Quelques-uns, cependant, avaient miraculeusement échappé à leurs bourreaux ; la rage impie des persécuteurs n'était donc pas entièrement assouvie : elle leur avait suggéré un décret qui condamnait ces protégés du ciel à aller traîner dans les pays étrangers leur vertueuse misère. C'est ce décret sacrilège que nous attaquâmes, et nous trouvâmes la plus douce récompense de nos efforts, dans le « plaisir de rendre à la patrie des citoyens estimables et utiles ; aux familles des parents chéris sur le sort desquels elles gémissaient ; aux fidèles, des pasteurs martyrs dont ils appelaient les bénédictions ; à la morale et à la religion, des ministres dignes d'en propager les salutaires principes ».

Un tel délit pouvait-il être oublié dans notre acte d'accusation ?

Une occasion de prouver nos sentiments secrets pour l'auguste famille vers laquelle se dirigeaient tous nos vœux, se présenta. Nous la saisîmes avec le plus grand empressement. Le séquestre fut levé sur les biens de LL. AA. SS. mesdames les duchesses d'Orléans douairière, et de Bourbon, et Mgr le prince de Conti. Ils rentrèrent dans la jouissance de leurs propriétés. Mais que cet acte de justice fut de courte durée ! La proscription du 18 fructidor vint aussi frapper ces têtes illustres ; l'exil les arracha à une terre qu'elles couvraient de leurs bienfaits, et nous fûmes atteints et convaincus de « servir la famille du tyran ».

A ces torts impardonnables, s'en réunissaient chaque jour de non moins graves aux yeux de nos adversaires : nous mettions des bornes à l'insatiabilité directoriale, qui ne pouvait plus dévorer chaque année des milliards ; l'anarchie n'osait plus faire entendre ses féroces accents ; l'honnête homme ne craignait plus les cachots, la confiance renaissait, les manufactures, le commerce et l'agriculture se ranimaient, nos colonies, dont nous avions arrêté la dévastation, se restauraient, l'aurore de la paix, objet constant de nos désirs, commençait à luire ; les puissances étrangères, plus rassurées sur nos dispositions, la demandaient, elles ne nous disputaient plus les barrières du Rhin et des Alpes ; la France ainsi agrandie devenait le plus puissant État de l'Europe ; la saine morale se rétablissait ; tout tendait à l'ordre, à la justice, à la tranquillité publique, les plaies révolutionnaires se cicatrisaient ; enfin, toutes les âmes s'ouvraient à l'espérance du bonheur, et la France offrait encore à cette époque de si vastes ressources, des dispositions si favorables, que cette espérance se serait bientôt et complètement réalisée.

Mais quel tableau pour les artisans des calamités et

des désordres auxquels nous mettions un terme ! quel avenir pour des gouvernants qui avaient tant d'intérêt à prolonger leur tyrannie ! Leurs trames contre nous ne durent devenir que plus actives. Cependant, elles échouèrent auprès du peuple trop éclairé sur ses véritables intérêts et sur la droiture de nos intentions, pour prendre le change et ajouter foi à leurs absurdes calomnies (1). Alors toutes leurs manœuvres se dirigèrent vers l'armée qu'il leur était bien plus facile d'induire en erreur (2). « Éloignée du théâtre des affaires pu-

(1) Dès cette époque, on pouvait dire avec toute certitude que le peuple « avait donné sa démission ».

(2) Cette tactique a été adoptée par nos nouveaux entrepreneurs de révolutions. Ne pouvant plus égarer le peuple, ils cherchent à flétrir la gloire militaire par la révolte.

Que sous des gouvernements éphémères, qui avaient pour base la folie ou l'usurpation, et pour appuis tous les genres d'immoralité, on ait vu ces malfaiteurs politiques qui spéculent sur les malheurs de la patrie, tenter d'exploiter la mine de corruption ouverte à leurs projets désorganisateurs, on le conçoit ; mais sous un gouvernement fondé sur tous les principes éminemment conservateurs, la religion, la légitimité et l'honneur, prétendre employer avec succès les manœuvres du crime, c'est être déplorablement dupe de sa propre dépravation.

Si cette vérité avait besoin d'être confirmée par des faits, nous dirions à ces artisans de révolte : « Quel fruit avez-vous tiré de cette fameuse conspiration du mois d'août dernier, par laquelle vous vouliez vous mettre en harmonie avec les conspirations extérieures et arriver à de si funestes changements ? D'où sont parties les principales révélations de votre infâme complot ? Le premier cri de l'honneur et de la fidélité n'appartient-il pas à cette classe militaire à laquelle vous faisiez l'atroce injure de la croire plus disposée à l'oubli de ses serments et de ses devoirs ? Cessez donc, misérables ! cessez de former de coupables entreprises, et pardonnez enfin au gouvernement son indulgence qui semble vous irriter mille fois plus que sa justice. Le peuple français sera toujours, malgré vos manœuvres, le premier peuple du monde, sous le rapport moral comme sous le rapport politique, tant qu'il trouvera dans la marche du gouvernement le sentiment de sa force, et dans ses actes l'exemple des vertus publiques. »

bliques, privée de communications directes avec le corps législatif, livrée au seul Directoire qui lui donnait des chefs à son gré, lui envoyait des journaux à son choix, des émissaires imbus de sa doctrine, pouvait-elle recevoir des instructions exactes sur la nature des partis qui se formaient au sein de la France? N'était-elle pas, d'ailleurs, ramenée par la discipline militaire à une obéissance aveugle à ses chefs, par ses habitudes guerrières à ces audacieuses entreprises que suggère l'esprit de faction et de révolte? » Avec quelle lâche perfidie nos adversaires abusèrent de ces avantages! Au moment même où nous portions aux premières fonctions législatives les généraux Pichegru, Willot, Villaret-Joyeuse, etc., dans la double intention de les honorer, et l'armée dans leur personne, on nous accusait de chercher à l'avilir. Les fonds que nous avions affectés à la solde étaient détournés au profit d'avides fournisseurs, qui partageaient avec les factieux eux-mêmes le produit de leur brigandage; et c'était à nous qu'on reprochait de refuser l'argent nécessaire à acquitter cette dette si sacrée à nos yeux! Enfin, lorsque la fortune récente et colossale de ces vampires insultait ouvertement à la misère publique, ils avaient l'impudeur, au milieu de leur scandaleuse opulence, de s'apitoyer hypocritement sur le sort des soldats dont ils se jouaient, et de nous imputer des souffrances qui n'étaient dues qu'à leurs coupables combinaisons. C'est alors que nous aperçûmes toute l'étendue de la faute que nous avions commise, en ne portant pas au Directoire un homme à qui sa réputation militaire donnât assez d'ascendant sur les armées, pour leur dessiller les yeux. Mais ce tort n'était réparable que l'année suivante, et tout présageait que nous n'y arriverions pas.

Les renseignements et les rapports qui me parvenaient, comme inspecteur chargé de la police du Corps

législatif, ne pouvaient laisser aucun doute sur les progrès de la conspiration. Mais la plupart des « temporiseurs » n'attribuaient ces rapports qu'à la maligne intention de nous exaspérer contre le Directoire, et n'y voyaient qu'exagération. Cette fausse idée, cette funeste sécurité ne pouvaient que favoriser et enhardir les factieux ; aussi le Directoire se croyait-il dispensé de dissimuler ses attaques. Ses messages devenaient de véritables manifestes contre nous. Les armées, dociles à ses insinuations inconstitutionnelles (1), envoyaient à l'envi des adresses plus virulentes, plus menaçantes les unes que les autres : celle d'Italie surtout, organe de son chef ambitieux, semblait ne respirer que vengeance. Enfin, la faction se crut arrivée à un tel degré de puissance, qu'elle ne craignit plus d'appeler à Paris, au mépris de toutes les lois (2), une armée de douze à quinze mille hommes commandée par le général Hoche, et destinée à faire dès ce moment l'expédition qui devait replonger la France dans les calamités révolutionnaires.

Cependant, les baïonnettes alarmèrent un peu nos flegmatiques collègues ; ils sortirent un instant de leur assoupissement, et je fus chargé de dénoncer à la tribune l'attentat directorial. Je le fis avec toute la fermeté dont j'avais déjà donné quelques preuves ; mais je ne pus pas conclure, ainsi que plusieurs de mes collègues l'auraient désiré, à la mise en accusation du général qui, obligé pour sa justification de produire les ordres dont il devait être muni, eût nécessairement

(1) L'article 275 de la Constitution directoriale portait « que la force publique est essentiellement obéissante : nul corps armé ne peut délibérer ».

(2) « Le Directoire (art. 69) ne peut faire passer ou séjourner aucun corps de troupes dans la distance de douze lieues de la commune où le corps législatif tient ses séances, si ce n'est sur sa réquisition ou avec son autorisation. »

déchiré le voile qui couvrait les chefs du complot. Nos Nestors aperçurent une foule d'inconvénients dans cette mesure, quelque naturelle, quelque juste qu'elle fût. Il fallut se borner à demander la création d'une commission chargée d'examiner toutes les circonstances du délit que je dénonçais. L'esprit qui dicta cette molle décision dirigea celle de la commission ; le système de la temporisation y prévalut, et cette commission, de laquelle l'État attendait son salut, détermina sa perte. Elle produisit au Conseil des Cinq-Cents une harangue qui ne justifia guère le surnom de « barre de fer » donné à celui qui la prononça (1), et au Conseil des Anciens une oraison cicéronienne plus remarquable par le talent que par l'énergie. Les conclusions de l'une et de l'autre se réduisirent à des paroles de paix, et à une indulgence qui, donnant la mesure de notre faiblesse, nous couvrit de ridicule, et jeta partout le découragement. Elle était d'autant plus intempestive que les principaux exécuteurs des ordres du Directoire montraient une vive inquiétude, et que le général Hoche lui-même venait de faire auprès de moi une démarche dont on aurait pu tirer le plus grand parti (2). Aussi se garda-t-on bien de lui confier la seconde expédition.

A cette faute majeure succédèrent des inconvenances presque aussi funestes à la cause que nous soutenions : on exigea des inspecteurs de la salle une démarche conciliatrice auprès du Directoire ; il l'attribua à la crainte et n'en devint que plus entreprenant.

(1) Thibaudeau, ainsi surnommé parce qu'il avait déployé quelque énergie à une époque où il voyait le poignard de Robespierre prêt à l'atteindre.

(2) Il m'avait fait prier de lui ménager une conférence avec le général Pichegru ; mais il s'en défendit dès qu'il crut le danger dissipé.

Cependant, il était parmi nous des hommes assez clairvoyants pour apercevoir tous les dangers qui nous menaçaient, et assez courageux pour tenter de nous y soustraire. Ils portèrent leurs regards inquiets et vigilants sur les moyens, non de pacification, elle ne pouvait être que fictive de la part des factieux, mais d'attaque ou de défense. La constitution nous en présentait d'assez puissants ; il ne s'agissait que d'avoir la volonté ferme de les employer. L'attaque consistait dans la mise en accusation du triumvirat directorial, qui l'avait encourue par les plus manifestes violations de la constitution ; et la défense se trouvait dans une meilleure organisation de la garde nationale parisienne, et une augmentation qui rendît plus imposante la garde du corps législatif.

Le premier moyen était incontestablement le plus direct, le plus sûr, le plus prompt et le plus convenable à la dignité d'une représentation nationale. Mais il exigeait dans la majorité des deux Conseils une vigueur et une harmonie qu'on ne devait plus espérer.

En effet, beaucoup de députés, ainsi que nous l'avons déjà observé, regardaient comme chimérique l'attentat projeté par la faction ; d'autres espéraient que leur conduite modérée les en préserverait s'il avait lieu ; plusieurs, enfin, dignes de toute confiance et animés des plus louables intentions, entretenaient des rapports particuliers avec Carnot, qu'ils croyaient de bonne foi, et devenaient, sans s'en douter, les agents les plus actifs du système de déception suivi par ce directeur. Carnot n'ignorait pas la conspiration formée contre le corps législatif ; il est même impossible qu'il y soit resté totalement étranger, puisqu'il était président, et par conséquent le premier moteur du Directoire dans les moments où ses trames s'ourdissaient avec le plus d'activité. Mais Carnot croyait que la conspiration

n'atteindrait que ceux qu'on pourrait raisonnablement taxer de royalisme, et qu'on ne porterait jamais la dérision jusqu'à classer parmi eux, sans les preuves les plus évidentes, un régicide et un membre du trop fameux Comité de « Salut public ». Enfin, devait-il voir avec beaucoup de douleur disparaître des hommes qu'il ne chérissait guère plus, et ne craignait guère moins que ses collègues ? Tout porte à penser que Carnot se croyait entièrement dans le secret des factieux, assez adroits pour lui cacher le parti qu'ils voulaient tirer de leur attentat contre leurs ennemis personnels, et qu'il était parfaitement entretenu dans le nôtre par ses affidés qui, d'après ses conseils, paralysaient toutes nos mesures préservatives, auxquelles il s'efforçait de donner les couleurs de l'imprudence.

Nous avons dit que la mise en état d'accusation des triumvirs était la mesure préférable sous tous les rapports. Elle fut discutée et rejetée dans notre réunion, où l'on appréhendait toujours que de hautes et énergiques mesures n'effrayassent les nombreux députés timides et ne les éloignassent de nous. Cependant les partisans de ce moyen conservèrent l'espoir d'y ramener les opposants, s'ils réussissaient à faire partir du Directoire même le premier coup contre le triumvirat conspirateur, et à associer à leur gloire les deux membres qui avaient toute sorte d'intérêt à la partager. Les dispositions de M. Barthélemy furent sondées et trouvées parfaites. Mais une attaque dirigée par lui seul eût été impuissante : soutenue par Carnot, elle fût devenue décisive. Les députés timides et irrésolus n'auraient plus hésité à suivre une telle impulsion, et l'armée, sur laquelle sa position lui donnait de l'influence, serait revenue de ses préventions contre nous. Il était donc indispensable de s'assurer de ses intentions. Le langage que nos amis nous avaient tenu donnait à cet égard les plus flatteuses

espérances. Mais combien ils s'abusaient! Nous retrouvâmes l'homme de 1793 tout entier. Celui qui avait défendu les Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, etc., et déclaré qu'il *ne séparait pas sa cause de la leur*, rejeta toute proposition tendant à rompre son alliance avec ses collègues. « Le jour que vous attaquerez un membre du Directoire, quel qu'il puisse être, je deviendrai son plus ardent défenseur : si nous nous laissions entamer, nous ne tarderions pas d'être tous vos victimes, et mon tour arriverait après celui des collègues que vous me signalez aujourd'hui. » Telle fut la profession de foi d'un homme qu'on nous présentait comme le principal appui de la bonne cause.

Cependant les hostilités étaient reprises contre nous : le Directoire appelait de toutes parts à Paris les officiers réformés comme ses défenseurs; des soldats choisis et déguisés arrivaient en foule; l'argent était prodigué aux uns et aux autres de la manière la plus scandaleuse.

Le danger devenant chaque jour plus évident et plus imminent, nous pensâmes que Carnot reconnaîtrait peut-être enfin tous les avantages de sa situation, et consentirait à en profiter pour sa propre gloire et le salut de la France. Un de nous, qui avait eu des relations particulières et assez intimes avec ce directeur, se chargea d'une nouvelle tentative. Après lui avoir démontré que toutes les circonstances de la conspiration nous étaient connues, il lui prouva que le sort de l'État était entre ses mains; que jamais homme n'avait été appelé à jouer un rôle politique plus important, et le pressa vivement de saisir une aussi belle occasion de rendre à sa patrie le plus grand service qu'elle pût recevoir.

— Votre tableau, répondit Carnot, est très séduisant; mais je vois derrière la toile les royalistes; jamais je ne me rallierai à leur bannière.

— Comment nous jugez-vous? répliqua le député.

Celui qui penserait dans ce moment à rétablir la royauté mériterait les Petites Maisons. Notre unique but est de vous donner des collègues aussi dignes de gouverner la France que capables et jaloux d'assurer son bonheur. Sans doute il est des députés qui pensent que le pouvoir exécutif serait infiniment mieux placé dans les mains d'un seul gouvernant que réparti entre cinq qui se déchirent sans cesse : n'en offrez-vous pas déjà la preuve, puisque les haines, les jalousies vous animent les uns contre les autres? Vous-même, citoyen, vous êtes trop habile politique, vous avez trop médité sur les diverses formes de gouvernement, pour ne point partager cette opinion; mais un tel changement ne peut être que le fruit de l'expérience; il doit s'opérer sans violence, sans commotion, et n'être que le résultat de l'opinion et de la volonté nationales.

— Nous y voilà, répondit Carnot; la république doit se résoudre en monarchie, et la monarchie ramène les Bourbons; c'est ce que j'empêcherai de tous mes moyens.

— Votre imagination, citoyen directeur, fait marcher les événements avec une grande rapidité. Je crois que nous sommes fort loin de la monarchie, et plus loin encore du rappel des Bourbons : mais enfin je suppose que l'un et l'autre arrivassent, et que la France, entraînée par le cours des événements, vît ses vicissitudes politiques se terminer comme celles de l'Angleterre, qu'en conclure? Que votre plus puissant intérêt vous conseille ce que vous commandent la gloire et l'amour de la patrie. Je connais la cause de votre éloignement pour les Bourbons : mais quel moyen plus sûr d'effacer vos torts politiques? quelle plus noble justification? Qui doutera que vos erreurs n'appartinrent qu'aux circonstances et non à votre cœur? Quel prince pourrait se rappeler les écarts de celui qui lui aurait frayé le chemin du trône? Et enfin, si nous devons un

jour revenir à la monarchie, ne serait-il pas désirable pour le bonheur et la tranquillité de la France, de recouvrer des princes devant lesquels se tairaient toutes les ambitions, disparaîtraient toutes les prétentions? Si au contraire l'armée disposait de la couronne, ainsi que nous en sommes menacés, n'aurions-nous pas à craindre le sort de la Macédoine, que les généraux d'Alexandre se partagèrent après sa mort, ou celui des Romains, lorsque l'Empire devint le prix des intrigues des chefs de légion, dont la plupart n'arrivèrent au trône que par la révolte et le crime? Pensez-vous d'ailleurs qu'un Roi *parvenu* affectionnât plus tendrement qu'un Roi *légitime* les *destructeurs* des Rois? Nécessairement plus ombrageux, il serait peut-être beaucoup moins indulgent qu'un Bourbon, à qui sa position autant que la bonté caractéristique de cette famille conseillerait le pardon du passé.

— Jamais vos raisonnements, dit Carnot, quelque captieux qu'ils soient, ne me convaincront de cette indulgence : j'aurais dans ma poche ma grâce bien cimentée de la parole royale, que je n'y aurais pas de confiance : le lendemain de son élévation au trône, le Roi serait peut-être obligé de la révoquer.

— Que je vous plaindrais, citoyen, d'être en proie à de pareilles alarmes, si nous ne discutions pas sur une chimère! Revenons donc à l'objet de ma démarche : vous voyez qu'on nous pousse vers l'anarchie ou le despotisme militaire, les plus cruelles de toutes les tyrannies : voilà le danger auquel il faut échapper aujourd'hui, et c'est à vous que le sort a réservé l'honorable avantage de préserver la France de ces nouveaux fléaux. Réunissez-vous franchement à votre collègue Barthélemy; saisissez les armes que vous présente la Constitution contre les conspirateurs, suivez avec nous et de bonne foi la route qu'elle vous trace, et cette patrie, que vous dites tant chérir, vous devra son salut.

— Je me suis déjà expliqué sur cette proposition, dit l'inébranlable Carnot ; jamais je ne me porterai accusateur de mes collègues. D'ailleurs, je n'aperçois aucun des dangers qui vous alarment, quoique je sois mieux placé que personne pour les découvrir. Je crois au contraire qu'il existe parmi vous des meneurs imprudents ou ambitieux qui ne créent tous ces fantômes de conjuration que pour calomnier les patriotes, et vous porter à quelque fausse démarche dont les royalistes ne manqueraient de profiter : calmez donc vos inquiétudes ; devenez plus confiants, et tout ira bien.

Tel est le très fidèle résumé de cette fameuse conférence que Carnot a dénaturée dans sa première édition de son Mémoire sur le 18 fructidor, pour en faire sortir la double preuve de nos intentions royalistes et de son inflexible républicanisme. Comment ce moderne Spartiate, qui repoussait l'honneur de servir son roi légitime, n'a-t-il pas rougi de se faire le vil esclave d'un tyran usurpateur (1) ?

Il ne nous fut plus possible de révoquer en doute, sinon sa connivence avec les conspirateurs, au moins un perfide système de neutralité de sa part. Nous fûmes donc réduits à nos propres ressources. Elles consistaient à faire dans la garde du Corps législatif les changements dont nous avons parlé (2), à organiser la garde nationale de manière qu'elle devînt un obstacle aux entreprises militaires du Directoire, et enfin à diminuer l'influence de ce dernier sur la composition de la gendarmerie, si nécessaire pour contenir les agitateurs des départements. Nous nous occupâmes sans délai et sans relâche de ces trois objets, et nous fûmes assez heureux pour les faire adopter par le Conseil des Cinq-Cents.

(1) Le fier républicain Carnot s'est laissé faire comte, pair et ministre par Buonaparte dans les Cent-jours.

(2) Il s'agissait d'une augmentation de son effectif. — (*Note des éditeurs.*)

Mais le génie de Carnot nous attendait au Conseil des Anciens, où se trouvaient ses plus dévoués partisans, et où il avait établi le principal siège de ses manœuvres. Nos trois projets contrariaient les siens : celui relatif à la gendarmerie lui parut attentatoire à l'autorité et aux prérogatives du Directoire : il fut rejeté d'emblée. Dans celui de la garde nationale, Carnot voyait s'élever armée contre armée; il fallait au moins le mutiler de manière à rendre nuls les avantages qu'on en attendait pour la liberté publique; il était surtout essentiel d'en ajourner indéfiniment l'adoption; ce qui fut ponctuellement observé. Le troisième, qui avait notre garde pour objet, blessait la vanité directoriale, et annonçait une défiance injurieuse pour un gouvernement si *pur*. Il ne dut pas avoir un meilleur sort. Cependant, les zélateurs de Carnot se crurent obligés à un peu plus de circonspection. La résolution ne fut pas précisément rejetée ; mais quoique urgente par la forme (1) et plus urgente encore par le fait, elle fut mise de côté, et tandis que nous consumions ainsi le temps en vaines discussions, en misérables intrigues, en puérils calculs de petits intérêts particuliers, les factieux ne perdaient pas une minute pour arriver à leurs fins (2). Toutes leurs batteries se dressaient avec une incroyable activité : plus ils voyaient se multiplier les efforts des députés fidèles et énergiques, plus ils sentaient la nécessité d'accélérer leur attentat. Le

(1) Lorsque le Conseil des Cinq-Cents déclarait urgente une résolution, c'est-à-dire un décret, le Conseil des Anciens devait s'en occuper sans délai.

(2) Un autre moyen se présentait encore, celui d'enlever les principaux factieux du Directoire. La proposition en fut faite à Pichegru, et la manière dont on devait exécuter le projet était sûre : mais ce général, qui craignit que cet acte de violence n'entraînât un crime, regarda de tels moyens comme indignes de nous. C'est cette noblesse de sentiments qui a toujours rendu si inégale la lutte entre les honnêtes gens et les chefs révolutionnaires.

bandeau des incrédules pouvait tomber; tant de mains essayaient de l'arracher! Alors le monstrueux échafaudage de leur conspiration croulait et les écrasait sous ses débris.

Au milieu de toutes ces trames dont je tenais les fils, je provoquais tous les jours des réunions, j'y produisais les preuves les plus évidentes de l'attaque qui se préparait, et tous les jours on devenait plus froid, plus indifférent. Le grand argument des raisonneurs était celui-ci : « Si le Directoire viole la Constitution au point de porter atteinte à la liberté des législateurs, il détruit sa propre existence politique, il se perd lui-même; ce serait un véritable acte de délire; nos gouvernants tiennent trop à l'autorité pour la compromettre aussi évidemment. » Et parmi ces raisonneurs se trouvaient des vétérans de la Révolution! Pouvaient-ils cependant avoir oublié qu'à toutes les crises révolutionnaires, les factieux ne s'étaient jamais occupés du lendemain; que s'ils voyaient ou croyaient voir quelques dangers les menacer, ils ne s'attachaient qu'aux moyens de les écarter; qu'aucune violation, aucun crime ne leur coûtaient pour y parvenir; que tout, en un mot, était sacrifié à leur sûreté *actuelle*, sauf à recourir ensuite à de nouveaux forfaits pour conjurer les nouveaux orages auxquels leur audace avait pu les exposer? Ce calcul était encore celui des conspirateurs. Rien ne leur paraissait plus funeste pour eux que le complément du Corps législatif en hommes animés de l'amour du bien public : rien donc ne devait les arrêter pour l'empêcher; et d'ailleurs, ne savaient-ils pas qu'il n'est point de crime politique que le succès ne justifie aux yeux de la multitude? L'essentiel pour eux était de ne point échouer. Pouvaient-ils le craindre, lorsque nous concourions si puissamment nous-mêmes à assurer leur réussite?

Aucune de ces réflexions ne put ébranler la sécurité

de nos sceptiques. Il semblait que la majorité du Corps législatif fût arrivée à ce degré d'égoïsme et d'apathie qui s'étaient emparés de toutes les âmes sous Robespierre; on voyait alors enlever, traîner à l'échafaud son voisin, son ami, son parent, sans penser qu'on était menacé du même sort; on devenait ingénieux à trouver des prétextes contre la victime; mais on n'en voyait aucun contre soi; on dormait tranquille, et cependant le lendemain on était réveillé par les bourreaux. Telle paraissait être la manière de raisonner de beaucoup de députés. Les Anciens surtout, ces sages par excellence, s'applaudissaient de leur modération, se félicitaient d'avoir arrêté ce qu'ils appelaient la *fougue* des Cinq-Cents : ils fondaient leur sûreté sur une conduite aussi méritoire... Imprudents! Comment l'expérience ne vous avait-elle pas appris que toute transaction était impossible entre ces hommes de sang et les hommes probes; qu'ils n'ont paru quelquefois se rapprocher de ces derniers que pour les surprendre et les écraser plus facilement? Les conspirateurs pouvaient-ils se flatter de vous associer à leur brigandage, de vous rendre les instruments ou les complices de leur affreuse tyrannie? Non, sans doute; ils devaient donc vous traiter en ennemis, et s'ils ne vous ont pas signalés dès le principe, et placés sur la même ligne que ceux qu'ils désespéraient d'abuser, ce n'était que pour vous détacher, par une fallacieuse exception, du parti qu'ils redoutaient, et se fortifier de votre faiblesse. Le dénouement tragique de ces hypocrites ménagements vous a convaincus de cette vérité à laquelle vous avez si opiniâtrément fermé l'oreille.

Ainsi l'énergie nécessaire à la majorité se concentra dans une très petite minorité, à la tête de laquelle se faisaient remarquer les généraux Pichegru et Willot, et cette minorité aurait vraisemblablement eu la gloire et le bonheur de mettre enfin un terme aux malheurs de la France, sans un léger incident. Quoique aban-

donnée à elle-même, elle ne s'occupa qu'avec plus d'ardeur des moyens de salut. Ses vues se dirigèrent principalement vers les troupes qui se trouvaient à Paris : elle se ménagea des intelligences avec les officiers, et trouva dans la cavalerie spécialement des dispositions très rassurantes. La jeunesse et la garde nationale de Paris n'attendaient que le signal pour renverser le despotisme des mitrailleurs des sections. Beaucoup de royalistes de l'Ouest, désignés alors sous le nom de *Chouans*, s'étaient rendus à Paris en auxiliaires; une partie de l'armée était prête à venir à notre secours (1); enfin nos grenadiers eux-mêmes, quoique mécontents de plusieurs de leurs officiers, pour le changement desquels nous attendions la loi proposée aux Anciens, eussent fait leur devoir, surtout sous les commandants dévoués qui les auraient dirigés.

Mais en s'occupant de ces moyens militaires, il ne fallait pas perdre de vue ceux qui étaient propres à ramener à nous cette portion du Corps législatif qui s'en éloignait, et dont le concours nous deviendrait nécessaire pour légaliser nos mesures ; il fallait surtout qu'elle ne pût plus douter des criminels projets des factieux contre elle-même : il était donc nécessaire de laisser commencer l'attaque par les conspirateurs, avec la précaution de nous tenir prêts à la repousser par une contre-attaque dirigée contre la personne même de leurs chefs.

Mais où devaient aboutir ces préparatifs, demandera-t-on peut-être, et quel était votre but? Le plus honorable et le plus utile, je pense, que puissent jamais se

(1) Le 12 fructidor, Pichegru me communiqua une lettre d'un des principaux généraux qui n'avait pris aucune part aux clameurs séditieuses de l'armée : ce général l'assurait de son dévouement, de celui des trente mille hommes qu'il commandait, et lui promettait de marcher au premier appel au secours de la saine portion du Corps législatif contre les oppresseurs.

proposer des hommes de bien, amis de leur pays; c'était de faire tourner à l'avantage de la France les crimes mêmes de ses oppresseurs, et de lui assurer le plus promptement possible le gouvernement qui par sa stabilité et ses principes pouvait seul ramener la confiance tant à l'extérieur que dans l'intérieur; mais les moyens définitifs étaient nécessairement subordonnés au résultat de la lutte qui allait s'engager. Si nous ne pouvions obtenir la victoire que la constitution à la main, nous nous serions bornés pour le moment à appeler au directoire, en remplacement des factieux, des hommes dépouillés d'ambition, et animés du désir de donner aux esprits et aux choses une direction propre à ramener la monarchie; mais si au contraire le vœu général se fût prononcé, si l'ascendant des vainqueurs eût été assez puissant pour dominer tous les partis (et ce résultat était le plus probable), on eût investi d'une espèce de dictature provisoire Pichegru, dont la réputation militaire aurait flatté et contenu l'armée, et qui présentait par sa modération et sa probité une garantie suffisante contre toute espèce d'abus de l'autorité qu'on lui aurait confiée. La restauration monarchique et légitime devenait la conséquence nécessaire et immédiate de ces heureux changements; elle se serait opérée d'autant plus aisément que la France rendue à ses vrais sentiments l'aurait appelée de toutes parts, et qu'on pouvait compter sur Pichegru pour l'accélérer; notre plan, dont les conspirateurs ont dû trouver quelques fragments dans mes papiers tombés entre leurs mains, ne leur a pas été inutile au 18 brumaire 1799. Ils en ont seulement fait une fausse et funeste application.

Ces déterminations prises, nous attendions, non pas sans perplexité, mais avec courage, la levée de boucliers de nos ennemis; ils ne nous firent pas languir longtemps: quelques jours après, c'est-à-dire le 14 fructidor, je reçus les renseignements les plus alarmants

et les plus positifs, puisqu'ils sortaient du foyer même de la conspiration. Je les communiquai à la commission des inspecteurs, qui se composait alors du général Pichegru, et de MM. Thibaudeau, de Vaublanc, Émery et moi.

Après les observations qui durent accompagner cette communication, je proposai un rapport au Conseil; il fut arrêté que ce rapport serait fait le plus promptement possible; et comme il importait beaucoup que l'orateur qui en serait chargé eût le moins de préventions à combattre, il fut confié à M. de Vaublanc, qui, commandant par sa réputation, ses hauts talents et sa rare loyauté, l'estime aux différents partis, réunissait tout ce qui était nécessaire pour remplir avec éclat cette tâche difficile. Mais quelles que fussent son impatience, la nôtre, et l'urgence des circonstances, il ne put pas le faire de suite, parce que des renseignements plus décisifs que ceux dont nous étions munis nous étaient promis. Deux jours se passèrent à les attendre. nos instances pour les obtenir étaient d'autant plus pressantes que les périls le devenaient eux-mêmes davantage à chaque instant. Ils me parvinrent enfin le 17 : je réunis de nouveau la commission. Il fut convenu que M. de Vaublanc ferait son rapport le lendemain 18: cette délibération fut prise à une heure, et à trois et demie, le Directoire donna l'ordre pour l'expédition masquée du prétexte d'un exercice général dans la plaine de Montrouge. L'avis m'en fut apporté à quatre heures et demie : la séance n'était pas encore levée, nous voulûmes en profiter. Je priai notre président, M. Siméon, de la prolonger, attendu que la commission allait demander un comité général, et à la suite inviter le Conseil à se mettre en permanence. Il se rendit à ma proposition, que j'allai aussitôt transmettre au président des Anciens, M. Lafond-Ladébat, qui l'accueillit de même; mais ce dernier, voyant que des

membres (sans doute dans le secret, car beaucoup y étaient) témoignaient une vive impatience de ce qu'il maintenait la séance, fit signe à M. Dalphonse, membre de la commission des Anciens, et lui demanda *s'il y avait quelque chose de nouveau.* Celui-ci, dupe de Carnot et incrédule de très bonne foi (1), répondit que *les choses étaient toujours au même point,* et aussitôt la séance fut levée.

Celle des Cinq-Cents tenait encore; mais pendant que M. de Vaublanc préparait son rapport, les députés initiés et intéressés à en prévenir l'effet, firent circuler dans ce Conseil que celui des Anciens avait levé sa séance, et aussitôt le nôtre fut obligé de se séparer.

Ce contretemps augmenta beaucoup l'embarras de la commission; elle s'ajourna à sept heures pour se concerter avec celle des Anciens, composée de MM. de Murinais, Dumas, Lacuée, Dalphonse et Rovère. A peine furent-elles réunies, qu'elles reçurent une foule de rapports, mais la plupart contradictoires; cependant, parmi ceux qui m'étaient parvenus, il s'en trouvait un qui détaillait le plan que devaient suivre les conspirateurs, et ce rapport avait été rédigé immédiatement après le conciliabule où ce plan venait d'être arrêté. Mais son effet fut détruit par ceux qui nous arrivaient de Carnot, et qui semblaient devenir plus rassurants à mesure que le péril augmentait. Fort peiné des dispositions que je trouvais, et très inquiet de cette étrange sécurité, je me rendis, vers les neuf heures, chez M. Imbert-Colommès, où devait se trouver une grande partie des deux Tiers (2). Jamais aucune de nos réunions

(1) M. Dalphonse, convaincu enfin des vérités qu'il avait trop longtemps repoussées, réclama l'honneur de la déportation : mais il lui fut refusé, très heureusement pour lui.

(2) Les deux tiers qui avaient été déjà renouvelés et qui constituaient la majorité royaliste. — (*Note des éditeurs.*)

n'avait été aussi nombreuse; mais, par une fatalité inexplicable, jamais on n'avait manifesté plus de doute, plus d'indifférence sur ce qui se préparait. On regarda sinon comme téméraire, au moins comme prématurée, la proposition de convoquer les Conseils extraordinairement pour entendre le rapport de la commission, qui devait conclure à ce qu'ils se missent en permanence, que la troupe appelée à Paris, au mépris de la Constitution, fût déclarée faire partie, jusqu'à nouvel ordre, de la garde du Corps législatif, et enfin que le Directoire rendît sur-le-champ compte de sa conduite. Déconcerté par le refus de toute mesure salutaire, je terminai mes observations en engageant les députés qui pouvaient craindre la vengeance directoriale, à ne pas se retirer chez eux jusqu'au dénouement de la scène qui commençait, attendu que les factieux n'étaient pas encore bien fixés sur la manière dont ils nous attaqueraient; plusieurs trouvaient l'assassinat à domicile, dans une feinte sédition, plus expéditif et plus sûr qu'une arrestation. Ce point ne devait être réglé que dans un dernier conciliabule indiqué pour minuit. Beaucoup de députés, malgré la tranquillité qu'ils annonçaient, profitèrent de cet avis, et firent prudemment; car plusieurs auraient été arrêtés, et nous auraient suivis dans les déserts de la Guyane.

Je retournai à ma commission y porter le bizarre résultat de ma démarche. Les membres qui ne partageaient pas l'aveuglement de tant d'autres, n'en furent pas moins étonnés, moins affligés que moi; mais ils sentirent en même temps la nécessité de prendre sur eux les moyens de salut public. Le général Willot, ce brave, ce digne camarade de Pichegru, s'était joint à nous pour organiser ceux que nous laissait encore notre critique situation. Pendant que nous perdions en stériles démarches des moments si précieux, il les avait employés à s'assurer d'officiers et de jeunes gens dis-

posés à garantir la représentation nationale de toute entreprise criminelle et à se porter partout où le général les conduirait. Ils étaient au nombre de douze à quinze cents, auxquels devaient s'en réunir plus de dix mille, dès qu'on les appellerait. Les points de réunion étaient indiqués; il ne s'agissait plus que de convenir de la manière dont on dirigerait leur courage et leur dévouement. Il fut arrêté qu'on laisserait commencer les hostilités au Directoire, afin d'ôter tout prétexte aux hommes disposés à ne rien voir de coupable dans sa conduite; mais qu'aussitôt qu'il aurait porté atteinte à l'inviolabilité du Corps législatif, soit en s'emparant du lieu de ses séances, ainsi que le projetaient les factieux, soit en se permettant quelque acte de violence contre la personne des députés, le général Willot, à la tête de son corps d'élite, et Pichegru à celle des grenadiers, iraient au Luxembourg s'emparer des directeurs prévaricateurs, et les amèneraient à la barre des Conseils, que les autres membres de la commission auraient eu soin de convoquer.

On ne pouvait guère douter que la plus grande partie des troupes ne suivît cette impulsion, surtout d'après la maladresse qu'avaient commise les conspirateurs, en enveloppant dans la proscription Carnot, qu'il était impossible de soupçonner de royalisme.

Cette résolution prise, nous allâmes nous assurer nous-mêmes de l'état de la ville : nous trouvâmes partout, même autour du Luxembourg, le plus grand calme. Cette tranquillité nous en imposa un moment; elle nous parut incompatible avec l'exécution des projets des factieux, et nous présumâmes que quelque incident imprévu l'avait retardée.

Depuis huit à dix jours, les deux commissions des inspecteurs s'étaient mises en permanence, et un des membres qui croyaient à la conspiration passait la nuit dans le lieu de leurs séances. C'était le tour de Piche-

gru ; quoique j'eusse veillé la nuit précédente, je désirais rester avec lui. Trompé par les apparences, il s'y opposa, mais en me promettant de m'envoyer une ordonnance s'il se manifestait le moindre mouvement. Je cédai d'autant plus facilement à ses observations, que je partageais son erreur, et qu'il avait pour auxiliaire le général Willot.

Il était environ onze heures et demie, lorsque je me retirai; le calme se soutint encore quelques heures, que les deux généraux employèrent en grande partie à reconnaître les surveillants qu'ils avaient établis pour, en cas d'alerte, réunir les défenseurs du Corps législatif. Mais à deux heures du matin, tout changea de face : on leur apporta l'avis que les troupes se mettaient en marche : ils allèrent s'en convaincre eux-mêmes, et revinrent à la salle de la commission des Anciens faire expédier les ordonnances et les lettres de convocation pour les présidents et les autres membres des commissions des inspecteurs et des conseils ; c'est ce retour à la salle de la commission qui perdit tout. Ce lieu, où l'inquiétude avait réuni une douzaine de députés, avait été signalé au Directoire, et devint le premier objet de son attentat. Les exécuteurs s'y portèrent avec tant de précipitation, que la salle fut cernée avant qu'on eût pu le soupçonner, ni expédier une seule ordonnance (1). Les généraux Pichegru et Willot firent d'inutiles efforts pour se dérober aux arrestateurs, et dès lors le plan de défense qu'ils avaient formé, et dont

(1) Il était bien convenu que, dès que le mouvement directorial commencerait, nous nous retirerions dans une maison particulière, qui n'était connue que de nous et de nos principaux amis : mais Pichegru pensa que pour donner plus de poids et de légalité à nos premières mesures, elles devaient partir du lieu que les lois déclaraient inviolable ; cette idée, juste au fond, mais hasardeuse dans la circonstance, donna aux conspirateurs les moyens de nous gagner de vitesse, et ils en profitèrent avec leur activité ordinaire.

ils étaient l'âme, ne put pas avoir son exécution (1). Ce contretemps fut d'autant plus malheureux, que tout porte à croire que ce plan aurait eu un entier succès : l'inquiétude qui tourmentait les conspirateurs jusqu'au moment où ils apprirent l'arrestation de ces deux redoutables ennemis le prouvait assez ; et, en

(1) Beaucoup de personnes ont pensé que nous aurions dû attaquer les premiers, et de vive force, le Directoire. Cette opinion prouve que l'on ne s'était pas rendu un compte bien exact de nos intentions, et surtout de notre situation politique. Quelque désir que nous eussions de relever le plus promptement possible le trône légitime, nous étions convaincus que les moyens doux, quoique plus lents, étaient les plus convenables et les plus sûrs : on les aurait infailliblement trouvés dans l'opinion qui se monarchisait chaque jour davantage, dans nos actes législatifs qui se seraient constamment dirigés vers ce but, dans les fautes des gouvernants, et enfin dans les vices mêmes de la Constitution. Une agression à force ouverte donnait, au contraire, des prétextes à la calomnie, allumait peut-être une guerre civile désastreuse pour tous les partis, et uniquement favorable à quelque ambitieux qui aurait réclamé l'autorité pour prix de la paix à laquelle tout le monde aurait aspiré : elle pouvait avancer de deux ans le 18 brumaire. Enfin si cette agression n'avait pas des résultats aussi funestes, elle pouvait au moins échouer : alors elle déconsidérait la cause royale ; nous ne devenions plus que des fous mus par l'ambition, et le Corps législatif se portait lui-même notre accusateur, et nous traitait en véritables conspirateurs. Des amis sincères du Roi et de leur pays devaient-ils soumettre des intérêts si chers à des chances si hasardeuses ?

On tomberait dans une grande erreur si l'on excipait du succès de Buonaparte au 18 brumaire, pour justifier la présomption que nous aurions également réussi au 18 fructidor. La situation de Buonaparte à cette époque était aussi favorable que la nôtre était critique. Il avait pour allié tout ce que nous comptions pour ennemis : ses principaux points d'appui étaient dans le Directoire, dans les Conseils et dans l'armée, contre lesquels nous avions au contraire à lutter ; enfin on lui avait d'avance aplani toutes les voies qui ne se présentaient à nous que hérissées d'obstacles. Nous ne pouvions les surmonter qu'en prenant le Directoire en flagrant délit, et c'est à quoi durent tendre toutes nos combinaisons dès que nous eûmes perdu l'espérance de voir déployer contre lui les grandes mesures constitutionnelles et législatives.

effet, les dispositions des esprits étaient telles que la moindre lutte eût donné le mouvement à tout Paris, qui n'aurait certainement pas balancé dans le choix du parti qu'il avait à prendre; la troupe, déjà ébranlée et incertaine, eût été entraînée par l'exemple des Parisiens; enfin, les directeurs, qui s'étaient placés eux-mêmes hors de la Constitution en la brisant, eussent nécessairement subi la peine de leur crime, et avec eux tombait tout le reste de la faction. Je crois même que, malgré notre arrestation, s'il se fût engagé quelque affaire avant qu'on nous incarcérât au Temple, le résultat eût été favorable à notre parti. Peut-être quelques-uns de nous auraient-ils été sacrifiés dans le premier choc, surtout parmi ceux qui étaient les plus avancés sur la brèche, mais pouvait-on mourir plus glorieusement? C'est cette confiance dans la justice de notre cause, et la persuasion qu'il y aurait lutte entre les factieux, qui déterminèrent ma conduite dans cette difficile circonstance.

Je m'étais retiré à mon domicile, île Saint-Louis, vis-à-vis le pont de la Tournelle. A quatre heures du matin, un domestique vient m'annoncer que tout est couvert de troupes autour de ma maison; et, en effet, je vois à ma porte plus de cinquante fusiliers, et à quatre pas deux pièces de canon. Je ne doute plus que je ne sois l'objet de ces mesures militaires; mais sont-elles pour ou contre ma sûreté? Suis-je en présence des défenseurs du Corps législatif ou des satellites du Directoire? Pour m'en assurer, je m'arrache aux instances de ma famille, et je sors armé de mes pistolets, que je cache dans les poches de ma redingote; je passe au milieu de tout cet appareil et je n'y rencontre aucune opposition. Cette facilité m'encourage; j'arrive à la place du Carrousel; je la trouve couverte de cavalerie et d'infanterie; je perce la foule et parviens au bas de l'escalier qui conduit à la salle fatale; un de nos grena-

diers, qui était encore en faction, me reconnaît et me conseille de ne pas aller plus loin : « Tout est perdu ! me dit-il. — Non, si tous les grenadiers sont comme vous, fidèles à leur devoir et à l'honneur. » En prononçant ces mots, je m'élance sur l'escalier, et j'arrive à un peloton de soldats qui gardaient la porte de notre salle : au même moment, vingt baïonnettes se dirigent sur ma poitrine pour m'empêcher de pénétrer; je me nomme, mais sans être entendu par les soldats, presque tous étrangers : on appelle un officier qui, beaucoup plus poli qu'eux, regarde sa liste et me conduit lui-même à la salle. Mes collègues, au nombre d'une vingtaine, n'espérant plus rien, blâment mon dévouement (1).

— Que venez-vous faire ici, mon cher ami? s'écrie Pichegru.

— Partager votre gloire ou votre honorable malheur, prouver à la France que nous étions dignes de sa confiance : est-il donc bien décidé que nous soyons sans ressource? Une seule amorce brûlée peut tout changer. Nous devons être prêts à tout oser, à tout sacrifier pour sauver notre malheureux pays...

A ce moment entre un général qui nous intime de la part du Directoire l'ordre de le suivre au Temple. Nous déclarons, en lui montrant la Constitution, qu' « aucune autorité n'a le droit de porter atteinte à « notre liberté, avant une mise en accusation de la « part du Corps législatif; qu'un tel ordre constitue « en état de rébellion ou de tyrannie l'autorité qui a « osé le donner; que notre caractère public et l'intérêt

(1) Le général Dumas crut aussi que, dans ces circonstances périlleuses, sa place était auprès de ces collègues luttant contre la tyrannie. Il pénétra jusque sur la terrasse au pied du pavillon, et se disposait à monter dans la salle pour partager leurs efforts lorsqu'un de nous lui jeta un billet pour l'engager à ne pas exposer inutilement sa liberté et peut-être sa vie; il fut assez heureux pour ramasser le billet sans être aperçu, et se dérober aux sentinelles.

« de nos commettants nous défendent d'y souscrire,
« et que la force seule pourra nous arracher d'un lieu
« déclaré inviolable par les lois... » Le général un peu déconcerté se retire, sans doute pour rendre compte de notre refus et prendre de nouveaux ordres : car une demi-heure s'était à peine écoulée, qu'il revient à la charge et d'un air plus décidé. Même réponse, même refus de notre part : aussitôt deux cents soldats, à demi ivres, environnent la table autour de laquelle nous étions assis.

— Eh bien, leur dit Pichegru, se levant avec vivacité et découvrant sa poitrine, frappez; nous ne sortirons d'ici que morts ! Devenez les sicaires de quelques misérables tyrans : assassinez celui que vous vous êtes fait un devoir, un honneur de suivre dans les champs de la victoire ! Rougissez de son sang les lauriers qu'il a moissonnés avec vous.

Cet élan, suivi par nous tous, émeut les soldats, ils balancent... Mais un officier, qui s'en aperçoit, les anime en saisissant l'un de nous au collet avec tant de violence, que la moitié de l'habit lui reste à la main : vingt autres l'imitent, et alors la tourbe nous accable : je saisis un de mes pistolets, et j'allais faire feu sur un officier qui me tenait à la gorge, lorsque deux de ses camarades, apercevant mon arme, se précipitent dessus et me l'arrachent en me déchirant le doigt. On nous traîne aux voitures qui nous attendaient, et nous sommes conduits au Temple entre deux haies de soldats, qui semblent douter encore de ce qu'ils voient.

Pendant cette scène affreuse, nos collègues, encore libres, mais pour la plupart trop tard convaincus, cherchent à se rallier et à en arrêter le cours; les deux présidents, bravant tous les dangers et réunis à une centaine de députés, s'étaient présentés à leurs salles respectives; ils en avaient été repoussés la baïonnette sur la poitrine; les membres du Conseil des Cinq-Cents,

au nombre d'environ quatre-vingts, se réfugièrent rue Neuve-du-Luxembourg, chez M. André (de la Lozère), et quelques-uns des Anciens chez M. Lafond-Ladebat, qui demeurait dans la même rue. Ces réunions furent bientôt dénoncées aux tyrans par leurs espions, et pendant que celle des Cinq-Cents s'occupait d'une adresse au peuple pour lui faire connaître l'attentat du Directoire, un piquet de cavalerie vint cerner la maison de M. Lafond-Ladebat, et l'arrêta, ainsi que trois ou quatre autres de ses collègues, les seuls qui se trouvassent chez lui à ce moment. Les sbires directoriaux comptaient sur une capture beaucoup plus considérable; ils croyaient bien se rendre maîtres de la réunion des Cinq-Cents; mais une erreur la sauva. Le commissaire, chargé de diriger le piquet, se trompa de maison : M. Lafond et ses collègues, conduits chez le ministre Sotin, voulurent avec raison tirer parti de cette erreur pour se soustraire aux tyrans, et employer à nous sauver les moyens législatifs qu'ils espéraient trouver encore : ils lui représentèrent que l'ordre ne portant pas sur eux, il se compromettrait doublement en les retenant plus longtemps : c'est alors que le zélé ministre leur fit la réponse que j'ai citée : « Un peu plus de compromission ne doit pas nous arrêter au point où nous en sommes », et il ordonna sans scrupule de les conduire au Temple.

Le Directoire comptait donc déjà une trentaine de victimes; mais ce nombre ne suffisait ni à sa rage ni à sa tranquillité : toutes d'ailleurs n'étaient pas destinées au même holocauste. Les factieux en avaient formé deux classes : la première devait être sacrifiée sans retour, n'importe comment; l'autre devait être seulement réduite à l'impuissance politique. Parmi les députés arrêtés, il en était plusieurs qui n'appartenaient qu'à cette seconde classe; quelques-uns même devaient trouver grâce entière; j'ignore à quel titre. Mais ce

qu'il y a de certain, c'est que pendant que le Directoire fait fermer les barrières, sous prétexte de s'assurer de tous les *royalistes qui conspiraient à la commission des inspecteurs et chez divers députés*, il rend la liberté à dix ou douze de ces mêmes députés arrêtés dans ces prétendus foyers de la conspiration et avec les soi-disant chefs de cette même conspiration. Cette contradiction, qui ne peut être défavorablement interprétée pour MM. Dauchy, Drumard, Jarry, Lametairie, etc., n'est pas aussi facile à expliquer pour quelques autres. Suffisait-il d'avoir parmi les chefs de la faction un ami pour être excepté de la proscription, comme il suffisait d'y avoir un ennemi pour y être enveloppé? Car c'est ainsi que se remplirent, en définitive, les funestes tablettes. Dans le principe le nombre des victimes devait se réduire à une trentaine, et se composait des plus influents ou des plus prononcés ; mais lorsqu'il fut question de désigner les proscrits, chacun des conjurés voulut frapper ses ennemis particuliers ; de là la nécessité de se faire des concessions respectives, de là l'accroissement démesuré du nombre des condamnés ; de là enfin cet étrange amalgame des contraires les plus marqués. Comment, en effet, concevoir l'association de Bourdon (de l'Oise) et Carnot à MM. de Marbois et Barthélemy, si l'on n'admettait pas ce calcul, attesté d'ailleurs par toutes les circonstances?

A la véritable représentation nationale succédèrent deux fantômes de conseils, établis l'un à l'Odéon et l'autre à l'École de médecine : ils ne furent plus que des greffes où les chefs de la faction daignaient déposer leurs ordres, et notre sort ne fut fixé qu'après deux jours de débats dans l'antre des conspirateurs.

Cette grande question avait cependant été agitée avant notre arrestation, et chacun y avait apporté le tribut de son zèle. Le plan et les principales idées appartenaient à M... On y reconnaissait parfaitement le

trop fameux auteur des lois les plus atroces de la révolution. R... n'hésita point, il abonda dans le sens de M... Mais B..., craignant des suites fâcheuses, laissa au patriarche de la *Théophilanthropie* (1) l'honneur de prononcer avant lui : le bon apôtre hésitait lorsque S..., entraîné par la force de l'adage de B..., que *les morts seuls ne reviennent pas*, proposa tout simplement de *fusiller* les importuns au nombre d'une quarantaine. Heureusement que cette mesure effraya le patriarche et surtout D..., devenu depuis ministre de la police (2); ils en trouvèrent l'exécution dangereuse pour eux. Un moyen, dont les résultats seraient les mêmes, mais qu'on pourrait couvrir du voile de la philanthropie, leur paraissait préférable. Dans cette incertitude on remit à délibérer sur ce moyen après la victoire. On s'en occupa aussitôt que nous fûmes arrêtés. Même émulation d'atrocité entre les assassins : un d'eux cependant laissa échapper le mot de *jugement*. L'assemblée entière s'insurgea contre l'imprudent conseiller :

« Veux-tu donc nous perdre? s'écria F... Où trouver « des preuves et des juges? D'accusés ils devien- « draient bientôt accusateurs : l'esprit public est trop « mauvais pour courir une chance aussi périlleuse. La

(1) Larevellière. Les initiales R. et B. sont celles des deux autres directeurs, Rewbell et Barras. S. semble désigner Sieyès, un des cinq rédacteurs du décret de proscription qui suivit, ou peut-être le ministre Sotin. M. s'applique certainement à Merlin de Douai, alors ministre de la justice, et que le 18 Fructidor fit directeur; il avait eu une grande part à la loi des suspects et à celle qui établit le tribunal révolutionnaire. F., qu'on trouvera plus bas, peut s'appliquer à Fouché. On s'explique que l'auteur n'ait pas usé, en 1821, de désignations plus claires : Merlin n'est mort qu'en 1838, et il jouissait en 1821 d'une grande autorité de jurisconsulte; Fouché venait seulement de mourir l'année précédente, et il avait occupé sous le règne de Louis XVIII les hautes situations de ministre et d'ambassadeur. — (*Note des éditeurs.*)

(2) Dondeau, ministre de la police (13 février-16 mai 1798), ou Duval, *id.* (29 octobre 1798-23 juin 1799). — (*Note des éditeurs.*)

« force est pour nous dans ce moment, profitons-en pour « anéantir d'aussi redoutables ennemis des patriotes. »

Ces observations étaient trop conformes à l'intérêt des factieux pour n'être pas universellement goûtées : le génie de M... ne resta pas en défaut dans une circonstance si digne de l'exercer.

« Vous ne voulez point, dit-il, citoyens, de Haute « Cour nationale (1), et vous avez raison. Les dangers « de la patrie repoussent des formes aussi lentes, des « résultats aussi incertains. Le supplice immédiat des « coupables serait sans doute bien mérité et plus sûr, « mais il fournirait à nos ennemis le prétexte de nous « accuser d'imiter Robespierre; et d'ailleurs Paris, je « dirais presque la France, est si royalisée qu'une « telle mesure pourrait tourner contre nous-mêmes. « Prenons donc une voie qui nous conduise au même « but, à la mort des coupables, sans nous exposer à « l'odieux qu'entraînerait l'effusion du sang. La dépor- « tation à la Guyane me semble devoir remplir ce « double objet. Si le robuste Collot-d'Herbois n'a pu « résister qu'un an à l'insalubrité de ce climat, que ne « devons-nous pas en espérer contre des hommes pour « la plupart affaiblis par l'âge ou les habitudes ! »

Un avis aussi lumineux ne pouvait pas manquer de plaire. Aussi fut-il accueilli avec enthousiasme par la presque universalité des conjurés : ils arrêtèrent en conséquence que les députés les plus dangereux à leurs yeux seraient condamnés à la déportation, et les autres expulsés du Corps législatif. Il ne s'agissait plus que de désigner ceux qu'on voulait sacrifier : ce fut le moment des plus vifs débats. Chacun prétendait atteindre les objets de sa haine particulière. C'est ainsi que Carnot fut sacrifié à B..., Bourdon (de l'Oise) à

(1) D'après la Constitution, les députés ne pouvaient être mis en accusation que par un décret des Conseils, et jugés par un tribunal extraordinaire, nommé *Haute Cour nationale*.

R..., etc. Enfin, véritables tigres dont la soif du sang s'accroît à mesure qu'ils le boivent, ils ne prennent plus la peine de choisir leurs proies; il suffit d'être nommé pour être inscrit sur la liste de proscription. Deux directeurs, cinquante-trois législateurs (1), une foule d'écrivains courageux (2), défenseurs des bonnes doctrines, et aussi précieux aux lettres qu'à la patrie (3),

(1) Liste des députés, directeurs, ministres, généraux, etc., condamnés à la déportation par la prétendue loi du 18 fructidor an V de la République française.

Députés du Conseil des Cinq-Cents : MM. Aubry, Aimé, Bayard, Boissy d'Anglas, Borne, Bourdon (de l'Oise), Cadroi, Coucheri, Delahaie (de la Seine-Inférieure), de Larue, Doumerc, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert-Desmolières, Henri Larivière, Imbert-Colomès, Camille Jordan (des Bouches-du-Rhône), Gau, Lacarrière, Lemarchand-Gomicourt, Lemerer, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André (de la Lozère), Mac-Curtin, Pavie, Pastoret, Pichegru, Polissart, Praire-Montaud, Quatremère de Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vienot-de Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot.

Conseil des Anciens : MM. Barbé-Marbois, Blain, Dumas (Mathieu), Ferrant-Vaillant, Lafond-Ladebat, Laumont, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronson-du-Coudrai, Carnot (directeur), Barthélemy (*idem*), Brothier, ex-abbé, commissaire du Roi, La Ville-Heurnois, ex-magistrat (*idem*), Duverne de Prêle, dit Dunan, Cochon, ex-ministre de la police, Dossonville, ex-employé à la police, Miranda, général, Morgan (*idem*), Suard, journaliste, Mailhe, ex-conventionnel, Ramel, commandant des grenadiers du Corps législatif.

(2) Les propriétaires, directeurs, auteurs et rédacteurs de quarante-deux journaux.

(3) La littérature politique a eu aussi ses héros et ses martyrs comme la religion et la royauté. Mettre son talent aux gages d'un parti, prostituer sa pensée à ses propres passions, et, ce qui est bien pire, aux passions des autres, assouplir son opinion à tous les caprices du despotisme et sa conscience aux calculs de l'intérêt personnel, est sans doute le plus vil des métiers; l'opprobre lui-même n'a pas assez de couleurs livides pour en teindre les hommes qui transforment ainsi le talent d'écrire dans la plus basse des professions.

Mais comme il s'élève de lui-même au-dessus de tout ce que la société a de plus utile aujourd'hui, l'écrivain énergique et probe qui consacre sa plume à la défense des principes conservateurs de

l'instituteur, le père des sourds et muets, cet estimable abbé Sicard que les égorgeurs de Septembre eux-mêmes avaient respecté, des commissaires du Roi, leurs dénonciateurs (1) et arrestateurs, fort étonnés de se voir frappés de la même peine et pour le même délit, s'y trouvent entassés. Semblable délire préside à celle des députés dont les élections doivent être cassées; les choix de quarante-neuf départements sont annulés, et

l'ordre et du bonheur de sa patrie; qui, puisant dans son propre cœur le sentiment de sa dignité, et dans le bien qu'il fait le prix de son courage, se montre également inaccessible aux pièges de l'ambition comme aux menaces de la tyrannie! Telle s'est présentée, pour l'honneur de la France pendant nos longues tempêtes politiques, cette foule d'hommes de lettres qui ont écrit pour la royauté sous la Convention et le Directoire, pour les Bourbons sous Buonaparte, pour le triomphe de la légitimité sous le joug des doctrines antimonarchiques, reproduites par la malveillance et trop méprisées par la loyauté. Honneur dans tous les temps, honneur à la mémoire des Suleau, des Durosoi, des Cazotte, qui scellèrent de leur sang l'immortalité d'un talent consacré au soutien des saintes lois de la patrie! Souvenir éternel à leurs nobles imitateurs qui, chargés de fers ou voués à l'exil, embellirent ce douloureux tribut payé à leurs vertus politiques par des ouvrages avoués des muses, et chers à la patrie dont les larmes coulèrent plus doucement sur eux aux accents de la *Pitié* (l'abbé Delille), à la voix plaintive du *Proscrit* (M. Michaud) ; hommage enfin à ces hommes privilégiés qui, pouvant tout par la puissance d'un talent que l'Europe admire, ont su tout perdre plutôt que de descendre à des ménagements indignes de leur noble indépendance, restés plus grands sans doute dans l'oppression politique, lorsque, dépouillés de quelques vains titres, ils n'ont été entourés que d'eux-mêmes au milieu des places qu'on leur avait ôtées, et des services qu'ils avaient rendus (M. le vicomte de Chateaubriand et M. Benoît)! Ceux dont la France est redevable, depuis la restauration, aux écrivains royalistes sont immenses; car dans un système politique comme le nôtre, où tout, à la longue, subit le joug irrésistible de l'opinion, chaque écrivain doué de quelque talent devient une puissance, et ne saurait être négligé dans les calculs des causes qui peuvent influer plus ou moins sur le sort de l'État.

(1) Ramel avait été un des dénonciateurs de M. de La Ville-Heurnois et de l'abbé Brothier.

c'est à ce Corps législatif mutilé qu'est attribué le droit de sanctionner cette œuvre d'iniquité et d'absurdité.

Pendant que nos principaux bourreaux préparaient ainsi notre dernier supplice, leurs valets préludaient par toutes les tortures qui étaient en leur pouvoir : « Qu'on les mette, dit l'un d'eux à notre arrivée, dans « la chambre du tyran, puisqu'ils servaient si bien sa « famille : ils n'en sortiront que comme lui pour subir « la peine de leur crime. »

Nous fûmes, en effet, placés dans la prison où avaient si longtemps gémi les augustes victimes de nos ennemis (1). Quelle circonstance, quel rapprochement pour deux des détenus! Bourdon (de l'Oise) frémit en entrant dans la chambre funèbre. Rovère leva les yeux au ciel, se frappa le front et se retira avec effroi dans le coin le plus obscur. Nos yeux humides se portèrent sur les murs qui offraient plusieurs phrases tracées au crayon. Voici celles qui nous frappèrent le plus :

O mon Dieu ! pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parents!

O mon père ! veillez sur moi du haut des cieux !

Puissent les Français être heureux!

« Messieurs, nous dit le concierge (2), vous pouvez, « par ce peu de mots qu'a tracés la fille de Louis XVI, « juger de sa belle âme : c'est un ange, et tant que je « serai ici, on n'effacera aucun de ces caractères.

(1) Nous occupâmes la chambre du Roi, et les membres du Conseil des Anciens, celle de la Reine. Nous ne pouvions communiquer qu'au moment où il nous était permis de descendre dans la cour.

(2) L'honnêteté et l'humanité du concierge (M. Lane) formaient un grand contraste avec la férocité des sbires directoriaux. Il avait toujours traité les prisonniers avec beaucoup d'égards, et il ne se démentit point envers nous. Aussi fut-il destitué peu de temps après.

« — Bien, mon ami, dirent Pichegru et Willot, vous « êtes un brave homme, un digne Français. »

Au-dessous de ces mots : *Puissent les Français être heureux !* j'écrivis ceux-ci : *Le ciel exaucera les vœux de l'innocence* (1).

Installés dans notre prison, nous demandons la permission d'écrire à nos parents pour nous procurer les effets indispensables :

— Ce n'est pas la peine, nous répond un officier, vous avez trop peu de temps à rester ici.

Et soudain les verrous se referment avec fracas.

Deux heures s'étaient écoulées lorsqu'on vint les rouvrir, mais au moins pour un acte de justice, pour rendre la liberté à MM. Dauchy, Drumard, Jarry et Lametairie, assez heureux pour être échappés aux proscripteurs : nous fûmes peut-être, je le dis avec vérité, plus sensibles qu'eux-mêmes à ce bonheur. Nous les embrassâmes avec un plaisir qui semblait moins senti par eux. Mais la satisfaction de voir diminuer le nombre des infortunés ne fut pas longue. A midi on amena le général Aubry, membre du Conseil des Cinq-Cents, et à quatre heures et demie MM. Lafond-Ladebat, Tronson du Coudrai, de Marbois et Goupil de Préfeln, tous membres du Conseil des Anciens ; enfin le lendemain arriva encore le général marquis de Murinais, l'un des inspecteurs de la salle des Anciens, et vieillard aussi respectable par sa loyauté que par son âge (2).

Cependant, on céda aux instances importunes de nos

(1) *Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor*, publiées en l'an VII.

(2) « Vous êtes sur la liste fatale, dit à M. de Murinais quelqu'un qui le rencontra sur le quai de Voltaire, le 19 fructidor, fuyez et ne vous montrez plus... — Je vais faire en sorte d'éviter le danger, répondit-il; mais je ne fuirai pas... » Il n'avait pas fait cinquante pas qu'il entendit prononcer son nom. « Oui, messieurs, dit-il en se retournant et en s'adressant à ceux qui accouraient pour l'arrêter,

épouses ; les portes de la prison leur furent ouvertes, mais sous la condition expresse qu'elles ne nous verraient qu'en présence de nos gardiens. Elles arrivèrent entourées de leurs enfants, mais encore incertaines de notre sort. Quel spectacle pour ces mères, ces épouses alarmées ! Chaque pas qu'elles faisaient dans les cours de cet affreux séjour était marqué par un nouveau supplice. Des soldats ivres ou forcenés (1) se faisaient un barbare plaisir d'insulter à leur douleur :

« Ces f... gueux, disait l'un, seront fusillés demain...
« Je suis sûr qu'ils feront une vilaine grimace, ajoutait
« un autre... Je leur garde de bonnes cartouches... », répliquait un troisième. Un seul, c'était le plus jeune, leur observa qu'il y avait de la férocité à tenir un pareil langage devant les femmes des prisonniers ; mais il ne recueillit que de grossières injures.

Leurs officiers portaient plus loin encore l'exaspération, ils ne voyaient pas sans une sorte de fureur le calme, la résignation avec lesquels nous attendions notre arrêt. S'ils passaient près de nous, ils nous en avertissaient par quelque propos atroce ou alarmant. Le décret mit enfin un terme à notre perplexité : mais il ne plut pas à tous nos geôliers. Un commandant surtout fut indigné de ne nous voir condamnés qu'à la déportation :

— Voilà comme ils font toujours, s'écria-t-il ; avec leur modérantisme, ils gâtent tout.

Quelle modération, grand Dieu ! On ne nous tue pas à l'instant, il est vrai, mais un voile impénétrable couvre le lieu où nous devons être déportés. Ce terrible silence, comme l'a très bien dit Camille Jordan, double

c'est Murinais, vous ne vous trompez pas. » Ses cheveux blancs, cette dignité, ce calme que donne l'innocence, ce saint respect qu'inspire la vieillesse, sont impuissants sur ces âmes de bronze ; ils le traînent à la prison du Temple.

(1) On les avait choisis en conséquence.

les alarmes que devait déjà nous inspirer la cruauté de nos juges. La mer n'a point de rivages ignorés, l'Afrique de déserts, les Indes d'îles sauvages, il n'est point de plages brûlantes sous les tropiques, de glaces sous les pôles qui ne s'offrent à notre imagination inquiète comme devant être notre tombeau : et c'est dans cette affreuse incertitude que nous devons perdre de vue les rivages de la France. Ah ! la mort elle-même eût eu pour nous mille fois moins d'amertume. De quelles séparations plus déchirantes peut-elle donc être le signal ? Que regrette-t-on en quittant la vie, si ce n'est sa patrie, ses parents, ses amis, et toutes ses habitudes chères, dont se compose le charme de l'existence ? Du moins en montant à l'échafaud du martyr, l'âme de l'homme de bien s'élève et se soutient par l'aspect même de son honorable supplice ; du moins, en déposant sa dépouille mortelle, son cœur se sent fortifié par une sublime espérance, encouragé par les plus illustres exemples (1) ; il voit de magnifiques perspectives s'ouvrir devant lui après un court instant de douleur.

Mais ici le génie du mal ne semble-t-il pas avoir trompé les calculs mêmes de cette Providence bienfaisante qui veut que le dernier terme des cruautés des méchants devienne le commencement de la récompense de la vertu ? Un long et aride intervalle est placé pour nous entre la fin de la vie et l'entrée de l'immortalité : nous le traverserons seuls ; nous ne connaîtrons que la douleur solitaire ; et plus nous sommes sensibles, plus elle sera pénétrante. Nous aurions pu dédaigner la vie, mépriser les tortures du corps : mais celles du cœur ! comment les braver ? C'est de nos propres affections qu'on a voulu faire nos bourreaux : c'est le

(1) Combien l'horreur de l'échafaud révolutionnaire a dû s'affaiblir pour les victimes qui y sont montées après les augustes martyrs que la plus profonde scélératesse y a immolés !

père, le fils, l'ami, le citoyen qui sont déchirés, quand l'homme est épargné (1). O vous ! qui osiez exalter la douceur d'un semblable traitement, vous n'avez fait que déceler le fond de vos âmes de bronze, démontrer que vous n'avez jamais connu les premiers sentiments de la nature, et prouver que vous n'étiez pas même des hommes, lorsque vous prétendiez être si humains... Et ce sont de tels tigres qui, dans leur aveugle rage, ont osé dire que « notre existence accusait la nature, compromettait l'espèce humaine (2) ». L'extravagance et l'atrocité peuvent-elles être portées plus loin ?

Dans les moments où il nous avait été permis de prendre l'air dans le jardin du Temple, nous avions aperçu le commodore Sydney-Smith, devenu depuis si célèbre par sa défense de Saint-Jean d'Acre contre Buonaparte, et par sa campagne d'Égypte. Quoique toute communication avec lui nous fût interdite, il parvint à nous approcher et nous dit en passant :

« Messieurs, vous étiez avant-hier membres du gou-
« vernement français, et dès lors nous étions ennemis ;
« aujourd'hui que le malheur nous réunit, je vou-

(1) Plusieurs des épouses des déportés ont demandé la triste faveur d'accompagner leurs maris, et de partager toutes les rigueurs de leur sort : d'ironiques refus ont été l'unique fruit d'une démarche aussi honorable.

(2) Expressions du rapport sur le 18 fructidor. Impitoyables proscripteurs ! vous trouviez alors trop modérée une mesure illégale qui condamnait les hommes les plus recommandables à aller chercher au milieu de toutes les douleurs, de toutes les ignominies, une mort lente dans des déserts pestiférés ; et aujourd'hui vous criez à la tyrannie, à l'injustice contre une loi qui permet à des hommes que le pardon du plus grand des crimes n'a pu ramener, d'aller avec tout ce qui leur est cher jouir de leurs scandaleuses richesses partout où ils veulent, excepté sur le sol qu'ils ont rougi du sang le plus pur, et qu'ils auraient dû fuir eux-mêmes s'ils étaient susceptibles de quelque pudeur ! Que d'utiles vérités décèle un tel contraste !

« drais être assez heureux pour vous être utile (1).
« Soyez assurés que je n'y négligerais rien. »

Nous avions également vu MM. de La Ville-Heurnois et Brothier, qu'une commission militaire avait, peu de mois auparavant, condamnés à quelques années de reclusion, pour avoir figuré comme commissaires du Roi dans une prétendue conspiration (2). Un troisième, M. D..., frappé par le même jugement, mais moins rigoureusement traité par le Directoire, avait été transféré à la Force au moment de notre arrivée. Ces deux messieurs étaient également parvenus à éluder la défense de nos surveillants, et nous avaient appris que nous étions leurs complices : c'était le résultat d'une déclaration que la séduction ou la peur avait arrachée à M. D... et qui devint un de nos chefs d'accusation. Elle ne nous aurait fait que pitié, si elle n'eût servi de prétexte pour associer à notre infortune ces deux nouvelles victimes, quoique leur sort eût été fixé par une commission militaire nommée par le Directoire lui-même. Le décret les accabla, et il fut impossible de les encourager par notre imperturbable résignation, parce que l'humeur que l'*indulgence* de nos juges donna au commandant nous valut une mise au secret; il ne nous fut plus permis de sortir de nos chambres jusqu'à nouvel ordre.

Heureusement nos épouses obtinrent au moins pour elles quelques modifications à cette barbare sévérité, mais ce ne fut pas sans essuyer tout ce que l'impudence et la cruauté ont de plus amer.

« De quoi vous plaignez-vous? leur disait l'un de
« ces insolents proscripteurs, vos maris méritaient la
« mort, et ils ne seront que déportés... Pouvait-on les
« traiter avec plus de douceur, ajoutait l'autre, lors-

(1) *Anecdotes secrètes du 18 fructidor.*

(2) J'avais été un de leurs défenseurs au Corps législatif, contre la ridicule prétention du Directoire de rendre un abbé et un conseiller au Parlement justiciables d'un conseil de guerre.

« qu'on aurait dû les fusiller?... La déportation n'a « rien d'alarmant, surtout dans le pays où on les con« duit; c'est un des plus beaux du monde, observait « avec un sourire ironique l'honnête B... »

Mme de Murinais s'adresse à M... dans l'espoir de le toucher en faveur de son mari, courbé sous le poids de l'âge et des infirmités : elle employa cette éloquence touchante qui part du cœur, et qui a tant de force dans la bouche d'une femme. M... parut un instant ému; quelques larmes lui échappèrent, et il promit tout... Oui, dût-on ne pas le croire, le fait est certain, M... laissa couler deux ou trois larmes, ce fut une surprise, et il s'en justifia en proposant le premier l'ordre du jour sur la réclamation.

Les portes de notre prison se rouvrirent encore pour nos épouses, et l'amitié se joignit à la tendresse conjugale pour adoucir nos peines. Une d'elles est abordée le soir en sortant du Temple par un homme qu'elle ne connaît pas.

« Madame, vous êtes sans doute la femme d'un des « infortunés que le crime poursuit, lui dit-il. — Oui, « monsieur, et elle nomme son mari. — Ah! madame, « il n'a pas eu le temps de rassembler beaucoup de « fonds, permettez que l'amitié lui fasse cette légère « avance. »

Et en même temps, deux rouleaux de louis sont offerts avec cette délicatesse qui ne permet guère de refuser.

« Homme généreux! mon mari ne peut en avoir « besoin; quelques amis ont déjà pourvu à ce qui lui est « nécessaire; demain je le lui apporterai. — Eh bien! « répond l'inconnu, Pichegru n'est pas fortuné, qu'il « ne craigne pas d'accepter ce qu'un ami lui offre... »

En prononçant ces mots, il glisse dans le fichu de la dame les rouleaux qu'elle n'osait accepter, et l'homme vertueux disparut.

Estimable Dauchy! votre modestie a vainement cherché à ensevelir ce trait de générosité. Vos collègues ne pouvaient pas s'y méprendre.

Un vieillard, que Mme L... ne connaissait pas, s'était présenté chez elle le matin : « Madame, lui avait-il « dit, j'ai voué à votre mari estime et amitié; veuillez « lui remettre ces cinquante louis : je suis assez mal- « heureux pour n'avoir en ce moment que cette somme « à lui offrir; votre délicatesse ne saurait en souffrir; « c'est un simple prêt que notre ami me rendra à son « retour. Adieu, madame. »

Et le bon vieillard s'éloigne sans vouloir se nommer.

Combien d'autres témoignages du plus vif intérêt ne pourrais-je pas citer! Mais nos lâches persécuteurs s'en offensent, s'en effrayent. Les tyrans sont si ombrageux, ils portent le raffinement de la barbarie jusqu'à nous arracher à ces dernières consolations. Les perfides! pendant qu'ils flattent nos parents, nos amis, de l'espoir d'améliorer notre sort, de nous assigner pour exil les lieux que nous choisirons, de nous laisser le temps de pourvoir à tous nos besoins; tandis, enfin, qu'ils emploient tous les moyens pour entretenir notre sécurité, ils font secrètement préparer les *cages de fer* dans lesquelles nous devons partir, exposés à l'humiliante curiosité de la populace et aux outrages des brigands que nous avions voulu réprimer.

C'était dans la journée du 21 que chacun s'empressait de nous apporter les flatteuses espérances qui cachaient l'abominable piège tendu à notre confiance. Les visites de nos parents, de nos épouses s'étaient prolongées jusqu'à notre souper; enfin, la nuit que nous allions passer était depuis notre arrestation la première qui semblait nous promettre quelque repos. Que nous fûmes cruellement trompés! A peine commencions-nous à goûter les douceurs du sommeil qui

nous fuyait depuis si longtemps, que nos verrous s'ouvrent avec une effrayante précipitation! Une espèce d'officier à figure patibulaire entre dans notre chambre, s'approche de nos grabats, nous examine et nous compte sans proférer un seul mot. Un regard farouche lancé sur Pichegru termine sa visite, et les verrous se referment. Intrigués d'une visite aussi extraordinaire, nous prêtons l'oreille, et nous entendons le bruit d'armes, de chevaux, de voitures, en un mot, de tout ce qui compose un grand attirail militaire. Une voix prononce assez haut cette phrase terrible : « Qu'on se dépêche, il faut que l'expédition soit finie avant le jour! » Comment nous défendre des plus sinistres pensées? Tout nous présente l'image de la mort; nous nous préparons à ses coups, lorsque le lugubre silence qui régnait dans notre prison est rompu par des propos menaçants et le bruit des verrous qui s'ouvrent de nouveau. Nous voyons entrer le même homme qui nous avait passés en revue quelques heures auparavant : « Levez-vous promptement, nous dit-il du ton le plus insolent, et descendez tous à la geôle... — Remonterons-nous, demande Bourdon, ou est-il nécessaire d'emporter le peu d'effets que nous avons?... — Non, non! réplique vivement le sbire, vous n'en aurez plus besoin... — Allons, du courage, mes amis, du courage, dit le général Willot; nos maux vont finir, et bientôt commenceront ceux de nos assassins... » Nous nous embrassons tous, et nous suivons à demi nus le porteur de l'ordre fatal.

Entrés à la geôle, nous y trouvons MM. de La Ville-Heurnois, Brothier et Barthélemy. Ce dernier venait d'être amené par le ministre S... qui, dans le trajet, lui disait pour le rassurer : « Voilà ce que c'est qu'une révolution; nous triomphons aujourd'hui, demain peut-être sera-ce votre tour. — N'est-il arrivé aucun malheur? La tranquillité publique n'a-t-elle point

« été troublée? lui demanda l'excellent directeur. — « Non, du tout; la dose était cependant forte, mais « elle a bien pris, et le peuple a avalé la pilule. »

M. Barthélemy avait été arrêté la nuit du 17 au 18, avant que l'on tirât le canon d'alarme. Lorsqu'on se présenta, il ne se permit aucune réflexion, il ne demanda pas même à voir l'ordre de son arrestation ; ces mots : « O ma patrie! » furent les seuls qu'il prononça. Il resta gardé chez lui jusqu'au moment de notre départ.

L'ordre de s'assurer de Carnot fut donné en même temps, mais il fut assez adroit et assez bien servi pour s'y dérober.

Pendant que nous attendions notre sort dans la geôle, plusieurs alguazils s'efforçaient d'augmenter notre inquiétude par les propos les plus atroces. Cependant, l'ordre de monter en voiture arrive, et au moment où nous nous y préparons, la scène la plus touchante suspend nos alarmes. Un homme entre, un papier à la main, et la satisfaction peinte sur sa figure. Il se précipite aux genoux de M. Barthélemy en s'écriant : « Je l'ai enfin obtenue, cette permission que « je sollicite depuis trois jours, ô mon cher maître, je « ne vous quitterai donc pas. » M. Barthélemy, vivement ému, relève ce fidèle ami et le serre dans ses bras : je ne sais pas si nos sbires eux-mêmes ne furent pas attendris ; un des chefs seul parut insensible à cet admirable dévouement. « Tu veux donc, dit-il après « avoir vu l'ordre du Directoire, associer ton sort à « celui de ces hommes à jamais perdus ? Quels que « soient les événements, sois sûr qu'ils ne reviendront « pas ! — Mon parti est pris, répond le bon serviteur, « heureux si je puis adoucir les malheurs de mon maître « en les partageant. — Va donc, fanatique, périr avec « lui, réplique l'officier ; soldats, qu'on surveille cet « homme d'aussi près que les autres ! »

Généreux Letellier, que ta conduite fut noble (1) ! Tu méritais de survivre aux infortunes de ton digne maître et de partager son triomphe. Que ton nom, du moins, passe à la postérité ! que ton action, recueillie par l'histoire, repose l'âme fatiguée de tant d'horreurs, et fasse oublier un instant les méchants et les ingrats !

Nous sortons de la geôle ; l'honorable sir Sydney Smith, témoin de notre départ, aussi inquiet que nous sur le sort qui nous attend, touché jusqu'aux larmes, s'écrie avec indignation : « C'est donc ainsi que la « France récompense ses défenseurs ? Qu'ils sont « cruels, les Français ! — Gardez-vous de le croire, « commodore, reprend M. de Murinais, ce ne sont pas « les Français qui nous persécutent, ils nous plaignent : « ne confondez pas nos compatriotes avec leurs ty- « rans... » M. de Murinais ne voit plus ses malheurs dès qu'il s'agit de défendre l'honneur de sa patrie.

Nous traversons la cour entre deux haies de soldats exaspérés, et nous arrivons, accablés de leurs outrages et de leurs menaces, aux voitures qui nous attendaient. Juste ciel ! quelles voitures ! Modelées sur celles qui servent au transport des animaux féroces, elles consistaient en grandes cabanes montées sur un fourgon d'artillerie. De gros barreaux de fer, placés devant et derrière, laissaient aux curieux la facilité de contempler les patients qui y étaient renfermés ; deux planches servaient de sièges... Et des septuagénaires, des hommes infirmes, malades, sont destinés à faire plus de cent lieues dans cet équipage meurtrier (2) !

(1) Le courageux dévouement de ce serviteur fidèle ne s'est pas démenti un seul instant dans les peines de l'exil. Le malheureux Letellier est mort au retour de M. Barthélemy, dans sa traversée de la Martinique.

(2) Et les lâches auteurs d'un traitement aussi infâme viennent aujourd'hui, sous le masque d'une niaise philanthropie, déclamer contre la sévérité exercée envers les régicides qui ont eu toute facilité pour se rendre où bon leur semblait, bercés dans leurs commo-

Notre nombre s'élevait à seize, et celui des voitures à quatre (1). On nous y répartit en nombre égal. Nous nous trouvâmes quatre dans chacune : on y ajouta un surveillant sous prétexte de garder la clef du cadenas qui fermait la grille par laquelle on y entrait, mais bien réellement pour recueillir tout ce qui pourrait nous échapper. Le convoi se mit en mouvement à deux heures du matin, le 22 fructidor (8 septembre). Le temps était comme l'œuvre, abominable. Notre escorte se composait d'environ 600 hommes d'infanterie et cavalerie. Elle était commandée par le général Dutertre; deux pièces de canon suivaient nos voitures; un morne silence régnait autour de nous; nous arrivâmes près du Luxembourg, notre convoi s'y arrêta, sans doute pour nous rendre témoins de la joie qui y régnait; on appela le commandant de l'expédition, et après l'échange de quelques courtoisies à la 93, on lui recommanda d'*avoir bien soin de ces messieurs*. Quelques frères et amis, membres du prétendu Conseil des Cinq-Cents en permanence à l'Odéon, ne purent résister au plaisir de contempler leur ouvrage; ils se mêlèrent aux chasseurs de l'escorte, trinquèrent avec eux, et nous portèrent d'ironiques santés. Le convoi se mit en marche, et nous arrivâmes enfin à la barrière d'Enfer. Ce fut là seulement que nous eûmes la certitude qu'on ne nous conduisait pas à la plaine de Grenelle, dont le nom

des carrosses, et entourés de toutes les recherches du luxe et de la mollesse! Comment croire à tant d'impudeur, si l'on n'en était pas témoin?

(1) Savoir : M. Barthélemy, directeur; MM. Lafond-Ladebat, Marbois, Murinais, Rovère et Tronson du Coudrai, membres du Conseil des Anciens; les généraux Aubry, Pichegru et Willot; MM. Bourdon (de l'Oise) et de Larue, tous les cinq membres du Conseil des Cinq-Cents; MM. de La Ville-Heurnois et l'abbé Brothier, commissaires du Roi; MM. Ramel, commandant des grenadiers du Corps législatif, et Dossonville, inspecteur de police; enfin Letellier, valet de chambre de M. Barthélemy.

avait cent fois frappé nos oreilles. Nous prîmes la route d'Orléans; mais si nous échappâmes à la fusillade, de quelles inquiétudes ne fûmes-nous pas dévorés ! Où et comment se terminera la course que nous commençons? Quelles seront nos ressources? Aucun de nous n'en a de suffisantes, même pour un voyage de quinze jours, et plusieurs partent avec les seuls vêtements qui les couvrent (1). Nous nous représentons nos parents, nos amis, que nous avons laissés hier dans le calme de l'espérance, arriver au Temple, nous y chercher, et apprendre notre subite disparition. Cette nouvelle accabla l'épouse de l'un de nous qui était allée chez R... à sept heures du matin pour lui demander un sursis au départ de son mari, jusqu'à ce que sa santé lui permît d'entreprendre un si pénible voyage. R..., qui avait signé l'ordre de départ, qui avait joui de son triomphe au moment où notre convoi s'était arrêté sous ses croisées, affecte de montrer les dispositions les plus favorables, et n'hésite point à accorder la suspension qu'elle réclame : elle court porter cet adoucissement à son mari, et déjà le malheureux est condamné à ne plus la voir. Le désespoir dans l'âme, elle retourne avec plusieurs de ses compagnes d'infortune à l'antre directorial, s'abandonne à tout ce que sa juste et profonde indignation peut lui inspirer, et n'est apaisée que par la certitude qu'on lui donne que si le départ des déportés a été aussi précipité, *c'est que leur propre sûreté l'exigeait :* mais qu'ils séjourneront un mois à Rochefort pour ménager à leurs parents toute facilité de les voir et de pourvoir à leurs besoins... *Notre propre sûreté l'exigeait !* Les misérables ! ah ! s'ils avaient quelques craintes, eux seuls en étaient les objets. Au surplus, on connaîtra bientôt ce que l'on devait entendre par les promesses d'un membre du Directoire.

(1) Le général Pichegru était de ce nombre.

Poursuivis par cet affligeant tableau, nous arrivons vers les deux heures à Arpajon, où le chef de nos sbires nous prépare un traitement d'un genre que nous ne pouvions pas soupçonner : il veille lui-même à notre sortie de nos cachots ambulants. Je ne saurais peindre ce que nous avions eu à souffrir des cahots, surtout MM. de Marbois et Barthélemy, qui étaient fort incommodés. Cependant, notre contenance fut ferme, si ferme qu'elle parut au chef une insulte : « Ces scélérats, « dit-il à demi-voix, ont l'air de me braver, mais nous « verrons si je viendrai à bout de leur insolence » ; et, au même moment, il nous fait conduire dans une espèce de cachot rempli de fumier, et d'où s'exhalait une odeur si méphitique que nous reculâmes d'horreur. Dix de nous y étaient déjà entassés, pouvant à peine y tenir debout, lorsque l'indignation nous transporta : « Faites- « nous fusiller sur-le-champ, s'écria M. de Marbois, du « moins nous n'éprouverons pas les angoisses de l'ago- « nie : vous ne placeriez pas les animaux les plus im- « mondes dans un tel cloaque, et vous auriez l'atrocité « d'y mettre des hommes respectables ! » La femme du geôlier, excitée par les ironies de Dutertre, se permet les plus grossières imprécations. Cependant nous insistons, et enfin, grâce à un adjudant (M. Auchereau), nous obtenons la faveur d'être placés dans les greniers de la maison du geôlier. On y étend de la paille, sur laquelle, après un assez frugal repas, nous appelons inutilement le sommeil.

Le lendemain à midi, nous arrivons à Étampes. Dutertre n'ignorait pas que les anarchistes y avaient fait leurs preuves dans le cours de la Révolution, et y étaient encore nombreux. Il fait arrêter le convoi au milieu de la place : la populace s'y réunit, entoure nos voitures, mais n'exécute qu'à demi les instructions que sans doute elle avait reçues. Une douzaine de bouches au plus laissent échapper quelques insultes. M. Tronson

du Coudrai, député de ce département, n'en est pas moins sensible à cet acte d'ingratitude ; il se lève avec vivacité et s'écrie : « Oui, regardez bien, c'est moi, « c'est votre représentant : le reconnaissez-vous dans « cette cage de fer? C'est moi que vous aviez chargé « de soutenir vos droits, et c'est dans ma personne « qu'ils ont été violés ; je suis traîné au supplice sans « avoir été jugé, sans même avoir été accusé; mon « crime est d'avoir protégé votre liberté, vos proprié- « tés, d'avoir cherché à procurer la paix à notre patrie, « d'avoir voulu vous rendre vos enfants ; mon crime « est d'avoir été fidèle à la Constitution, et pour prix « de mon zèle à vous servir, à vous défendre, vous « vous joindriez aujourd'hui à mes assassins ! »

Cette courageuse harangue fut bientôt interrompue par nos gardiens ; mais elle en imposa tellement à cette populace qu'elle resta muette. Dutertre, voyant son but à peu près manqué, nous fait donner à travers les barreaux du pain et du vin, et s'empresse de nous faire repartir pour Angerville. Il essaye encore de nous jeter dans un cachot de la nature de celui d'Arpajon ; mais l'adjudant Auchereau prend sur lui de nous faire descendre dans une auberge; il en fut vraisemblablement puni par son renvoi à Paris : nous ne le vîmes plus et nous sentîmes plus d'une fois pendant le reste de notre route la perte que avions faite.

Orléans nous vit de bonne heure le 24 fructidor (10 septembre); on nous y fit séjourner pour laisser reposer notre escorte. Le vif intérêt que nous témoignèrent quelques personnes justes et sensibles nous fit oublier un moment l'horreur de notre situation.

Le couvent des Ursulines, converti comme tant d'autres en maison de reclusion, fut désigné pour notre prison. On nous y installa ; notre escorte, un peu fatiguée, fut dispensée de nous garder. On confia ce soin à la gendarmerie, qui s'en acquitta noblement et sans

rigueur; elle suivit les ordres et l'exemple de son estimable chef (M. Saulnier), qui s'est acquis des droits à notre reconnaissance. Des lits excellents nous étaient déjà préparés, un repas presque somptueux nous fut servi, et ces bienfaits furent l'ouvrage principalement de deux dames dont nous ne pouvons nous rappeler sans attendrissement les soins généreux et délicats. La noblesse de leur âme perçait à travers les habits grossiers sous lesquels elles s'étaient déguisées pour arriver jusqu'à nous à titre de femmes de service. Vêtements, linge, argent, tous les genres de secours nous furent offerts par ces femmes généreuses; mais de toutes ces offres nous crûmes ne devoir accepter que celle de faire passer des lettres à nos familles; nous saisîmes avec d'autant plus d'empressement cette précieuse occasion, qu'elle était depuis notre départ la première dont nous pussions profiter avec confiance.

Des moyens assurés d'évasion furent ménagés à plusieurs de nous par des amis particuliers. Pichegru, Willot, La Ville-Heurnois et moi en reçûmes la proposition positive. Mais la crainte d'aggraver le sort de nos camarades (1), qui ne pouvaient ou ne voulaient point (2) s'évader, ne nous permit pas de balancer.

(1) « Le général Dutertre se pénétrera si fort de la nécessité de prévenir toute occasion qui pourrait procurer ou favoriser la fuite, qu'en cas d'attaque de la part de quelque individu ou d'insulte, *il doit agir militairement sur les condamnés* plutôt que de se les voir ravir. » (Mémoire justificatif de Dutertre.)

Nous ne connaissions pas précisément cette disposition, mais nous savions très bien qu'on ne laisserait pas échapper le plus léger prétexte de nous assassiner. Pouvions-nous exposer nos compagnons à la rage dont auraient été transportés nos geôliers?

(2) M. Tronson du Coudrai s'était fait une étrange religion politique : il aurait cru manquer à sa dignité, à son caractère, en se dérobant à la persécution. Voilà du moins ce qu'il mettait en avant lorsque nous lui parlions d'évasion. Mais son secret motif était vraisemblablement l'illusion qui avait constamment égaré plusieurs de

Nous remerciâmes nos bienfaiteurs et remontâmes, le 25 fructidor (11 septembre), avec la même résignation dans nos cages pour nous rendre à Blois.

Des émissaires nous avaient devancés, et ce fut dans cette ville que deux adjudants de Dutertre donnèrent la première preuve de leur zèle à seconder les intentions bénignes du Directoire (1); car nous y trouvâmes un rassemblement assez considérable de *souverains de 1793*, bateliers pour la plupart; mais ce qui nous parut le plus curieux, c'est que, parmi les reproches que quelques vociférateurs nous adressaient, se faisaient remarquer ceux d'*être cause de la guerre*, *d'accabler le peuple d'impôts*, *de nous être enrichis de ses dépouilles*, etc., inculpations qui toutes s'appliquaient précisément à nos proscripteurs.

Et, en effet, en quoi consistaient nos richesses ? Pouvait-on citer celles de M. Barthélemy, successivement ambassadeur et directeur? Et de M. de Marbois, longtemps intendant avant la Révolution ? Quelques-uns, tels que M. Lafond-Ladebat, n'avaient-ils pas au contraire oublié leurs intérêts particuliers pour ne s'occuper que de ceux de leur patrie, et leur fortune n'en avait-elle pas notablement souffert ?

Pichegru était-il riche autrement qu'en vertus et en

nous. Il semblait persuadé que c'était par une espèce d'erreur qu'il se trouvait enveloppé dans la déportation ; que ses amis parviendraient à obtenir, avant son embarquement, que du moins on le jugeât régulièrement. Il ne nous eût pas été difficile d'opposer à cette folle espérance des raisonnements péremptoires puisés dans sa probité et ses talents; mais nous nous faisions un scrupule de détruire une idée qui l'aidait à supporter le poids de son infortune.

(1) Dutertre lui-même a dit dans son Mémoire justificatif, p. 28, 30, 31 et 43, que ses deux adjudants « avaient la confiance des « deux directeurs qui avaient dirigé les journées des 17 et 18 fructidor : j'ignore s'ils avaient reçu des instructions particulières, « mais à plusieurs reprises la multitude qui se trouvait sur notre « passage a été provoquée à se porter à des excès ».

talents? Il partit dans un dénuement absolu. Une dette de six cents francs n'était pas acquittée; on s'adressa à sa sœur, à son frère, ministre de la religion catholique; ne vivant que des bienfaits de l'illustre proscrit, ils ne purent payer. Des trophées bien glorieux se trouvaient entre leurs mains; il faut en faire le sacrifice : le chapeau, l'habit, l'épée du général sont vendus!... C'est la dernière ressource du héros qui a vu à ses pieds tous les trésors de la Hollande!

Quel rapprochement!... Les accusateurs, obscurs avant la Révolution, possèdent de vastes châteaux, d'immenses terres, fruits de leurs brigandages, et les accusés qui avaient occupé les premiers emplois de l'État sont tous bien loin de l'opulence, et plusieurs très près de l'indigence (1)...

Notre début à Blois ne nous promettait pas un traitement fort doux : nous ne fûmes pas trompés. On nous plaça dans une petite église fort humide, sur le carreau de laquelle on jeta un peu de paille destinée à recevoir nos corps meurtris et douloureux. Une scène déchirante vint encore ajouter à la rigueur de notre position. Mme de Marbois était à Metz au moment de l'arrestation de son mari. A cette triste nouvelle, elle vole à Paris; nous n'y étions déjà plus; la crainte de manquer le convoi ne lui permet pas de s'exposer aux lenteurs d'une sollicitation auprès des Directeurs. Elle se met sur sa trace sans permission de voir son mari où elle pourra le rejoindre. Enfin, après trois jours et trois nuits de marche, elle nous atteint à Blois. Son premier mouvement la dirige vers notre prison; on la repousse; elle s'adresse au commissaire du pouvoir exécutif qui déclare ne pouvoir pas prendre sur lui

(1) Le séquestre mis sur nos biens a dû convaincre nos persécuteurs que la fortune publique trouverait une bien faible ressource dans le nécessaire dont cette rigueur nous privait.

une telle faveur. Elle revient à la charge auprès de Dutertre, qui ne se montre pas plus indulgent. Enfin, ce n'est qu'au moment de notre départ que ses instances, ses larmes et la sensibilité d'un officier municipal fléchissent un peu nos geôliers. Il lui est permis de voir son mari, mais une demi-heure seulement, et en présence d'un surveillant qui, la montre à la main, n'accorde pas une seconde de plus, et s'oppose à ce que les deux époux se parlent en anglais. La fugitive demi-heure expirait, lorsque M. de Marbois, entr'ouvrant la porte de notre prison, nous dit : « Mes compa-« gnons, je vous présente ma femme qui, au moment « de se séparer de moi, désire aussi vous faire ses « adieux. »

Nous l'entourons avec transport, mais à peine pouvons-nous recueillir les souhaits qu'elle nous adresse. Le surveillant, mécontent, ne permet qu'en murmurant aux deux époux de s'embrasser, et les arrache l'un à l'autre. L'émotion de M. de Marbois fut vive et profonde, mais son courage vint à son secours.

A tant de dureté se mêlèrent cependant quelques témoignages d'intérêt bien propres à nous dédommager. Mme de Lavoisier, épouse du savant et estimable Lavoisier, moissonné par la faux révolutionnaire, eut la bonté de nous faire faire les offres les plus généreuses. L'espoir de séjourner à Rochefort nous empêcha de les accepter; mais nous n'en demeurâmes pas moins pénétrés de la plus vive reconnaissance.

Les propositions d'évasion furent renouvelées à quatre de nous. Pichegru reçut un billet conçu en ces termes :

« Général, sortir de votre prison avec MM. Willot, « Aubry et de Larue, monter à cheval, vous sauver « sous des noms fictifs, à la faveur de très bons pas-« seports, tout cela ne dépend que de vous. Vous « trouverez de braves et nombreux amis. Si vous y

« consentez, aussitôt après avoir lu ce billet, appro-
« chez-vous de la garde qui vous surveille, le chapeau
« sur la tête; ce sera la preuve de votre consente-
« ment; alors soyez, de minuit à deux heures, éveillés
« et habillés. » Pichegru, après nous avoir fait part de ce billet et de son refus, fondé sur les mêmes motifs, s'approche de la garde, *tête nue*... La personne qui désirait nous sauver jeta sur lui un regard de regret mêlé d'admiration, et s'éloigna.

Il était deux heures du matin : nous partîmes enfin, et à temps. Les manœuvres séditieuses opéraient de plus en plus. Le rassemblement était beaucoup plus considérable qu'à notre arrivée, les insultes plus multipliées, les menaces plus vives; en un mot, je ne sais trop ce qui serait arrivé sans le courage du brave officier municipal qui protégea notre départ.

Nous arrivâmes un peu tard à Amboise. Le mauvais état de la prison força Dutertre à nous mettre à l'auberge. Le local n'était pas vaste; on nous entassa tous dans une petite chambre et on la garnit de paille. L'état-major de notre escorte se plaça dans la principale pièce, qui n'était séparée de la nôtre que par un mince colombage. La nuit fut gaie pour ces messieurs : une héroïne qu'ils avaient recrutée à Orléans en fit les principaux frais. Leurs plaisirs furent cependant troublés vers les minuit : une alerte est donnée tout à coup, la cavalerie a ordre de monter à cheval; les sentinelles sont doublées partout; Pichegru approche de la croisée pour reconnaître les causes d'un mouvement aussi extraordinaire et aussi inquiétant pour nous; une balle siffle à son oreille; on lui ordonne de se remettre sur sa paille; et au même instant plusieurs de nous voient placer à leur tête un factionnaire armé de deux pistolets, et ce doux oreiller ne les quitte qu'à sept heures du matin. Nous n'avons jamais pu découvrir la véritable cause d'une mesure aussi sévère; mais il est probable

que nous la dûmes à quelque fausse crainte d'enlèvement.

A neuf heures, nous prîmes la route de Tours ; nous y arrivâmes à quatre heures. Les autorités de cette ville venaient de subir une *épuration*. Nous ne tardâmes pas de nous en apercevoir; on nous mit à la Conciergerie, occupée par les galériens. Confondus avec eux dans la cour des cachots, nous demandâmes en vain un local particulier... « Voilà votre appartement », nous dit ironiquement un brutal geôlier en nous désignant un petit cachot très humide, et il se retira. Les galériens montrèrent plus de pudeur que les nouveaux magistrats de Tours. Ils se tinrent à l'écart pour nous laisser la cour libre, et l'un d'eux nous dit : « Comme « on vous traite, messieurs! Nous ne sommes pas di- « gnes de nous trouver avec vous; cependant, si dans « cette affreuse situation nous pouvons vous rendre « quelques services, ne les refusez pas. Le cachot « qu'on vous destine est le plus froid, le plus petit; « nous vous prions de prendre le nôtre qui est moins « malsain. »

Nous acceptons l'échange dont ces malheureux refusent le prix, et par respect ils cessent de nous approcher.

Notre repas fut analogue à notre logement. Le lendemain 28 (14 septembre) nous quittâmes cet affreux séjour pour nous rendre à Sainte-Maure, où nous fûmes un peu dédommagés d'un aussi indigne traitement. Dutertre ayant trouvé dans cette petite ville une colonne mobile de la garde nationale composée de paysans, en profita pour donner quelque repos à sa troupe vraiment excédée de fatigue. Il la chargea de nous garder sous la responsabilité de la municipalité, qui, heureusement, n'avait pas encore été *épurée*. Elle ne négligea rien pour adoucir notre sort; une maison saine et commode, de bons aliments, de bons lits furent le fruit de ses soins. Le zèle, l'intérêt qu'elle y mit aug-

mentèrent encore le prix de services aussi essentiels dans le pitoyable état où nous nous trouvions.

La garde partageait cette bienveillance ; nous pouvions aller jusqu'à la chaussée sans être même observés, et de la chaussée à la forêt la distance était très courte. Cette proximité donna à Ramel l'idée d'en profiter ; il nous en parla ; mais n'eussions-nous pas connu les dispositions négatives de plusieurs de nos compagnons, que la seule pensée d'abuser de la confiance de ces braves gens, et de les exposer à toute la fureur du Directoire, nous aurait fait rejeter la proposition ; nous nous bornâmes donc à jouir des avantages que nous tenions de leur humanité, et ils ne furent pas de longue durée, car Dutertre s'aperçut bientôt des facilités qu'ils nous donnaient, et y mit sévèrement ordre.

Quelle différence à Châtellerault, où l'on nous traîna le lendemain par des chemins si mauvais que plusieurs de nous n'auraient jamais pu supporter les cahots, s'ils n'eussent enfin obtenu la permission de marcher entre quatre cavaliers ! On parut vouloir nous punir des bons traitements que nous avions trouvés la veille. Un cachot infect devient encore notre logement : la fétidité est telle qu'on est forcé de le laisser ouvert, et de remplacer les verrous par des factionnaires. M. Tronson du Coudrai, souffrant, était étendu sur un peu de mauvaise paille : un prisonnier qui, depuis trois ans, subissait la peine des fers, l'aperçoit, s'approche et lui demande s'il a besoin de quelque chose : « Je voudrais bien un peu d'eau fraîche », répond M. du Coudrai ; il s'empresse de nous en apporter à tous, et offre son lit au pauvre malade, trop heureux de trouver plus d'humanité dans l'âme d'un criminel que dans celle des suppôts du Directoire.

Ils ne nous furent pas plus favorables à Poitiers, où l'on ne nous traita guère mieux, malgré l'intérêt que nous témoignèrent quelques hommes honnêtes.

Le 17 septembre, nous arrivâmes à Lusignan, où le maire et le commandant de la garde nationale, que le Directoire n'avait pas encore eu le temps de changer, trouvèrent impossibilité absolue à nous mettre dans la prison. Ils désignèrent une auberge et offrirent de répondre de nous. Dutertre fut obligé de céder à d'aussi pressantes observations : on nous installa dans une auberge, où un bon repas et des lits réparèrent un peu nos forces fort affaiblies par nos souffrances et nos misérables gîtes depuis Sainte-Maure. Un rayon d'espérance vint augmenter le charme de ce meilleur traitement. Au moment où notre souper finissait, arriva un courrier : chacun forma ses conjectures ; ceux qui ne pouvaient pas croire à toute l'injustice et la rigueur du sort qu'on leur préparait, voyaient déjà leur rappel. Les plus incrédules eux-mêmes croyaient au moins à quelques modifications. L'illusion ne fut que de quelques heures ; nous apprîmes que le courrier n'était porteur que d'un ordre de faire arrêter et conduire à Paris de brigade en brigade le général Dutertre, qui s'était, disait-on, permis sur toute sa route de puiser dans les caisses publiques, sous prétexte de frayer à notre dépense. Elle n'était cependant pas considérable, puisque partout où nous fûmes bien traités, nous le dûmes aux personnes estimables que notre triste situation touchait. Un de ses adjudants fut chargé de l'exécution de l'ordre, et s'en acquitta avec une parfaite ponctualité. Dutertre, déjà couché quand le courrier arriva, fut impitoyablement arraché de son lit et prit sur-le-champ la route de Paris.

En changeant de commandant, nous ne changeâmes pas de sort : au contraire, il empira peut-être. On pouvait obtenir de la faiblesse de Dutertre ce qu'on ne pouvait pas espérer de la cruelle opiniâtreté de son successeur. Il nous donna dès le lendemain la mesure de ses dispositions pour nous.

A notre arrivée à Saint-Maixent, le maire, frappé de notre déplorable état, nous dit avec une touchante émotion : « Ah ! messieurs, combien je prends part à vos malheurs ! Tous les bons citoyens partagent mes sentiments. » Le nouveau commandant est instruit de cet accueil ; il devient une espèce de crime à ses yeux, et le sensible maire est écarté ; heureusement que l'ingénieuse bonté de ce magistrat sait suppléer à sa présence : il est remplacé par un adjoint non moins zélé à pourvoir à nos besoins.

Au moment de nous mettre en route pour Niort, on nous soumet à un examen que nous ne pouvons pas interpréter favorablement. Un officier de l'état-major nous appelle l'un après l'autre, vérifie notre signalement, et le fait transcrire par un certain C..., qui faisait les fonctions de secrétaire et avait été l'un des plus ardents amis du fameux Babeuf, le « Marat » de 1796.

Le plus profond mystère enveloppait toujours le lieu de notre destination ; nous n'avions entendu parler de Rochefort que d'une manière vague. Privés de toute relation avec nos familles, nous ne pouvions en obtenir aucune lumière sur le sort qui nous attendait ; la revision que nous venions de subir nous semblait de très mauvais augure : nous devions tout craindre de l'homme qui exerçait les fonctions de commissaire à Niort ; c'est dans cette perplexité que nous y arrivâmes, et partie de nos craintes fut bientôt justifiée. On nous jeta dans la basse-cour de la forteresse, dont l'humidité nous incommoda tous plus ou moins. L'officier municipal, infiniment peiné de la corvée dont il était chargé auprès de nous, cherchait tous les moyens de nous en dédommager. Les papiers publics, qui nous avaient été constamment refusés depuis notre arrestation, lui parurent devoir exciter notre curiosité ; il nous promit de nous les procurer, et il ne pouvait pas, en effet, dans la pro-

fonde ignorance où nous étions de tout ce qui s'était passé depuis dix jours, nous offrir quelque chose de plus intéressant. Mais le prévoyant commissaire y mit ordre; toute espèce de communication avec nous fut interdite sous les peines les plus graves, surtout au bon municipal dont, sans doute, il devina ou apprit les excellentes intentions.

Il fallut donc le lendemain, 20 septembre, nous remettre en route, aussi peu instruits qu'auparavant. Nous allâmes coucher à Surgères, un peu au-dessus du point où se réunissent les routes de la Rochelle et de Rochefort. Là, comme à Lusignan, le maire insista pour que nous fussions placés à l'auberge, et il l'obtint. Mais vraisemblablement le besoin que le commandant avait de communiquer encore avec nous y contribua plus que tout autre motif.

En effet, à peine fûmes-nous établis dans les chambres destinées à nous recevoir, qu'on nous appela de nouveau pour paraître devant un officier de marine qui, conjointement avec le commandant, nous fit encore décliner nos noms, nos âges, nos qualités, et vérifia nos signalements. Cette formalité nous convainquit que nous allions passer au pouvoir de la marine, et convertit en une espèce de certitude ce que jusque-là nous osions à peine espérer; nous nous livrâmes à la consolante idée qu'on nous conduisait à Rochefort, où le besoin de nous remettre des fatigues d'une route aussi pénible et le désir de voir nos parents nous faisaient bien vivement souhaiter de passer quelques jours. Tronson, caressant toujours la même chimère, portait l'espoir plus loin encore. « Pourquoi, disait-il, nos pro-
« scripteurs, débarrassés des hommes dont les talents
« ou le courage leur portaient ombrage, rassurés par la
« stupeur de la nation, investis d'une puissance dic-
« tatoriale, ajouteraient-ils à l'odieux de notre expul-
« sion celui d'une cruelle et inutile déportation au delà

« des mers? Nos amis leur démontreront qu'un simple « exil en Suisse suffit à leur sûreté, et convient à leur « propre intérêt. » Eh bien! nous nous trompions tous, et les hommes probes se tromperont toujours quand ils voudront calculer la marche des scélérats, et les divers degrés du crime.

L'erreur cessa peu d'instants après pour trois de nous: couchés au premier étage sur des matelas étendus à terre, nous n'étions séparés de la pièce de dessous que par un plancher si mal joint qu'il était impossible de ne pas voir ce qui s'y passait. Ce fut précisément dans cette pièce que se placèrent le commandant, deux autres officiers et le secrétaire C... Pichegru, Aubry et moi, couchés près les uns des autres, très peu disposés au sommeil, nous découvrîmes une fente assez large pour observer ces messieurs. Leur souper, beaucoup plus copieux que le nôtre, fut long et assaisonné de plaisanteries dont notre situation était le principal sujet. A minuit et demi, l'officier de marine fit remarquer qu'il était tard, et qu'il fallait s'occuper de l'*opération*. On prit donc des plumes, du papier, et le zélé C... se mit en devoir d'écrire sous la dictée du commandant... Qu'entendîmes-nous? Un procès-verbal qui constatait que, conformément aux derniers ordres du Directoire, nous n'étions sortis de nos voitures que pour entrer dans le *Brillant*, brigantin préparé à Rochefort pour nous recevoir.

Il est vraisemblable que ce terrible ordre, dicté par la peur qui poursuivait nos tyrans, était arrivé avec celui d'arrêter Dutertre, et que le commandant dressait son procès-verbal d'avance pour n'être point obligé de s'arrêter avant notre embarquement.

Cette disposition nous accabla ; cependant nous eûmes la force de taire à nos compagnons le cruel secret que nous venions de surprendre. Nous voulûmes leur épargner les déchirantes réflexions auxquelles

nous fûmes en proie le reste de la nuit, et pendant notre route pour Rochefort.

Nous arrivons sous ses murs le 21 septembre, entre trois et quatre heures du soir. Le convoi quitte la chaussée de la ville, défile sous les glacis, où une foule immense de curieux nous attendait, tourne la place, et se dirige vers les bords de la Charente. Quelle affreuse surprise pour ceux qui n'étaient pas préparés à ce raffinement de cruauté ! Les victimes seules peuvent en concevoir toute l'horreur. Arrachés la plupart, hélas ! pour jamais à tous les objets de nos affections, dénués des choses les plus nécessaires, nous allons être lancés sur les mers, et soumis à tous les risques d'une navigation dont nous ne pouvons plus apercevoir le terme. Quelques centaines de matelots et de forcenés, déshonorant l'uniforme de la marine, se placent en haies au moment où l'on nous tire de nos cages, que nous sommes réduits à regretter. Les cris féroces : *A l'eau ! à l'eau ! A bas les tyrans ! Faites-les boire à la grande tasse !* se font entendre. Les plus sinistres présages nous environnent : nous les évoquons en traversant cette troupe hideuse, et nous arrivons à la planche qui doit nous passer du bord de la rivière dans le canot.

Un commissaire fait l'appel, et à mesure que nous nous présentons, il nous fait entrer dans le canot. Au tour du général Willot, une de ces bêtes enragées répète le cri : *A l'eau !* — *Misérable !* lui réplique le général, *tu es trop lâche pour me rendre ce service.* L'aboyeur reste pétrifié, et l'appel continue. Le dernier est M. de Marbois, que le commissaire trouve dans un état si fâcheux qu'il fait difficulté de l'embarquer : le commandant jure, menace, et M. de Marbois est porté dans la fatale barque. Craignant de perdre de vue sa proie, il s'embarque et nous suit sur le brigantin mouillé à deux cents toises du bord. Nous sommes reçus par une douzaine de soldats du même

choix et de la même espèce que les précédents. On nous entasse dans l'entrepont, et dans un réduit si étroit et si bas que nous avons beaucoup de peine à nous y placer tous, et que nous ne pouvons y être qu'assis à terre. Une heure après notre installation, on veut bien se rappeler que nous devons avoir besoin de nourriture ; mais sans doute ce n'est que pour insulter davantage à notre malheur. On place au milieu de nous deux baquets : l'un a une destination que je n'ose indiquer, et l'autre contient des *gourganes* ou *féveroles* à demi cuites et nageant dans une eau rousse plus dégoûtante encore que le vaisseau qui la renferme. On ajoute à ce mets repoussant du pain de munition, une ration de vin et de l'eau, seule chose dont nous ayons fait usage, quoique nous n'eussions pris aucune nourriture depuis trois heures du matin ; il nous fut impossible de goûter aux gourganes : d'ailleurs, comment les aurions-nous puisées dans le baquet ? Nous n'avions ni cuillers ni fourchettes.

Pour surcroît de supplice, on avait mis à l'entrée de notre réduit deux sentinelles qui s'égayaient à nos dépens de la manière la plus outrageante. Pichegru, n'y pouvant plus tenir, veut réprimer leur insolence : « Je suis « maître de dire ce qu'il me plaît ! répliqua l'un d'eux. « Prenez seulement garde à vous ; vous n'êtes pas hors « de nos mains... » Et le séide n'avait pas vingt ans !

Cinq heures s'écoulent dans cette espèce de torture. Le bâtiment met à la voile, et après une heure de marche , il mouille dans la grande rade. Il était à peu près minuit. Un grand mouvement se fait entendre sur le pont ; les propos atroces se multiplient ; deux chaloupes sont mises en mer ; un officier ordonne que chacun se tienne à son poste. Les noms de Pichegru et Aubry sont prononcés ; on les fait monter sur le pont, et un lugubre silence succède à tous ces préparatifs. Nous ne doutons plus de notre sort ; des chaloupes à

soupape nous attendent, et la Charente va devenir notre tombeau. Au milieu de ces réflexions, M. Barthélemy et moi sommes appelés; de notre réduit nous passons dans un petit canot; on nous fait asseoir sur une planche; un matelot se place sur une autre vis-à-vis de nous; il tend la voile, saisit les rames, et nous partons comme un trait. Aucun mouvement du matelot ne nous échappe; à chaque instant nous croyons voir le canot s'engloutir. Cet état de crise dure une demi-heure; enfin, nous atteignons le vaisseau *la Vaillante*.

De quel poids nous sommes soulagés! Nous retrouvons, nous serrons dans nos bras nos deux compagnons. Le capitaine, affectant un air sévère, nous avait aidés lui-même à monter dans le vaisseau, en nous serrant la main de manière à ne pouvoir pas prendre le change sur ses véritables sentiments. Nos camarades arrivent successivement; et, en deux heures, nous nous trouvons tous réunis. La défense à l'équipage de communiquer avec les déportés sous quelque prétexte que ce soit est affichée à l'entrée du local qu'on nous avait préparé dans l'entrepont; tout, en un mot, offre l'aspect de la plus grande rigueur. Mais le commandant est là, sa rage nous poursuit jusque dans notre dernière prison : il observe tout, l'empressement qu'on met à nous donner des aliments, à préparer nos hamacs, lui rend suspect le capitaine (1); il adoucira notre situation : cette idée tourmente le sbire, il faut écarter un tel homme; son changement est arrêté.

Vainement M. Julien prit le masque d'un méchant homme; son cœur le trahit. Ses regrets en quittant le vaisseau égalèrent les nôtres.

(1) Ramel dit dans son journal que Willot, Pichegru, Dossonville et lui *furent mis dans la fosse aux lions :* je dois à la vérité et à la reconnaissance de démentir un acte de rigueur auquel le capitaine Julien ne se serait certainement pas prêté. Nous n'avons jamais été séparés ni traités plus mal les uns que les autres.

M. Julien fut remplacé par le capitaine Laporte, que sans doute l'on jugea plus disposé à remplir les vues de nos persécuteurs. Mais la maligne sagacité des ordonnateurs se trouva heureusement encore en défaut. Le nouveau capitaine Laporte n'avait pas les formes douces et aimables de celui que nous perdions : il était faible et se croyait très surveillé ; il pensa devoir conserver une tenue infiniment sévère; mais il était loin de cette dureté d'âme qui lui a été attribuée, on en jugera par la suite.

La *Vaillante* que nous montions était une corvette de 22 pièces de canon. Elle avait été tout récemment construite à Bayonne, et par une de ces bizarreries du sort qui semble se jouer des choses humaines, le général Willot en était le *parrain*. C'était un hommage qu'on avait rendu à son titre de commandant général de ces contrées, où il s'était concilié l'estime et la bienveillance générales.

Le local qui nous fut assigné n'était pas proportionné à notre nombre ; mais le tort appartenait aux proscripteurs : toujours dominés par la terreur que nous leur inspirions, non seulement ils avaient doublé l'équipage, mais même ils y avaient ajouté un détachement de soldats de la marine, et ils ne pouvaient pas les mieux choisir; car ils avaient, pour la plupart, fait partie de la fameuse expédition que les îles de France et de Bourbon avaient repoussée, parce qu'elle leur préparait le même sort qu'à Saint-Domingue. S'il paraissait impossible de nous donner un emplacement plus vaste, il l'était bien réellement de nous en donner un plus étroit, car nos hamacs se touchaient absolument tous.

A cette première incommodité se réunissait celle de ne pouvoir nous tenir debout dans cette espèce de cachot, et de ne recevoir d'air que par une écoutille de deux pieds carrés, qui nous servait tout à la fois de

fenêtre et de porte; nous étions obligés d'y grimper à l'aide d'une corde et d'un poteau auquel étaient pratiquées des entailles pour recevoir nos pieds. Quel escalier pour des vieillards malades ou infirmes! Que de chutes, que de meurtrissures, dont plusieurs ont été dangereuses!

Aussitôt après notre installation, qui se termina vers les quatre heures du matin, le 22 septembre, la corvette mit à la voile; le vent était peu favorable; il devint tout à fait contraire; la mer grossit; il fallut suspendre le départ.

A huit heures, la cloche sonne le déjeuner. Notre écoutille s'ouvre... Nous respirons!... La chaleur et l'odeur étaient devenues insupportables. On nous apporte nos rations, les mêmes que celles des matelots, un morceau de fromage, un demi-setier de vin et un biscuit pour chacun. Pichegru, dont la fermeté n'avait pas fléchi une minute, sourit à cette distribution, mord dans un biscuit et y laisse une dent. Pour éviter le même accident, nous mettons nos biscuits tremper dans de l'eau; mais la couleur et l'odeur sont repoussantes; le moisi, les vers et les araignées ôtés, chaque biscuit est réduit au tiers, et ce tiers conserve un goût que l'inanition seule peut faire surmonter. Révoltés et pressés par le besoin, nous faisons prier le capitaine de nous entendre : il se présente à l'écoutille et nous demande ce que nous avons à lui dire :

« Nous voulons, monsieur, répond M. de Marbois, « vous montrer le biscuit qu'on vient de nous distri- « buer... Et c'est à des hommes qu'on présente une « telle nourriture! — Ce n'est pas ma faute, réplique « le capitaine; l'équipage n'en a pas d'autre. — Vos « ordres portent donc, reprend le général Willot, de « nous faire périr de faim et de la peste : ce dernier « fléau est inévitable, si nous restons encore quelques « jours renfermés dans cet antre méphitique. — Vous

« ne devez recevoir que la ration de matelot, et ne
« monter sur le pont que chacun à votre tour pendant
« une demi-heure seulement, et quand nous aurons
« perdu de vue les côtes de France : voilà mes ordres.
« Je verrai si je puis les adoucir. »

Le bâtiment était, en effet, très mal approvisionné; la précipitation mise à nous faire partir et le dénuement des magasins de la marine avaient forcé à prendre de vieux restes de biscuit avarié. L'équipage ne s'en accommoda pas longtemps, et il se serait certainement insurgé, si le capitaine n'eût pas eu recours à ses farines, au risque d'en manquer avant son arrivée. La crainte de la disette et des tempêtes de l'équinoxe qui compromettaient l'existence de plus de deux cents hommes dont se composait l'équipage pouvait-elle ralentir le cours des vengeances du Directoire?

A midi se reproduit pour nous le triste repas du *Brillant;* même embarras pour manger et pour boire. Nous demandons en vain des cuillers et des verres; chaque individu de l'équipage n'a que les siens. La faim, cette fois, la faim dans toute sa violence écarte les dégoûts; nos mains suppléent aux cuillers, et le bidon aux verres. Ce n'est qu'au bout de cinq jours que l'armurier peut nous fournir les unes en bois et les autres en fer-blanc.

Le vaisseau fait encore une tentative; mais à peine a-t-il gagné la haute mer qu'une tempête violente le force à rentrer dans la rade et à mouiller de nouveau.

Nous étions presque tous attaqués du mal de mer que le gros temps rendait encore plus violent. Cet état de souffrance nous épargna la douleur d'entendre une scène qui eût brisé nos cœurs.

Les *assurances* données à nos parents par le Directoire que nous séjournerions à Rochefort, ne les avaient pas tous *rassurés*. Mme Rovère, un des fils de M. Lafont-Ladebat et mon jeune beau-frère (le comte Paul de

Neuville) (1) s'étaient hâtés de réunir les objets les plus nécessaires. Quelque diligence qu'ils eussent faite, ils n'étaient arrivés que quelques heures après notre embarquement. La malheureuse femme, les pauvres jeunes gens se désolent. Des matelots, touchés de leurs larmes, font encore naître pour eux une lueur d'espérance. « La mer est orageuse, disent-ils, le vent sera contraire à la corvette, elle sera forcée de relâcher à une lieue du rivage ; vous pourriez vous y rendre et l'y trouver. » Cette proposition est saisie avec avidité... Nouvel obstacle : il faut une permission pour arriver à la corvette, et le chef de la marine qui peut la donner est à la Rochelle. Sans perdre une minute, un de ces deux jeunes gens s'y rend et sollicite une permission. On lui répond que la corvette n'a certainement pas relâché et que les déportés sont déjà loin. Il s'adresse aux marins ; ces braves gens consultent le temps et cherchent à le trouver favorable à l'amitié et au malheur. Enfin leur avis est conforme à celui des matelots de Rochefort : le chef de la marine n'hésite plus, la permission est accordée.

Neuville revient à Rochefort : le fils Ladebat et lui ne cherchent plus qu'à s'embarquer ; mais une fatalité cruelle les poursuit ; la mer est très agitée, le danger paraît imminent ; les marins le leur font vainement observer ; ils insistent ; un matelot cède à l'appât du gain et aux instances si persuasives de ces intéressants jeunes gens ; il les reçoit dans sa petite barque (2). Au moment de leur départ, beaucoup de personnes les entourent ; l'un remet cinquante louis pour le général Willot ; celle-ci en donne un rouleau pour Pichegru ; celui-là ne distingue personne, il veut être utile à tous les déportés. Des secours en tous genres sont offerts ;

(1) Voir, page VI de l'avis des éditeurs, la note relative au comte Paul Hyde de Neuville. (*Note des éditeurs.*)

(2) Mme Rovère, enceinte de huit mois, veut les suivre ; mais on s'y oppose à cause de son état.

mais la barque peut à peine contenir les choses de première nécessité. Enfin elle s'éloigne du rivage; les regards se dirigent sur elle avec le plus vif intérêt, et l'espérance conduit les deux amis. Ils aperçoivent la corvette; ils tressaillent de joie... On leur crie de ne point approcher... Forcés jusqu'alors par les vagues de se tenir couchés dans la barque, ils se lèvent montrant un papier pour faire voir qu'ils ont permission d'aborder, ils n'obtiennent que cette réponse cruelle :

« Si vous approchez de la corvette, je fais tirer sur vous; venez droit à moi... » La voix partait d'un lougre qui accompagnait la corvette... Ils y abordent : on reçoit les effets et l'argent; mais on leur ordonne de se retirer sur-le-champ... En vain le jeune Ladebat, ce pieux enfant, demande à genoux son père; en vain il s'écrie : « Laissez-moi du moins recevoir sa bénédiction... » On ne répond que par ces mots terribles : « Retournez à Rochefort... » Le pauvre matelot qui conduit la barque s'éloigne en répandant des pleurs, et les deux jeunes gens, les yeux fixés sur la corvette, y cherchent encore un tendre père, un frère, des amis.

Ce lougre avait été sans doute chargé de presser l'éloignement de la corvette, dans la crainte qu'elle ne fût surprise par les Anglais; car, malgré les vents, malgré la tempête, malgré les dangers qu'offre le golfe de Gascogne, elle appareilla vers les six heures du soir. La nuit fut affreuse; un coup de vent et une fausse manœuvre jetèrent le vaisseau sur le côté; il eût infailliblement péri si un autre coup de vent ne l'eût relevé. La frayeur s'empara de l'équipage, et le capitaine se vit forcé de mouiller dans la rade de Blave.

Le lendemain matin, il me fit demander; je me rendis à la chambre du conseil, où, en présence des officiers, il me dit :

« Voici un paquet de lettres qui m'a été apporté pour « vous, citoyen; je n'ai pas voulu l'ouvrir, quoique

« j'y sois autorisé, bien persuadé qu'il ne contient
« rien de répréhensible. — Je vais, monsieur, l'ou-
« vrir devant vous. Grand Dieu! une lettre de ma
« femme! Des lettres pour mes compagnons d'infor-
« tune! Et par quel prodige ces lettres vous sont-elles
« parvenues? — Deux jeunes gens, dont l'un s'est dit
« votre beau-frère, et l'autre fils de M. Lafont, les ont
« apportées à bord. — Et il ne leur a pas été permis
« de nous voir, peut-être pour la dernière fois! — Je
« ne le pouvais pas, et l'officier qui montait le lougre
« m'en a renouvelé la défense. Je suis aussi dépositaire
« des effets et de l'argent que vous voyez; les noms
« de ceux à qui ils appartiennent sont dessus; mais
« je ne dois vous remettre le tout qu'au débarque-
« ment. — Les lettres, monsieur, sont les objets qui
« nous intéressent le plus; gardez le reste, puisque
« vous en avez l'ordre; donnez-en seulement une re-
« connaissance. — Rien de plus juste; je l'avais faite
« d'avance. La voici. »

Le mauvais temps ne nous avait pas permis de penser à sortir de notre réduit. Mais les vents ayant molli le 25, nous demandâmes la liberté de prendre un peu l'air sur le pont. Le capitaine consentit à ce que moitié de nous y montât pendant deux heures, et fût remplacée par l'autre moitié pendant le même espace de temps. Il nous fut défendu de passer le grand mât et de nous entretenir avec aucun individu de l'équipage. Ces précautions furent les seules prises, et encore se relâcha-t-on bientôt sur les secondes. On ne fut pas longtemps à s'apercevoir que nous n'étions pas tels qu'on s'était efforcé de nous peindre. La liberté de rester sur le pont devint définitive dès le troisième jour, et nous parvînmes aisément à inspirer à l'équipage un respect réel pour nous et nos malheurs. Nous en reçûmes un témoignage remarquable.

J'ai observé que les soldats de marine chargés de

nous garder étaient en grande partie des forcenés. Tirés de ces bandes révolutionnaires qui avaient commis à Nantes tant d'horreurs sous les ordres de Carrier, ils affectaient, lorsqu'ils étaient en faction à notre écoutille, de se raconter leurs exécrables prouesses, et semblaient regretter de ne pouvoir pas nous ajouter à la liste de leurs nombreuses victimes. Cet atroce répertoire était-il épuisé, ils s'en dédommageaient par des chansons obscènes ou de cannibales. C'était surtout la nuit qu'ils choisissaient pour ce genre de tourment. L'équipage lui-même en fut indigné ; il se plaignit, et le capitaine fit défense, sous peine des fers, de troubler notre repos.

Le vent permit enfin de remettre à la voile ; on en profita ; mais luttant bientôt contre lui, nous ne pouvions marcher que lentement.

L'agitation de la mer, la mauvaise nourriture, l'insalubrité de l'air que nous respirions dans notre réduit, avaient fort aggravé l'état de souffrance de plusieurs de nous, et spécialement de MM. Barthélemy et Lafond.

Le chirurgien, très circonspect dans ses premières visites, devint plus affectueux. Indépendamment du thé et des autres choses qu'il put nous administrer ouvertement, il apporta aux malades une bouteille de vin d'Espagne. Le mystère qu'il y mit acheva de nous convaincre que les dispositions de tous les officiers étaient bonnes, mais que les ordres du Directoire étaient très sévères et très menaçants ; chacun craignait de se compromettre et de trouver dans l'équipage un dénonciateur. Cette crainte pouvait se dissiper à mesure que la confiance s'établirait, et c'est à fortifier cette dernière que nous dûmes travailler.

La liberté de rester sur le pont nous fournissant fréquemment l'occasion de converser avec les officiers de service, les causes de nos malheurs devinrent naturellement et presque exclusivement le sujet de nos entre-

tiens. Nous eûmes à combattre des préventions : le poison que distillaient nos calomniateurs était si subtil ! Le commissaire et le chirurgien surtout nous parurent fortement imbus des impostures directoriales. Il fallut user de beaucoup de ménagements pour leur faire connaître la vérité ; ce ne fut que peu à peu que nous parvînmes à être écoutés avec quelque faveur. Un soir, nous tînmes au commissaire le langage suivant :

« Si tout ce que nous vous rapportons du passé vous « est suspect, nous en appelons à l'avenir ; que trou- « verez-vous au retour de notre fatal voyage ? Ce « que nous voulions empêcher : le despotisme de quel- « ques brigands redoutant la punition de leurs crimes, « substitué à cette liberté à laquelle vous attachiez « tant de prix, la banqueroute proclamée, la confiance « intérieure et extérieure détruite, tout espoir de paix « perdu, le commerce et l'industrie anéantis, enfin un « abâtardissement qui frayera la route à quelque tyran « militaire. Alors nous serons complètement justifiés « et vous nous reverrez, soyez-en bien persuadés, « car l'atrocité avec laquelle on nous sacrifie aujour- « d'hui deviendra une des principales armes contre « nos persécuteurs. »

L'assurance avec laquelle nous prononçâmes ces derniers mots le frappa ; il vit qu'elle partait d'une conviction intime ; et je crois que les officiers ne tardèrent pas à la partager ; car nous jouîmes, peu de jours après, c'est-à-dire dès que nous fûmes loin des côtes de France, de tous les adoucissements qui dépendirent de l'équipage.

Malgré l'air austère que le capitaine conserva toujours, plus par crainte d'être desservi que par inclination, il n'eut jamais pour aucun de nous des procédés vraiment inhumains. S'apercevant un soir que M. de Murinais broyait avec beaucoup de peine son biscuit, il lui dit :

« Je vois que le biscuit est trop dur pour vos dents, « je vais vous faire donner du pain. — Non, mon- « sieur, répondit le vénérable vieillard, je ne veux « point de préférence; je n'accepterai rien que mes « camarades ne le partagent. — On leur en donnera « aussi, mais seulement trois fois par semaine, comme « à l'équipage, attendu que j'ai peu de farine. »

C'était la vérité, et encore une partie se trouva-t-elle avariée.

Les vents constamment contraires nous retinrent longtemps dans le golfe de Gascogne. Le 5 octobre, nous n'étions encore qu'à la hauteur des côtes d'Espagne; nous les longions de si près que des pêcheurs espagnols abordèrent notre vaisseau. Leur barque était pleine de poissons de plusieurs espèces, et surtout de sardines. Nous obtînmes, ainsi que l'équipage, qui ne les convoitait pas moins que nous, la permission d'en acheter. Elles furent pour nous une véritable manne céleste! Nous les mangeâmes avec délices, pour ne pas dire avec avidité.

Le 6, nous nous trouvâmes presque devant Bilbao. La proximité de cette ville donna à M. de Marbois l'idée d'y prendre des vivres frais; il fit prier le capitaine d'y envoyer un canot chercher quelques provisions. Mais le bâtiment dépassa Bilbao pendant la nuit. Nous renouvelâmes notre demande pour Saint-Andaro; elle fut accueillie comme la première, mais encore plus contrariée par le vent : il nous poussa si vivement que le lendemain matin nous nous trouvâmes au delà du cap Ortegal. Ainsi, nous ne dûmes qu'à son impétuosité la privation attribuée par Ramel à la mauvaise volonté du capitaine. Ce fut donc le 8 octobre que nos regards se portèrent pour la dernière fois sur les rives chéries de l'Europe.

Il paraît que les instructions du capitaine étaient sous trois enveloppes, et que chacune ne devait être

ouverte qu'à des hauteurs désignées et en présence de tous les officiers. Les instructions lui traçaient la route qu'il était obligé de tenir; et cette route fut fausse jusqu'aux Açores, sans doute pour échapper plus sûrement aux croiseurs étrangers.

Nous nous trouvâmes, le 17 octobre, par le travers et au nord de ces îles; ce point était vraisemblablement celui où devait être décacheté le dernier paquet qui fixait notre destination, car l'équipage n'en parut assuré qu'à ce moment. Toutes les notions que nous avions pu recueillir jusqu'alors étaient très incertaines.

Le 18, à la pointe du jour, nous entendîmes sur le pont un mouvement extraordinaire. Plusieurs de nous y montèrent pour en connaître la cause. Nous vîmes toutes les lunettes braquées, les canonniers préparant leurs pièces, et l'inquiétude peinte sur beaucoup de figures. Nous conclûmes que nous étions chassés par quelque vaisseau ennemi. Plusieurs questions adressées aux officiers n'avaient obtenu que des réponses évasives. Mais enfin le capitaine, croyant le danger réel, nous dit :

« Messieurs, je suis poursuivi par un bâtiment qui paraît beaucoup plus fort que le mien; je suis décidé à me bien défendre ; mais enfin il est possible que je me voie obligé de céder à la force. Je pense que vous n'avez point à vous plaindre de ma conduite envers vous, et je suis prêt à vous remettre, si vous le désirez, tous les objets dont je suis dépositaire. — Nous vous remercions, monsieur, répondîmes-nous; il est inutile de les déplacer. — Dans ce cas, je vous invite à rentrer dans l'entrepont, où vous courrez moins de risques. »

Nous suivons ce conseil ou plutôt cet ordre, et, après un quart d'heure de perplexité, nous apprenons que le vaisseau si redouté est un bâtiment marchand portugais. Le capitaine change de rôle : après avoir pris

chasse, il la donne vivement. La *Vaillante,* très bonne marcheuse, a bientôt atteint le pesant lusitanien. Il venait du Brésil, et était chargé de denrées coloniales. On l'amarine et on transporte sur la *Vaillante* tout ce qui est à la convenance de l'équipage. Le reste, qui aurait surchargé la corvette, est, à notre grand scandale, jeté à la mer. Le pauvre capitaine portugais, désespéré de sa mauvaise rencontre, passa un jour sur notre bord; mais le lendemain, il obtint, par des arrangements particuliers, la restitution de son vaisseau et la liberté de reprendre sa route.

On nous fit part des fruits qu'on lui avait pris; quoique bien précieux dans la pénurie que nous éprouvions, nous ne les acceptâmes pas sans répugnance. Quel droit barbare, en effet, que celui de piller, de ruiner ainsi des particuliers si étrangers aux querelles dont on les punit!

Peu de jours après cette bonne fortune, nous en eûmes une qui ne blessa pas notre délicatesse. Un requin avait suivi notre vaisseau toute la journée. L'équipage, presque aussi pressé que nous par le besoin, désirait beaucoup le prendre; on y réussit; la distribution s'en fit aux matelots, et nous y fûmes compris pour une portion considérable. Sa chair, à peu près semblable à celle du veau, se trouve assez tendre et nous parut fort bonne. Mais que pouvions-nous trouver mauvais?

Le 26, on signala encore un bâtiment; et cette fois, on ne s'y trompa point. On reconnut qu'il était marchand et anglais; quoique bon voilier, il fut atteint en moins de deux heures : il était parti de Londres et se rendait à Antigoa. Son chargement consistait en toileries, merceries et quincailleries; l'équipage de la *Vaillante,* qui n'avait pas paru content du partage de la première prise, devint plus exigeant pour celle-ci. On lui distribua une partie de la cargaison, et le surplus fut envoyé je ne sais où avec le vaisseau pour le

7



compte vraisemblablement des capteurs. Le capitaine anglais et son équipage furent pris à notre bord; mais ls n'y restèrent que trois jours. Le 28, nous rencontrâmes, au delà du tropique, un vaisseau sous pavillon suédois; il fut chassé et joint par la *Vaillante;* sa destination était pour Saint-Barthélemy. Après avoir été très sévèrement visité, il reçut à son bord le capitaine et les matelots anglais, qui s'estimèrent beaucoup plus heureux d'aller à Saint-Barthélemy qu'à Cayenne.

Cependant, nous approchions de cette terre d'exil; après l'avoir tant redoutée, nous désirions ardemment y arriver. Notre situation était si pénible!... Devions-nous présumer qu'elle le deviendrait encore davantage?

Nous aurions, dès le trente-huitième jour de notre navigation, atteint la hauteur du cap Nord, si notre marche n'eût pas été ralentie par un calme; il nous tint en panne cinq jours entiers, pendant lesquels nous eûmes beaucoup à souffrir de la chaleur et de l'odeur de notre réduit. Cependant on n'omit aucune des précautions propres à nous soulager; il était nettoyé, parfumé tous les jours, on y avait placé un ventilateur; enfin, on laissait à ceux qui se trouvaient trop incommodés la faculté de rester même la nuit sur le pont.

Il arriva enfin, ce moment impatiemment attendu. Le 10 novembre, nous fûmes réveillés par ces cris: « Terre! terre! » et nos âmes s'ouvrirent encore une fois à l'espérance. Nous nous élançâmes sur le pont; mais nous ne pûmes apercevoir que des masses confuses qu'on nous dit être l'atterrage du cap Nord. Le changement de la couleur des eaux atteste, en effet, que nous n'en sommes pas très éloignés, et déjà notre imagination parcourt ces vastes contrées, y cherche des consolations, des amis, et conçoit le doux espoir d'en trouver : la liberté surtout va succéder à la plus dure captivité, et, loin des orages qui désoleront encore notre



infortunée patrie, nous attendrons dans le calme et la solitude le moment fortuné où la justice et l'honneur nous y rappelleront. Les relations avec nos familles ne seront pas impossibles; le commerce peut les multiplier et, en soulageant nos cœurs, accroître nos facultés; enfin, la richesse de la nature dans ce pays offrira à notre curiosité une foule de moyens de l'intéresser.

Bercés par ces agréables idées, nous entrâmes dans la grande rade de Cayenne, où nous jetâmes l'ancre le 10 novembre après midi. Nous nous trouvions encore à trois lieues de la ville, et malheureusement il était trop tard pour que notre débarquement s'opérât ce même jour. Nous fûmes donc condamnés à passer encore une nuit dans notre fournaise... Qu'elle fut longue!

Le lendemain matin, l'agent(1) du Directoire, instruit de notre arrivée par un officier que lui avait envoyé le capitaine Laporte, dépêcha une goélette chargée de nous transporter à Cayenne. Il enjoignit en même temps au capitaine de rester à son bord, et de ne laisser descendre aucun individu de son équipage jusqu'à nouvel ordre. Cette précaution n'eut d'autres motifs que la crainte qu'il ne se trouvât des agitateurs dans l'équipage et le désir de s'assurer, avant une libre communication, des véritables causes d'un événement aussi extraordinaire que celui qui nous amenait à Cayenne. Cependant le capitaine en fut fort intrigué; mais, dès le soir, ses inquiétudes se dissipèrent; l'agent fut obligé de l'appeler pour recevoir les instructions dont il était porteur, et qu'il ne voulut confier à aucun intermédiaire.

La goélette qui nous avait pris à son bord était commandée par un capitaine marchand nommé Despeyroux.

(1) Les agents du Directoire dans les colonies exerçaient les mêmes fonctions que les intendants avant la révolution.

L'intérêt qu'il nous témoigna était un heureux pronostic; nous crûmes déjà réalisées une partie de nos chimères. La goélette mouilla à une portée de canon du rivage; des chaloupes vinrent nous prendre, et nous débarquâmes sur une place parsemée de rochers et battue de brisants qui en rendaient l'accès assez difficile. Une foule considérable bordait le rivage et offrait un tableau bien neuf pour nous. Des hommes, des femmes, de tout âge, de toute couleur, la plupart presque entièrement nus, portaient sur nous des regards encore plus touchants que curieux; toutes les souffrances que nous avions éprouvées semblaient empreintes sur nos fronts; nous ne les levions qu'avec une sorte de timidité. C'est ainsi que nous traversâmes deux haies de soldats nègres chargés de contenir les témoignages d'intérêt et de bienveillance que nous prodiguait, pour ainsi dire à l'envi, cette multitude... Bons et généreux habitants de Cayenne, ce moment ne saurait s'effacer de nos cœurs! Que de maux il suspendit! Que d'espérances il fit naître!

Nous nous rendîmes au Gouvernement, assez éloigné du point où nous débarquâmes; nous y fûmes reçus par les autorités. Le premier abord fut rassurant. Quelques larmes échappèrent à l'agent, qui nous dit d'un air affectueux :

« Vous avez beaucoup souffert, messieurs, il n'est que trop facile d'en juger. Les soins les plus assidus sont nécessaires au rétablissement de votre santé, vous les trouverez chez les bonnes sœurs de l'hôpital. Que ce mot ne vous blesse point; vous serez traités avec tous les égards que vous méritez. Ce séjour est le plus salubre et le plus convenable à votre situation. Vous ne manquerez de rien. J'y veillerai moi-même. Comptez que tant que je pourrai agir d'après ma volonté, vous aurez lieu d'être contents. »

A ces paroles de consolation succède l'appel; chacun



de nous est encore signalé, enregistré, et l'officier de la *Vaillante* qui nous avait accompagnés repart avec sa décharge.

Cette formalité remplie, on nous conduit à l'hôpital, édifice assez vaste, construit en bois comme toutes les maisons de la colonie, et placé hors de la ville au bord de la mer, à l'extrémité nord de la savane ou prairie. Aucune gêne intérieure ne nous est imposée; si des sentinelles sont placées à l'extérieur, c'est plus pour prévenir l'importunité que pour nous surveiller.

Avec quelle touchante bonté nous sommes accueillis par les respectables hospitalières ! quel empressement à nous offrir tout ce qui peut nous soulager! quelle attention à prévenir jusqu'à nos désirs ! Ces nobles sentiments semblent animer tous les habitants de Cayenne. Les plus aisés viennent nous visiter, nous envoient des fruits, des vins, en un mot, tout ce qu'ils croient pouvoir nous être salutaire ou agréable. Persuadés comme nous que nous étions enfin arrivés au terme de notre captivité, plusieurs déjà nous offraient une honorable hospitalité.

Quelle impression ne durent pas faire sur nous de tels soins, de telles offres! « Comment les directeurs ont-ils pu se tromper à ce point? disait M. Lafond-Ladebat; ils connaissent donc bien mal ces honnêtes colons : les excellentes gens! En vérité, je regrette de n'être point entouré de ma famille. Je m'établirais volontiers ici, où semblent s'être réfugiées l'humanité et la tranquillité, bannies depuis si longtemps et pour si longtemps de la mère patrie! »

Nos lits, éclatants de blancheur et placés dans des salles particulières, furent tirés au sort; celui dans lequel était mort le misérable Collot d'Herbois échut à M. de La Ville-Heurnois, que la fièvre avait déjà attaqué. Ainsi, le commissaire royal, puni pour avoir voulu concourir au rétablissement de la monarchie, retrouva pour

ainsi dire la vie dans le même lit où l'avait perdue le fondateur de la République. Cette singularité donna lieu à beaucoup de rapprochements, de conjectures, de plaisanteries et même de prophéties qui nous firent passer assez gaiement le reste de la journée (1).

A notre réveil, disparurent comme un songe trompeur toutes ces riantes idées. Nous nous vîmes de nouveau environnés de mesures sévères, qui semblaient n'avoir été suspendues un moment que pour en augmenter l'amertume. Toute communication avec nous est interdite aux colons, des factionnaires sont placés à toutes nos portes pour nous empêcher de sortir de nos salles ; ce n'est qu'avec deux sentinelles que nous pouvons aller même où l'on doit être seul.

Une mulâtresse que sa pieuse charité rendait chère à tous les malheureux n'avait pas laissé échapper une si belle occasion d'exercer ses vertus ; nous lui devions toutes sortes de bienfaits. Pichegru en était le principal objet; mais Pichegru pouvait-il s'isoler de nous quand il s'agissait d'adoucir notre sort?... Estimable Marie-Rose, vous ne fûtes pas exceptée de l'inhumaine défense ; heureusement que votre ingénieuse bonté sut tromper la vigilance de nos cerbères : cette rigueur ne fit que doubler le prix de vos bienfaits et vos droits à notre reconnaissance.

Les excellentes religieuses n'en devinrent également que plus actives à nous être utiles. Elles semblaient vouloir, par des soins encore plus recherchés, s'il était

(1) M. de La Ville-Heurnois arriva avec tous les symptômes d'une très grave maladie. Sans les soins éclairés des dignes hospitalières, il y aurait certainement succombé. Elle était du même genre que celle qui avait emporté, dix-huit mois auparavant, le trop fameux Collot d'Herbois. Il rechuta sept mois après à Sinamary. Privé des secours de ces bonnes religieuses, il ne put échapper à cette seconde attaque du climat. Combien cet estimable martyr serait heureux s'il voyait ces prophéties accomplies aujourd'hui! Il méritait, à toutes sortes de titres, ce dédommagement.

possible, affaiblir les torts d'un traitement si dur et si extraordinaire.

Quelle fut la cause de ce subit changement dans les dispositions de l'agent? Je ne la chercherai pas, comme Ramel, dans un reste d'attachement pour les factions auxquelles cet agent avait appartenu dans le cours de la Révolution. Il était pressé par des motifs plus récents et bien plus puissants. Le principal fut sans doute les instructions secrètes dont le capitaine Laporte était porteur. Elles nous présentaient comme des hommes extrêmement dangereux, contre les séductions et les entreprises desquels l'agent ne saurait trop se mettre en garde. Il est probable que Laporte aura fortifié ces insinuations par le récit de ce qu'il avait remarqué à son bord, où s'était en effet opérée en notre faveur une contre-révolution complète. La presque totalité de l'équipage avait passé en très peu de temps de l'acharnement aux égards, au respect et même à la bienveillance. Ce n'est que sous ce rapport que le capitaine Laporte nous a nui, et il est possible qu'il ait eu l'intention contraire (1). L'agent, homme très délié, aura profité de la facilité de cet officier pour en obtenir tous les renseignements propres à justifier la conduite qu'il allait tenir envers nous. Cette conduite était bien indiquée dans une lettre confidentielle, mais peut-être ne fut-elle pas dégagée de tout intérêt particulier.

(1) Comment supposer que le capitaine Laporte ait dit à l'agent, ainsi que le prétend Ramel, que nous nous étions ménagé des intelligences à Cayenne, que nous avions les moyens d'y faire une contre-révolution en faveur de Louis XVIII, et que le Directoire en était instruit? Le capitaine n'ignorait pas que nous n'avions connu notre destination qu'à la hauteur des Açores, et l'agent raisonnait trop juste pour croire que le Directoire, qui pouvait nous déporter partout où bon lui semblait, eût choisi précisément le lieu où nous avions préparé ce qu'il craignait le plus. Il faudrait, dans les fictions, respecter au moins le bon sens.

L'agent savait que le mécontentement était presque général dans la colonie, et que la plus faible étincelle suffirait pour produire une explosion : il crut ou on lui persuada que cette redoutable étincelle pouvait partir de nos mains, et plusieurs circonstances singulières concoururent encore à accréditer cette crainte.

Le régiment blanc en garnison à Cayenne était celui d'Alsace dans lequel Pichegru avait servi avant la Révolution. Il y retrouva d'anciens camarades et même des amis. Aucun d'eux ne déguisait l'attachement et l'estime qu'ils avaient conservés pour lui et que sa haute réputation militaire n'avait pu que fortifier infiniment; le commandant militaire s'en aperçut. Uni à l'agent par plus d'un lien, il ne manqua pas de l'en instruire et de lui représenter les dangers que sa pusillanimité lui faisait voir dans cette affection. L'agent, qui vraisemblablement désirait trouver des prétextes spécieux pour seconder les intentions homicides du Directoire, en parut frappé et mit en avant *la nécessité de maintenir la tranquillité de la colonie,* dans le même sens que les tyrans de la mère patrie immolaient les meilleurs Français pour *être maintenus dans le tranquille exercice de leur despotisme.*

Un autre événement beaucoup plus extraordinaire avait rendu commun à presque tous les colons l'intérêt particulier que ces militaires portaient à Pichegru. Quelque temps avant notre arrivée, les nègres avaient formé contre les blancs une conspiration qui tendait à leur faire subir le sort des infortunés colons de Saint-Domingue. Il paraît que les conjurés avaient des complices dans le bataillon noir (1). Soutenus par les autres nègres de Cayenne et des environs, ils devaient s'emparer du fort, et trois coups de canon auraient été le

(1) La force militaire de la colonie se composait d'un bataillon du régiment d'Alsace, que les maladies avaient réduit au quart, et d'un bataillon de huit cents nègres.

signal du massacre de tous les blancs dans les habitations.

La conspiration, conduite avec le plus grand secret, était sur le point d'éclater, lorsqu'un corsaire portant le nom de *Pichegru* se présenta dans la rade. Il assura son pavillon de trois coups de canon, que quelques conjurés des habitations prirent pour le signal convenu : ils se précipitèrent sur les blancs, dont plusieurs furent immolés. Mais l'alarme se répandit partout; elle pénétra bientôt à Cayenne où les conspirateurs ne se trouvaient pas en mesure. Le complot fut découvert, les chefs arrêtés, et la colonie miraculeusement sauvée. On ne se rappelait pas sans attendrissement que le nom de Pichegru s'associait à ce prodige, et son malheur excitait dans toutes les âmes un très pénible sentiment. La superstition si puissante sur les nègres y mêlait aussi quelques rêveries.

Enfin, le Directoire n'avait pas omis de nous peindre comme dévoués aux Anglais, et les Anglais, déjà maîtres de la plupart des colonies hollandaises de la Guyane, pouvaient porter leurs vues sur Cayenne, utile à la conquête de Surinam que sans doute ils méditaient; alors disparaissaient toutes les sources de fortune.

Cet agent et ses affidés nous voyaient déjà semant partout la séduction, trouvant les colons et même les nègres disposés à secouer le joug, et appelant à notre secours les Anglais, si nos propres moyens étaient insuffisants pour nous emparer de la colonie.

Ainsi nous étions destinés à être poursuivis jusque dans les déserts par l'ambition, l'avidité et la terreur de quelques intrigants.

Les sentiments d'humanité et de justice devaient céder à des calculs d'un si grand intérêt. Il fut arrêté que nous subirions une seconde déportation, et où? dans le lieu où était relégué Billaud-Varennes, à Sina-

mary (1) : l'heureuse idée! Combien elle dut plaire à R. qui prétendait que les anarchistes et les royalistes, c'est-à-dire les égorgeurs et les égorgés, faisaient cause commune!

Cependant ce Billaud, ainsi que son collègue Collot d'Herbois, avaient joui d'une liberté complète lors de leur arrivée à Cayenne, et l'exil du premier n'était qu'une mesure précautionnelle, motivée par un nouveau forfait auquel néanmoins Billaud paraissait étranger : l'extermination des blancs par les nègres en était le but, et on craignait la coopération du mitrailleur des Lyonnais. L'heureuse indiscrétion d'une négresse fit tout échouer. Quelques nègres furent punis de mort; et on crut prudent d'exiler à Sinamary les deux conventionnels. Collot y étant tombé malade fut transporté à l'hôpital de Cayenne, et le ciel en purgea la terre. L'autre resta à Sinamary, aussi bien traité du gouvernement qu'on pouvait l'être dans la colonie.

La nouvelle de notre translation à Sinamary se répandit à Cayenne, avant même que nous la soupçonnassions. Elle fut un sujet d'affliction pour les sensibles colons; plusieurs offrirent à l'agent de nous cautionner s'il voulait nous permettre de rester sur leurs habitations. Cette générosité lui paraissait confirmer ses inquiétudes, et il fut inexorable.

Cependant le rétablissement de notre santé exigeait le grand air et l'exercice. La nouvelle captivité dont nous venions d'être frappés nous privait de l'un

(1) La Convention, épouvantée de l'horreur qu'elle inspirait à la nation même après la punition de Robespierre, chercha à l'apaiser par le sacrifice des affreux Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, etc. Elle les condamna, le 12 germinal an III, à être déportés à Cayenne, et par une de ces bizarreries du sort, que nous avons déjà eu occasion de signaler, c'est le général Pichegru que l'on chargea de faire exécuter ce décret de déportation : elle eut lieu d'une manière bien différente de celle dont il devait être lui-même victime deux ans plus tard.

et de l'autre. Le médecin et les bonnes sœurs insistèrent pour qu'on nous donnât la permission de nous promener. Ils ne l'obtinrent qu'avec beaucoup de peine, et à la condition très expresse que nous serions accompagnés par des gardes qui ne nous laisseraient ni dépasser la savane, ni communiquer avec qui que ce fût. Cette défense s'étendit jusqu'aux gardes eux-mêmes : car un sergent auquel M. de Marbois avait adressé quelques mots en allemand fut puni par le commandant, exécuteur fort zélé des vexations ordonnées contre nous.

L'arrêt prononcé par l'agent nous resta caché pendant deux jours. Les hospitalières et le médecin, les seuls avec lesquels nous eussions quelques rapports, n'avaient pas eu le courage de nous en instruire. Nous l'apprîmes d'une manière bien digne de remarque.

Dès que la décision de l'agent devint à peu près publique à Cayenne, deux mulâtresses qui connaissaient tous les dangers auxquels allait nous exposer l'insalubrité du désert où l'on nous reléguait, réunie à l'ardeur du climat, conçurent le généreux projet de nous suivre dans cet exil pour nous y donner tous les soins capables d'en affaiblir les funestes effets. Elles s'étaient présentées à l'autorité pour obtenir la permission d'aller nous y servir. Inutilement leur avait-on représenté que nous n'étions pas en état de payer leurs services, puisque la plupart se trouvaient dénués des choses même les plus nécessaires; qu'elles n'auraient que des privations, de la misère à éprouver, des larmes à essuyer, des victimes à disputer à la mort; qu'en un mot nous étions des hommes perdus, et qu'il y aurait de la folie à se sacrifier pour nous. Elles répondirent que leur action serait sans mérite si elles n'avaient que des avantages à recueillir, que toutes leurs réflexions étaient faites, et qu'elles suppliaient de ne pas leur refuser la faveur qu'elles demandaient.

L'espoir de tirer parti de la confiance que nous inspireraient les soins désintéressés de ces excellentes femmes et d'en faire d'utiles surveillantes, détermina à ne pas hésiter davantage : on leur promit ce qu'elles sollicitaient, si nous voulions agréer leurs services. Il leur fut permis de venir nous les offrir, et c'est cette démarche qui nous découvrit le nouveau complot formé contre notre existence. Nous ne pouvions nous persuader qu'on portât l'audace jusqu'à doubler par cette mesure arbitraire l'atrocité du décret qui, ne nous condamnant qu'à la déportation, supposait liberté entière dans le lieu où nous serions déportés. Plusieurs de nous firent des représentations vives; ils voulurent même protester contre ce nouvel acte de tyrannie, et en rendre l'agent personnellement responsable... Mais on resta sourd à la justice, à l'humanité et à la raison : les réclamants ne furent pas même honorés d'une réponse, et il est à observer que nous n'avons jamais pu obtenir de rapports directs avec l'agent. Il s'est toujours servi d'intermédiaires auxquels il semblait être défendu de nous délivrer aucune copie de ce qui émanait de lui.

Enfin quand nous eûmes perdu tout espoir de faire révoquer l'ordre meurtrier, nous acceptâmes, d'après les instances de la bonne Marie-Rose, les offres de ses protégées, non pas cependant sans leur avoir répété nous-mêmes toutes les observations qui leur avaient été faites : mais elles persistèrent dans leur résolution avec une noblesse de sentiments vraiment admirable, et si quelques-uns de nous ont échappé à la faux de la mort, ou lutté quelque temps contre elle, qu'ils en rendent grâce au zèle infatigable de ces modèles de bonté et de désintéressement.

L'intimation officielle de nous préparer à partir incessamment pour Sinamary nous fut faite le 18 novembre par le commissaire de marine, très peiné d'une pareille mission. Huit jours n'avaient pu, malgré les prodiges

de bienveillance des hospitalières, suffire au rétablissement de nos santés. Plusieurs étaient encore alités. M. de Murinais, spécialement, demandait, pour toute faveur, de rester encore une quinzaine à l'hôpital : « Faites-vous rendre compte de l'état où je suis, écrivait-il à l'agent; votre ordre est pour moi un arrêt de mort... » Et il le fut en effet! Il fallut donc se résigner : le 22 novembre, nous quittâmes l'hôpital sans même avoir aperçu la ville de Cayenne, quoique fixée pour le lieu de notre déportation. Nous partîmes du même point où nous avions débarqué onze jours auparavant.

Quelle différence dans les sentiments que nous éprouvions! Toutes les illusions avaient fui; les angoisses du désespoir leur succédèrent. Malgré la précaution de nous faire partir de grand matin, et pour ainsi dire clandestinement, beaucoup d'habitants se trouvèrent sur le rivage dans l'intention de nous renouveler l'assurance de leur dévouement et de leurs efforts pour nous soulager dans le désert où l'on nous traînait. Si la présence du commandant enchaîna leur langue, les signes, les larmes, y suppléèrent, et ce moment fut un des plus déchirants pour nos cœurs.

On nous embarqua sur la goélette *la Victoire*, commandée par M. Brachet. Ce brave capitaine ne négligea rien pour adoucir notre malheur. Mais il n'y put que faiblement réussir. Un moyen cependant pouvait le faire cesser, c'était de nous sauver en nous conduisant à Surinam. Peut-être son cœur le lui aurait-il conseillé? Mais nous étions escortés par quatre fusiliers et un officier; l'équipage se composait de quatre matelots et un maître; quatre ou cinq de nous, au plus, étaient en état ou en disposition de faire un coup de main; enfin, M. Brachet avait une famille et un établissement considérables. Que lui présenter en compensation? Nos chances étaient trop incertaines. Le général Aubry

pensa bien à lui faire des propositions, mais la réflexion nous détourna de cette idée. Nous vîmes trop d'inconvénients et de risques à hasarder une confidence aussi importante.

La distance de Cayenne à Sinamary est de vingt-cinq lieues nord-ouest; quoique aidés par les vents et les courants, nous y arrivâmes trop tard pour débarquer le même jour. Nous fûmes obligés de coucher à bord, mais le lendemain, dès la pointe du jour, nous descendîmes à terre. Nous trouvâmes le commandant du poste, avec un détachement de soldats noirs, qui nous attendaient pour nous conduire à Sinamary, situé à trois quarts de lieue dans les terres, sur le bord de la rivière de ce nom. L'accueil que nous fit cet officier (M. le capitaine Freytag) fut affectueux; vraisemblablement les émissaires de l'agent jugèrent qu'il ne le seconderait pas bien dans ses mesures vexatoires, car il fut changé peu de jours après et remplacé par un lieutenant, sur la rigueur duquel on croyait pouvoir compter (1). Cet officier et vingt-deux soldats nègres composaient la garde destinée à nous surveiller. .

Un peu avant le sentier qui conduit à Sinamary, nous trouvâmes une mauvaise case isolée et habitée par le petit-fils d'un de ces Allemands transportés à Cayenne lors de la désastreuse expédition de 1763. Il s'approcha de nous, nous accompagna une partie du chemin, et ne

(1) Cependant nous n'avons jamais eu à nous plaindre des procédés de cet officier, et c'est à tort que Ramel l'accuse de l'avoir fait *mettre aux fers avec M. Barthélemi, parce que l'un et l'autre avaient eu querelle avec l'abbé Brothier*. Que Ramel eût supposé qu'on l'a constamment traité en malfaiteur, aucun de nous ne lui aurait disputé cette manière de toucher; mais associer à ces indignes traitements un homme qui n'a jamais inspiré que la vénération à tous ceux qui l'approchaient, le faire participer à des débats scandaleux avec l'abbé Brothier, qui avait pour M. Barthélemi tous les égards, toute l'estime qu'il méritait, c'est tout sacrifier à la fureur de calomnier.

nous dissimula pas que nous *descendions dans un tombeau*. Sa figure confirmait ce triste aveu; elle annonçait plus de cinquante ans, quoiqu'il en eût à peine trente-cinq.

Enfin, après avoir suivi pendant près d'une heure sur un sol brûlant un sentier étroit pratiqué dans des bois fangeux, nous arrivâmes à Sinamary.

Ce canton est entièrement ruiné; il n'a jamais offert qu'un hameau composé d'une douzaine de cases et quelques petites habitations réparties sur les bords de la mer. L'affranchissement des noirs a forcé la plupart des habitants à les abandonner. Le poste est placé près d'une savane inculte et du côté du vent; il est souvent infecté d'exhalaisons meurtrières qui s'élèvent des eaux stagnantes dans les bas-fonds, appelés *pris-pris*. Les vases, accumulées sur les côtes au nord-nord-est, ajoutent à l'insalubrité du climat, surtout depuis la fin de juin jusqu'au commencement de novembre, époque de la plus ardente chaleur. Aucune pluie ne rafraîchit l'atmosphère pendant ces cinq mois, mais des brises régulières tempèrent cette ardeur, et rendraient le climat supportable si elles n'étaient en même temps le véhicule des exhalaisons dont je viens de parler. Lorsque les habitants avaient des moyens et des travailleurs, ils brûlaient les joncs et les herbes des *pris-pris* dès que les eaux étaient écoulées. Ils détruisaient ainsi le méphitisme des vapeurs qu'ils produisent. Depuis trois ou quatre ans, ils n'avaient pu recourir à cette précaution, et c'est principalement à son défaut qu'on doit attribuer le mauvais air qu'on respire dans ce canton. Les cases ou plutôt les huttes, construites au niveau du sol, sont fort humides. Aussi les reptiles et les insectes en ont-ils pris tellement possession, que nous étions obligés de leur faire une guerre continuelle.

Les spectres qui erraient dans ce désert se rédui-

saient à cinq ou six, dont le chirurgien et le garde-magasin faisaient partie. Les autres étaient de pauvres colons, vivant de leur pêche et de leur chasse, et que l'impossibilité de trouver des ressources ailleurs retenait dans ce cimetière.

Cependant les émissaires de l'agent nous avaient peint ce canton comme le plus sain, le plus fertile, le mieux cultivé de la colonie. Nous ne devions y manquer de rien... Homme cruel ! écoutez votre propre commissaire, voilà ce qu'il vous écrivait le 10 frimaire, lorsqu'il vint nous installer :

« J'ai trouvé le local un peu étroit, mais assez commode, au moyen de l'église qui pourra servir d'atelier, etc. Mais on murmure, on crie : Le local est insalubre, on y mourra bientôt. A tout cela, je n'ai à opposer que le silence et l'exécution de mes instructions, etc. Murinais, ce matin, avait sur son corps son habit boutonné sans linge, pendant qu'on lavait le peu qu'il a. L'eau est si rare et si mauvaise que le plus grand service à leur rendre est de faire chercher quelques jarres pour la purifier; ils les recevront comme un bienfait... » Et c'est à nos mulâtresses que nous dûmes ce bienfait !

On nous logea tous les seize dans l'ancien presbytère (1) ; entassés jusqu'à cinq dans une petite chambre, nous ne pûmes rester dans un tel état de gêne : plusieurs aimèrent mieux se réfugier dans les cases du hameau, vacantes par sa dépopulation. De ce nombre furent MM. de Murinais, de Marbois, Pichegru, Rovère, Bourdon et moi. Chacun de nous occupa une hutte particulière, excepté Rovère et Bourdon qui se réunirent dans la même.

(1) Je ne sais pas pourquoi Ramel a converti Sinamary en vaste forteresse, et nous y a incarcérés. La liberté à laquelle nous devions être réduits dans ce hameau équivalait assez à un emprisonnement, pour n'avoir pas besoin de recourir à d'absurdes suppositions.

Nous fûmes encore mis à la ration de matelot, et un nègre était chargé de notre frugale cuisine. Ce dangereux *Comus* avait été tiré, *en notre faveur*, de la maison de correction. Heureusement qu'il était sévèrement surveillé par nos deux mulâtresses, qui ne prenaient rien de sa main qu'il n'en eût goûté le premier.

Ce que nous fournissait le gouvernement souvent n'était pas mangeable, et toujours fort au-dessous de nos besoins (1). Notre industrie y suppléa; à force de sollicitations, nous obtînmes, à nos frais, des fusils de munition, de la poudre et du plomb. Les généraux Pichegru, Willot et moi, nous nous établîmes les pourvoyeurs de notre colonie, et nous ne lui fûmes pas inutiles. Nous eûmes aussi recours aux Indiens, qui nous fournirent souvent de fort bons poissons.

Nous aurions pu manger tous ensemble, et c'était le vœu principalement des pourvoyeurs; mais plusieurs s'y refusèrent. Il se forma donc des associations déterminées par les analogies d'âge, de caractère, de goût et d'occupations. M. de Marbois se mit en pension chez l'habitant qui partageait sa case avec lui, M. de Murinais prit le même parti; MM. Barthélemy, Tronson du Coudrai, Lafond et Letellier se réunirent; MM. Bourdon et Rovère s'isolèrent de tous; MM. Dossonville et Ramel, d'abord unis, se séparèrent bientôt; MM. Brothier et La Ville-Heurnois, après être restés quelque temps en communauté particulière, se réunirent, ainsi que M. Dossonville, aux généraux Pichegru, Willot, Aubry et à moi, qui ne nous sommes jamais séparés.

Ce placement à Sinamary n'était encore que provisoire. Peut-être voulait-on nous promener dans la colonie jusqu'à ce qu'on eût découvert le lieu qui hâte-

(1) L'arrêté du Directoire portait que le prix de tout ce qu'on nous fournirait serait prélevé sur nos revenus, lors de la levée du séquestre.

rait le plus notre destruction. Il semblerait que telle fut la mission d'un ingénieur qu'on chargea d'examiner le canton de Couamama, et que c'est d'après son rapport que le Directoire a ordonné l'établissement qu'on y a formé depuis. Je parlerai ailleurs de ce nouveau cimetière.

Dès nos premières courses dans les bois et sur le bord de la mer, plusieurs de nous crurent à la possibilité de nous dérober à nos tyrans, et le projet en fut formé aussitôt que l'espoir en fut conçu. Les moyens en étaient sans doute fort difficiles, très lents à établir, et exigeaient autant de prudence que de secret. M. Dossonville et moi fûmes, comme les plus dispos, chargés de les chercher et de les préparer.

L'influence meurtrière du climat et de notre détresse ne tarda pas de peser sur la plupart de nous. M. de Murinais, arrivé dans un état déplorable, fut le premier attaqué. Il écrivit à l'agent pour lui demander sa translation à l'hôpital de Cayenne; sa lettre se terminait par cette phrase :

« Si je trouve ici la mort, vous aurez éternellement à vous reprocher d'avoir, en aggravant ses infortunes, abrégé la carrière d'un homme de bien qui pouvait encore espérer d'être utile à sa patrie. »

Cette lettre resta sans réponse; et l'affreux Collot-d'Herbois, dans la même situation, n'avait eu qu'un mot à dire pour qu'on s'empressât de lui accorder ce que réclamait vainement le plus respectable des hommes.

L'estimable chirurgien du poste, M. Cabrol, mit à le traiter le plus grand zèle et l'assiduité la plus soutenue; nous y joignîmes tous nos soins; nous nous succédions auprès de lui. Mais rien ne put l'arracher à la mort. Ce vénérable vieillard termina sa douloureuse et honorable carrière, le 21 décembre, dix-huit jours après notre installation. Son courage et sa résignation ne se démentirent jamais; il les puisa surtout dans la reli-

gion, dont l'abbé Brothier lui donna tous les secours que permettait sa situation, et ses dernières paroles peignirent sa vie tout entière : « Plutôt mourir « à Sinamary sans reproches, que vivre coupable à « Paris. »

Affreuse séparation! sinistre pronostic! Nous rendons nous-mêmes les derniers devoirs à cette victime sans tache; nous arrosons sa tombe des larmes de l'amitié, et chacun de nous semble déjà voir sa place marquée auprès de ce juste.

Peu de jours après ce triste événement, M. Barthélemy, qui avait les jambes fort enflées, forma la même demande que M. de Murinais. L'agent, un peu intrigué de la perte de ce dernier, n'osa pas se rendre aussi coupable envers M. Barthélemy : une goélette vint le chercher, et il fut permis à Letellier de l'accompagner.

Le général Willot ne resta pas longtemps sans être atteint de la fièvre ardente qui dévore les Européens dans ces climats de feu. Il demanda la même faveur que M. Barthélemy. Elle lui fut refusée; il insista, et sa réclamation fut appuyée par le chirurgien, qui déclara manquer à Sinamary des moyens de le traiter, et spécialement de lui administrer les bains indispensables à son état. Second refus, et injonction au chirurgien de ne plus se mêler des réclamations des déportés. Heureusement que la bonne constitution du général Willot, son courage, les soins que chacun se fit un devoir de lui donner et le talent du digne chirurgien triomphèrent de la cruauté de l'agent.

M. Tronson du Coudrai, fort mal portant en Europe, ne pouvait pas échapper aux fléaux de la Guyane; les symptômes d'une maladie très dangereuse se manifestèrent : il écrivit à l'agent; le chirurgien, malgré la défense qui lui avait été faite, certifia l'impossibilité absolue de traiter dans notre désert une maladie aussi grave.

On dédaigna de répondre, mais on envoya un médecin qui reconnut la vérité de ce qu'avait attesté le chirurgien. M. Tronson, fort de l'avis de l'émissaire même de l'agent, lui adressa une nouvelle demande. Elle fut rejetée, ou plutôt l'arrêt de mort fut prononcé, mais exécuté plus lentement qu'on ne l'avait calculé : il languit encore pendant quelques mois.

Un tableau aussi affligeant et la perspective de périr misérablement dans le cloaque de Sinamary ne pouvaient que fortifier le désir de nous soustraire à un sort aussi ignominieux. Nous avions bien acquis l'assurance que le gouverneur de Surinam nous accueillerait favorablement, et ce point était un des plus intéressants; mais toutes les autres recherches que nous avions faites jusqu'alors n'avaient été que désespérantes. L'impossibilité de faire par terre les cent vingt lieues qui nous séparaient de cette colonie hospitalière nous était démontrée; tout cet intervalle était couvert de bois où aucun humain n'avait encore pénétré. Comment s'y frayer une route? comment échapper aux monstrueux reptiles, principaux habitants de ces immenses solitudes? comment se procurer des vivres pour un trajet aussi long? comment enfin traverser nombre de rivières dont plusieurs avaient plus d'une lieue de largeur? Tel était le résultat des renseignements que nous avions en quelque sorte surpris aux habitants et aux Indiens qui venaient assez souvent nous visiter.

Toutes nos vues se durent tourner vers la mer, et nos espérances vers les Indiens (1). Eux seuls nous paraissaient offrir la réunion de ce qui était nécessaire à l'exécution de notre projet. Leurs relations continuelles avec Surinam leur avaient donné une connais-

(1) Plusieurs de ces Indiens avaient eu de fréquentes communications avec les colons, et entendaient assez de mots créoles pour donner de courtes explications : d'ailleurs, nous commencions à connaître un peu leur idiome, qui est très pauvre.

sance parfaite de la côte; ils faisaient une espèce de commerce de pirogues qu'ils fabriquaient eux-mêmes; enfin, leur indépendance les mettait à l'abri de la vengeance de l'agent. Nous résolûmes donc de négocier avec eux l'achat d'une de leurs plus grandes pirogues, sous prétexte de faire quelques courses dans l'intérieur des terres et de les prendre pour guides; une fois en mer, nous aurions bien su les décider, soit par l'appât des récompenses, soit par la force, à se diriger vers le lieu de salut.

Cette résolution ne nous empêchait pas d'être à l'affût de tout ce qui pouvait nous fournir quelque chance favorable. Dans le cours de février, il s'en présenta une, dont plusieurs de nous faillirent profiter.

Une goélette était venue apporter des vivres au piquet de nègres qui gardait le poste de Sinamary; l'équipage se composait de quatre hommes, non compris le capitaine. Ce dernier et ses trois matelots étaient descendus à terre; ils avaient laissé la goélette à la garde du maître d'équipage; les généraux Pichegru, Willot et moi, chassant à l'embouchure de la rivière où elle était mouillée très près du bord, fûmes curieux d'y entrer. Le gardien, loin de s'y opposer, nous accueillit très bien, insista pour que nous acceptassions un verre de tafia et nous engagea à revenir le voir le lendemain. Nous lui observâmes que si son capitaine était instruit de notre visite, il serait peut-être mécontent.

« Bah! répliqua-t-il, le capitaine est un bon b...;
« d'ailleurs, je ne l'attends guère qu'après-demain;
« l'officier du poste, qui est son ami, ne le lâchera pas
« sitôt. »

Un coup d'œil jeté dans l'intérieur de la goélette nous fit connaître qu'elle était bien fournie d'armes, et la conversation liée avec notre hôte nous persuada qu'il quitterait sans regret la colonie.

Nous partîmes travaillés par toutes les idées que devait nous donner une circonstance aussi séduisante. Nous nous les communiquâmes en chemin, et d'abord nous n'aperçûmes que les avantages qu'elle offrait ; il nous paraissait très aisé de décider le maître à fuir avec nous, en lui assurant pour récompense première la propriété de la goélette. Il ne l'était pas moins de l'y forcer, si, contre toute vraisemblance, il s'y refusait. La goélette pouvait soutenir un long trajet; elle était bien approvisionnée; enfin, nous trouvions un conducteur plus sûr encore que les Indiens.

Arrivés à Sinamary, nous confiâmes notre bonne fortune à Aubry. Il fut séduit comme nous au premier aperçu ; cependant, en réfléchissant de nouveau à cette tentative décisive de notre sort, les inconvénients se présentèrent. Quels étaient ceux de nos compagnons qui voudraient en courir les risques? quel traitement subirait ce qui resterait après nous? à qui appartenait la goélette? si elle n'était pas une propriété du gouvernement, imiterions-nous les brigands qui nous avaient envoyés à Sinamary?

Nous étions dans l'usage de nous réunir tous les soirs sur une pelouse assez agréable et de nous y promener quelques heures. Nous nous distribuâmes les rôles, nous désignâmes ceux de nos camarades avec lesquels nous lierions ce soir-là plus particulièrement conversation, et nous convînmes de la faire tomber d'une manière générale sur le désir de nous évader et de bien observer les dispositions que chacun manifesterait. Il en résulta que MM. Tronson du Coudrai et de Marbois voulaient attendre à Sinamary les effets de la justice nationale, quelque tardifs qu'ils pussent être. M. Lafond-Ladebat craignait d'exposer sa maison aux désastres d'une confiscation ; MM. de La Ville-Heurnois et Brothier avaient l'intime conviction que les Anglais ou les Espagnols viendraient incessamment les enlever ;

Rovère formait des projets d'établissement et attendait sa femme (1). Mais Bourdon, Dossonville et Ramel pensaient comme nous que le terme de nos souffrances ne serait jamais assez prompt.

Quant à MM. Barthélemy et Letellier, leurs intentions nous étaient connues; nous savions qu'ils ne résisteraient pas à une occasion de fuir. Mais leur absence ne leur permettait pas de profiter de celle-ci : toute autre ressource leur serait ôtée, si nous exécutions notre dessein; le sort de nos compagnons décidés à rester pouvait empirer; peut-être changeraient-ils d'opinion dans quelque temps; Bourdon n'était pas en état de partir; enfin nous apprîmes que la goélette appartenait à l'un des colons qui nous avaient témoigné le plus d'intérêt, et qu'elle formait presque toute sa fortune : non seulement nous le ruinions en nous en

(1) Mme Rovère s'était rendue à Rochefort dans l'intention de s'embarquer avec son mari; mais la corvette venait de partir : elle revint à Paris implorer la pitié des tyrans pour connaître le lieu de la déportation de leurs victimes; les tyrans furent insensibles à ses larmes. Enfin une lettre de son mari lui apprit que c'était à Cayenne qu'il respirait. Les déserts de Sinamary s'embellissent pour elle : c'est là qu'elle veut aller associer sa destinée à celle d'un époux que son malheur lui rend encore plus cher. Rien ne peut la retenir. Son courage électrise tout ce qui l'entoure. Ses femmes, la nourrice de son fils, son vieux domestique, personne ne veut se séparer d'elle : elle cède à leurs instances, et tous s'embarquent pour la Guyane. Le vaisseau qui les transporte est pris par les Anglais; mais les Anglais respectent l'infortune. Le motif de son voyage est connu, et loin de la traiter en ennemie, on lui offre un moyen sûr d'arriver à sa destination. Mme Rovère s'embarque donc de nouveau et de manière à n'avoir plus de dangers à courir.

Rovère va revoir à Sinamary sa femme, sa meilleure amie; il va presser ses enfants contre son sein, et bientôt tous ses malheurs disparaîtront. Mais Rovère a un grand crime à expier. Le pardon qu'il invoque dans son cœur ne suffit pas pour désarmer la justice divine : elle s'appesantit sur lui : la main de Dieu le frappe; il cesse d'exister au moment même où sa femme va aborder le rivage de Cayenne. L'infortunée ne trouve que le désespoir où elle cherchait le bonheur.

emparant, mais encore nous l'exposions à toute la rage de l'agent, qui le traiterait en complice de notre évasion. Un seul de ces motifs eût suffi pour nous faire renoncer à notre projet : pouvions-nous résister à cinq plus puissants les uns que les autres? Ce fut, je dois l'avouer, un grand sacrifice : cependant nous n'hésitâmes pas. Le ciel nous en a dédommagés.

Les Indiens redevinrent donc notre unique ressource. Pour nous assurer plus positivement de ce que nous pouvions en espérer, nous prîmes le parti d'aller à la bourgade de ceux avec lesquels nous avions le plus de relations : elle était à trois lieues de Sinamary en remontant la rivière. La curiosité fut un prétexte très naturel, et personne ne soupçonna notre véritable but. Un habitant nous prêta sa pirogue, et nous nous fîmes conduire par notre cuisinier.

Le hasard donna à ce voyage un genre d'intérêt sur lequel nous n'avions pas compté : le jour que nous choisîmes se trouva une fête indienne. Le capitaine, c'est-à-dire le chef de la bourgade, nous reçut très bien, nous invita à prendre part aux réjouissances, et nous plaça dans le grand *carbet,* espèce de halle couverte où l'on se rassemble les jours de fête, et où on loge les étrangers qu'on veut honorer. Nous nous aperçûmes dès le premier abord que nous ne pourrions pas utiliser notre voyage pour son objet réel, si nous persistions dans le projet de nous en retourner le soir : l'ivresse commençait déjà, et personne n'était en état de satisfaire à nos questions. Il fallut donc se décider à y coucher, et nos hôtes parurent sensibles à cette preuve de confiance. Nous y gagnâmes le plaisir d'assister au spectacle le plus bizarre qu'on puisse imaginer, et de vérifier nous-mêmes ce que les mœurs de ces peuples ont de plus singulier. Notre journée se passa en observations, en rapprochements et en réflexions philosophiques. La nuit mit fin au tableau aussi dégoûtant

que curieux de leur orgie. Nous avions eu la précaution d'emporter des hamacs : nous les attachâmes à des pieux distribués dans le carbet, et nous aurions reposé assez tranquillement sans la visite d'un très gros serpent à sonnettes. Le général Willot, placé à l'entrée du carbet, se trouva le premier sur son passage; heureusement qu'il ne dormait pas et que le clair de lune lui permit de voir le monstre qui dressait sa tête pour atteindre le hamac. Le général Willot s'élança à terre en jetant un cri qui nous réveilla; nous sautâmes sur nos fusils, et le serpent tomba mort. Le bruit de nos armes fut entendu de quelques Indiennes qui accoururent et furent rassurées dès qu'elles virent l'ennemi dont nous avions triomphé. Le peu d'importance qu'elles parurent y attacher nous fit croire que ces sortes de visites étaient fréquentes dans la bourgade.

Le lendemain matin, Pichegru s'empara du capitaine qui d'abord lui témoigna quelque éloignement. « Vous, méchant, lui dit-il, vous boire le sang de votre capitaine. » Pichegru, fort étonné de l'apostrophe, vit qu'il nous confondait avec Collot et Billaud, qu'on lui avait peints comme les *assassins du Roi et des buveurs de sang*. Il essaya de lui faire entendre que nous étions au contraire persécutés comme amis de notre capitaine; l'Indien parut le comprendre, et un verre de tafia acheva la conviction; il promit de travailler de suite à la pirogue que nous demandions, et nous la fit espérer sous un mois. Le terme était long; mais nous pouvions encore fuir avant les grandes chaleurs si meurtrières dans ces climats, et c'était tout ce que nous désirions.

Le séjour de M. Barthélemy à Cayenne, séjour qui lui sauva la vie, ne fut pas sans avantage pour nous. Nous lui dûmes de très utiles relations avec plusieurs colons, et l'envoi hebdomadaire des journaux anglais. On avait mis jusqu'alors un soin barbare à nous en priver. M. Barthélemy sut éluder toutes les précau-

tions des surveillants, et ce fut pour nous un grand service. Ces journaux ne nous apprirent cependant que ce que nous redoutions et détruisirent les faibles espérances que nous avions établies sur Buonaparte (1). Nous vîmes que les directeurs avaient réussi à l'expatrier, que le fléau de la guerre ravageait l'Italie et la Suisse, et que la France gémissait de nouveau sous la plus épouvantable tyrannie. Mais ces renseignements, en nous éclairant sur notre véritable situation, fixèrent nos dernières résolutions. Nous n'aperçûmes plus que dans un grand éloignement la fin de notre exil, et la

(1) Les généraux Pichegru, Willot, Aubry, etc., avaient aussi leur chimère, mais elle offrait plus de vraisemblance que la sensibilité et la justice directoriales, sur lesquelles comptait M. Tronson. Ils pensaient que Buonaparte, dont l'ambition nous était connue, avait tendu un piège au Directoire. Les adresses de son armée tonnaient bien contre les royalistes du Corps législatif, mais elles n'indiquaient pas la manière de s'en débarrasser : celle qu'on avait employée lui fournissait les armes les plus puissantes contre le Triumvirat. Il pouvait lui dire : « Mon armée ne voulait pas de royalistes, mais elle voulait avec toute la France la Constitution : en frappant arbitrairement les représentants de la nation, parmi lesquels plusieurs ne sauraient être même soupçonnés d'appartenir à la faction qui vous a servi de prétexte, vous avez renversé cette Constitution, sauvegarde des droits du peuple ; à la liberté, si chèrement achetée, vous substituez votre despotisme. Les défenseurs de la patrie ne sauraient le souffrir... » Ce langage, soutenu par quatre-vingt mille hommes qui lui étaient dévoués, par dix-sept millions qu'il avait en caisse, — j'avais sur l'état de son armée et de sa caisse les données les plus sûres, — par la nation entière qui n'aurait vu en lui qu'un libérateur, eût eu le plus grand succès. Alors, pour être conséquent, il ne pouvait pas se dispenser de nous rappeler, sauf à nous faire juger suivant les formes constitutionnelles ; ce qu'aucun de nous n'aurait redouté. Sa position, à cette époque, était encore plus favorable qu'au 18 brumaire. Il n'en profita pas : il fut retenu par la crainte que lui inspirait la fermeté de Rewbel. Ce directeur saisit avec beaucoup d'habileté la faute que Buonaparte avait faite de se séparer de son armée. Il ne lui fut plus permis d'y retourner, et il sentit tous les dangers auxquels l'avait exposé le refus de l'expédition lointaine qu'on lui proposa.

mort pouvait nous frapper à chaque minute, puisqu'aucun moyen de l'appeler sur nous n'était négligé. Nous nous déterminâmes à poursuivre avec une nouvelle activité les préparatifs qui pouvaient nous y soustraire.

Cependant le zèle du capitaine indien auquel nous nous étions adressés faillit nous trahir. Le maire de Sinamary (car on en avait créé un en notre faveur) faisait faire du côté de la bourgade une pirogue pour son usage particulier : le bon Indien, dans l'intention de nous servir plus vite, lui demanda s'il voulait la lui céder, à condition de lui en fournir une autre semblable et une petite sous quelques mois ; il ne lui dissimula pas qu'elle nous était destinée. Le maire conçut quelques soupçons ; heureusement qu'il était fort lié avec nous et venait fréquemment dans la case de Pichegru prendre part à la partie de piquet qui terminait ordinairement nos soirées. Il nous parla de pirogue : nous devinâmes la confidence de l'Indien, et nous lui avouâmes que nous en désirions une pour pêcher ou faire quelques promenades chez les Indiens, et que nous nous étions adressés au capitaine de la bourgade voisine pour nous la procurer. Il nous offrit la sienne, en nous faisant pressentir qu'elle pouvait nous être plus utile que pour l'usage auquel nous la destinions. Nous nous crûmes obligés de l'accepter; mais nous ne parûmes attacher aucune importance à l'idée qu'il avait émise. Le fâcheux de cet incident fut d'être forcés de renoncer à la demande que nous avions faite à l'Indien.

Notre officieux maire passait pour dévoué à l'agent, et nous l'avions jugé au moins fort indiscret. Notre confiance en lui était bornée, et la manière dont il exécutait sa promesse n'était guère propre à l'augmenter : tous les trois jours la pirogue devait être prête, et, au bout de trois semaines, nous nous aperçûmes qu'elle était encore dans le même état que le pre-

mier jour. Cependant, il nous entretenait souvent de la possibilité de nous en servir pour nous évader, et prétendait même repasser avec nous en Europe.

Cette conduite nous fit soupçonner quelque intelligence avec les agents directoriaux pour nous bercer de ce faux espoir, nous détourner de toute autre tentative, et nous traîner ainsi jusqu'aux chaleurs, dont aucun de nous n'aurait pu surmonter les dangereux effets. Si telles furent ses vues, dont cependant nous n'avons acquis aucune preuve certaine, elles tournèrent contre son propre but, car cette perfidie nous devint très utile : elle servit à masquer nos véritables recherches. Loin de lui témoigner de la défiance, nous parûmes abonder dans son sens, nous gardant bien, néanmoins, de manifester de l'impatience de partir.

Il était cependant impossible de la porter plus loin. MM. Lafond et Rovère venaient d'être attaqués de la fatale fièvre, elle pouvait nous atteindre nous-mêmes; nos teints s'altéraient sensiblement. Enfin, nous touchions au mois de mai, et la saison homicide commence en juin. Il fallait donc fuir sous un mois ou être enterrés à Sinamary.

Vis-à-vis de notre hameau, sur le bord opposé de la rivière, se trouvait une petite habitation, la seule qui rappelât qu'on avait essayé de cultiver ce canton. Le propriétaire était un ancien soldat allemand, à demi infirme, qui, à l'aide de quatre ou cinq nègres, entretenait quelques cotonniers. La proximité de son habitation nous procurait de fréquentes visites de sa part, et elles n'étaient jamais stériles pour nous. Il apportait toujours à Pichegru, particulièrement, quelques légumes ou quelques fruits. Les visites étaient réciproques, et il se passait peu de jours sans qu'il reçût celle de quelques-uns de nous. M. Dossonville et moi étions surtout fort assidus à lui en rendre, parce que nous l'avions toujours trouvé disposé à nous donner les éclaircisse-

ments qui nous étaient nécessaires, et que, plus d'une fois, il nous avait témoigné d'une manière bien franche le désir de nous voir éloigner d'une terre qui nous dévorerait infailliblement. Il faisait, avec Cayenne et Surinam, une espèce de cabotage qui l'avait mis dans le cas de nous rendre quelques services. Le zèle et la discrétion qu'il y avait apportés ne nous permettaient pas de douter de son dévouement. Enfin, il se servait pour ses voyages d'une pirogue assez grande pour nous contenir, et il pouvait nous procurer pour conducteurs les Indiens qu'il employait lui-même dans ses courses. Cet ensemble de circonstances était bien séduisant. Mais comment faire à cet honnête homme une proposition qui exposait sa fortune, sa personne même, à la fougueuse vengeance de l'agent? Était-il prudent de livrer notre secret au risque d'essuyer un refus? Un nouvel incident leva nos scrupules et maîtrisa nos craintes.

Les ministres de la cruauté directoriale, toujours inquiets de l'espèce d'ascendant que nous prenions sur les individus placés pour nous tourmenter, et étonnés de ce que le climat opérait si lentement sur les généraux Pichegru, Willot et Aubry, qui leur étaient plus particulièrement *recommandés,* voulurent s'assurer d'une manière exacte de notre situation morale et physique. Une aussi importante mission ne pouvait être confiée qu'à un homme bien capable de la remplir. Le choix dut tomber sur le commandant de la garnison. Nous le vîmes arriver un soir, au moment où la plupart de nous se promenaient sur la pelouse dont j'ai déjà parlé; sa subite apparition nous pétrifia. Nous présumâmes bien que nous n'avions rien à attendre de favorable d'un tel émissaire, et ses procédés ne tardèrent pas de nous en convaincre. Quelques questions insignifiantes, jetées comme par hasard à trois ou quatre de nous en passant devant nos cases, furent les seules faveurs dont il nous honora. La sécheresse de nos réponses concorda par-

faitement avec l'inconvenance de son ton, mais il en prit un fort différent avec Billaud-Varennes. La journée qu'il passa à Sinamary fut presque entièrement consacrée à ce dernier, et elle se termina par la proposition de revenir à Cayenne, si bon lui semblait. Ce rôle parut si vil à Billaud lui-même, qu'il dédaigna de profiter de la liberté qu'on lui offrait, et il parla de vengeance pour le passé. Le commandant, homme faible, repartit intimidé; les agents directoriaux ne furent pas non plus inaccessibles à l'inquiétude. Un nouveau convoi considérable de déportés leur était annoncé; ils en concluaient que la terreur était rétablie en France, et que la faction de Billaud y dominait. Que faire pour effacer le tort d'avoir maltraité un tel patriote? Offrir en expiation le plus grand nombre possible de victimes royalistes. Mais le commandant avait reconnu que les habitants, les Indiens, les nègres même, *malgré les déclamations virulentes,* nous étaient favorables.

« Ils seront éternels dans ce canton, s'écria-t-il, ils « y ont tout corrompu. — Pourquoi ne les changerait-« on pas? observa *très humainement* un des conseil-« lers, j'ai toujours trouvé Sinamary trop près de Su-« rinam, où Pichegru doit avoir des amis. D'ailleurs, « vous allez placer à Couamama (1) les nombreux dé-« portés qui arrivent, laisserez-vous des hommes aussi « dangereux à portée de conspirer avec ces derniers? « La sûreté de la colonie ne tarderait pas d'être com-« promise. Envoyez-les à l'autre extrémité de la « Guyane, vers la rivière de Vincent-Pinson (2), vous « ne pourrez rien faire de plus agréable au gouver-« nement. »

Les circonstances donnaient un grand poids à cet

(1) Couamama est le canton le plus voisin de Sinamary : la distance n'est que de six lieues.

(2) C'est la partie la plus malsaine de la Guyane : elle est inondée neuf mois de l'année.

avis; aussi promit-on de le prendre en considération.

Nous fûmes promptement instruits de ce nouveau complot contre les misérables restes de notre existence. Nous n'hésitâmes plus à tout entreprendre pour les dérober à nos lâches assassins. Nous abordâmes la grande question auprès de notre bon voisin, elle ne l'étonna pas autant que nous l'avions pensé. Cependant il ne nous dissimula aucun des inconvénients, aucun des dangers qu'entraînait pour lui notre proposition, mais il ne les jugea pas insurmontables, et voici ce qu'il fut convenu pour prévenir les principaux.

Nous exigeâmes d'abord qu'il acceptât le prix de sa pirogue, et nous le réglâmes un peu largement ; il y comprit un baril de biscuit, un baril d'eau et quelques bouteilles de tafia... Ensuite nous l'autorisâmes à nous accuser de la lui avoir dérobée, nous arrêtâmes même que, pour donner plus de vraisemblance à ce larcin, nous la prendrions quelquefois pour faire des promenades, qu'il feindrait d'en être mécontent et même s'en plaindrait au poste; enfin, il se chargea de nous procurer deux Indiens, sous prétexte d'une course de deux ou trois jours dans l'intérieur des terres.

Ces arrangements conclus, nous nous attachâmes à détourner l'attention de nos gardiens du brave homme à la générosité duquel nous allions devoir la vie et la liberté. Nos relations devinrent plus rares, et nous parûmes attacher plus d'importance à la promesse du maire. Nous devînmes presque pressants, nous ne voulions pas surtout que le mois d'août nous trouvât à Sinamary; il en prit de nouveau l'engagement, mais sans mettre plus d'activité à le remplir. Les querelles que nous lui en faisions quelquefois nous amusaient beaucoup.

Tout nous présageait donc une prochaine délivrance; mais des regrets amers se mêlaient aux charmes de cette douce perspective. L'état de MM. Tronson et

Lafond empirait chaque jour. Depuis trois semaines, ils ne quittaient plus leur grabat. Placés dans la même case, en face l'un de l'autre, leurs souffrances semblaient leur être communes. Quel tableau! Quel affreux abandon pour des époux, pour des pères! M. Lafond surtout déchirait l'âme par ses touchants et fréquents retours vers sa femme et ses enfants. Il n'était plus aussi éloigné de nous accompagner, mais son état s'y opposait absolument. Nous nous en affligions d'autant plus que nous redoutions beaucoup pour lui l'impression de notre départ. Nous l'y préparâmes peu à peu afin d'en affaiblir l'effet... La séparation n'en fut guère moins cruelle (1).

Quant à M. Tronson, il était tellement accablé par la maladie qu'il ne parlait plus à personne; il était presque dans un état d'agonie (2). Mais comme il avait constamment persisté dans sa première résolution, nous n'avions pas au moins le regret de le voir perdre l'occasion de l'arracher au trépas.

(1) M. Lafond se rétablit et ne rechuta pas, grâce sans doute au changement qui s'opéra dans sa position. Quelque temps après notre évasion, il fut permis à ceux qui n'avaient pas voulu y prendre part d'aller s'établir à Cayenne, où ils trouvèrent tous les secours que pouvait leur offrir la colonie.

(2) M. Tronson du Coudrai ne périt point de cette maladie, il eut une espèce de convalescence, et vécut encore deux mois après notre évasion qui eut lieu le 3 juin. Cependant Ramel le fait mourir le 27 mai. Il semble n'avoir cherché dans cette infidélité qu'une occasion de décrier l'abbé Brothier, qui ne cessa jamais de mériter notre estime; s'il eut des liaisons avec Billaud, ce fut uniquement pour en tirer des renseignements sur quelques circonstances de la révolution dont il préparait l'*Histoire*.

Ramel, tourmenté sans doute par le souvenir du rôle qu'il avait joué envers MM. de La Ville-Heurnois et Brothier, était toujours dans un état d'exaspération d'autant plus injuste, qu'il ne leur est jamais échappé le plus léger reproche. C'est vraisemblablement cette invincible haine qui lui a dicté ses diatribes. Elles prouveraient peu de générosité, si elles étaient fondées : comment les caractériser, lorsqu'on

Bourdon, quoique moins mal, était aussi dans l'impossibilité de partir.

Enfin, M. Barthélemy était encore à Cayenne; il y prolongeait son séjour, autant pour épier quelque vaisseau dont le capitaine voudrait risquer de nous enlever à son départ, que pour soigner sa santé.

Voici ce qu'il m'écrivit le 8 mai :

« J'ai reçu, mon cher compagnon d'infortune, la « lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire; je « n'ai pas manqué de m'entretenir de nos intérêts « communs avec la personne à qui vous l'avez remise; « elle a bien la volonté de nous rendre service, etc. « Ma santé est toujours fort chancelante; la *consul-* « *tation* que j'ai fait faire n'a rien produit de posi- « tif; on n'a exprimé que des choses vagues et géné- « rales, etc. »

Cette *consultation* était relative à notre enlèvement; on avait pressenti un capitaine hambourgeois; mais la négociation n'avait pas eu de succès.

Notre excellent voisin devenait notre unique ressource; ses dispositions étaient toujours les mêmes; mais les Indiens, après lui avoir promis de nous accompagner, venaient de se rétracter. Comment y suppléer? Aucun de nous n'était marin; les dangers déjà si multipliés doublaient par la privation d'un guide; en un mot, nous courions à une perte certaine; c'est au moins ce que nous observa M. de Marbois, lors de notre dernière proposition de s'évader avec nous :

« N'importe, dit Pichegru, mieux vaut être dévorés « par les requins que périr ici; pour moi, rien ne me

ne peut pas même imputer des prétextes à ceux qu'elles attaquent? Aussitôt que l'ostracisme nous frappa, toutes les nuances d'opinion s'effacèrent, tous les torts politiques disparurent, tous les sentiments se confondirent dans la communauté du malheur qui nous unissait, et chacun ne chercha plus qu'à donner ou recevoir des consolations.



« fera changer de résolution. Je fuirai plutôt à la « nage. »

Aucun de ceux qui entraient dans le projet d'évasion ne balança à lier son sort au sien, et il fut arrêté que nous partirions dès que M. Barthélemy serait de retour. Je fus chargé de lui écrire par la première occasion. M. Barthélemy, déjà préparé, se hâta de revenir, sous prétexte de se rapprocher de ses amis, Tronson et Lafond, dont les jours étaient dans le plus grand danger. Il nous confirma qu'on pensait à nous déplacer, et qu'on attendait sous peu de jours une frégate chargée de cent quatre-vingt-treize nouveaux déportés, parmi lesquels se trouvaient nos deux estimables collègues, Gilbert-Desmolières et Jean-Jacques Aimé (1). A ces noms, nos cœurs se serrent, et le désir de les attendre pour les sauver avec nous est unanime.

Cinq jours se passèrent dans cette attente, et quelle que fût notre impatience de profiter des moyens qui pouvaient nous échapper à chaque minute, nous étions bien résignés à retarder jusqu'à l'arrivée de la frégate. Mais nous apprîmes que la funeste détermination était prise, et que l'installation des autres déportés serait l'époque de notre translation. Dès lors, plus d'espoir

(1) La liberté fut offerte deux fois à ces honorables victimes par l'*Institut royaliste de Bordeaux :* d'abord, dans les prisons mêmes de Rochefort, d'où ces dignes députés auraient pu sortir avec MM. Richer-Sérizy et Isidore Langlois, sauvés l'un et l'autre par l'or des fidèles Bordelais; plus tard, lorsque la frégate *la Charente*, sur laquelle ils étaient, chassée par la croisière anglaise et forcée de rentrer en rivière, y réparait les grandes avaries qu'elle avait éprouvées. L'un des chefs de l'*Institut royaliste* (M. Lestrade) se présenta nuitamment à la tête de deux embarcations armées pour s'emparer des prisonniers, par un coup de main dont l'intelligence et le courage de ce brave défenseur de la cause du trône et du malheur rendaient le succès immanquable. Mais ces deux hommes généreux, craignant de compromettre l'intérêt de leur famille et la sûreté des braves qui se dévouaient pour eux, préférèrent le martyre de la déportation au bonheur de leur délivrance.



de nous réunir à nos infortunés collègues; plus de possibilité d'échapper nous-mêmes à la mort. Pouvions-nous courir de tels risques?

Une autre circonstance non moins impérieuse acheva de nous entraîner, et c'est ici le cas de dire que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable: ce qu'on va lire ne peut s'expliquer que par la protection spéciale d'une Providence divine et supérieure à toutes les combinaisons humaines.

Décidés à nous abandonner à elle dans ces parages hérissés d'écueils, nous avions fixé notre départ aux premiers jours de juin. Le 1er, au matin, chassant sur le bord de la mer, nous aperçûmes un corsaire cayennois capturer, après quelques coups de canon, une grande goélette. Croyant qu'il conduirait sa prise à Cayenne, nous reprîmes comme à l'ordinaire le chemin de Sinamary, sans donner plus d'attention à cet événement. Mais le vent et les courants contrarièrent le corsaire, qui, après d'assez longues tentatives, fut obligé de mouiller à l'embouchure de notre rivière. Vers les six heures du soir, au moment où nous nous rendions, le général Willot et moi, à la case de Pichegru, nous vîmes arriver six individus dont aucun ne nous était connu. L'idée du vaisseau capturé ne nous vint pas, mais bien celle des déportés attendus; nous pensâmes que c'était un acompte qu'on nous amenait. Notre incertitude ne fut heureusement pas longue; un de ces individus se détache des autres, vient à nous et nous demande, d'un ton qui nous touche vivement, s'il ne parle pas à des *déportés français,* et lequel de nous est le *général Pichegru.* Nous le conduisons aussitôt à sa case; il nous dit en chemin qu'il est le capitaine d'une goélette prise, le matin, à la hauteur de Sinamary, et que le capteur n'ayant pu se rendre à Cayenne, il l'a fait descendre à terre avec tout son équipage, jusqu'à ce que le vent devienne favo-

rable. Arrivé à la case, il embrasse Pichegru, en s'écriant :

« Ah! général, que je suis malheureux ! Vous arracher de ce désert, conserver à la France des hommes « dont elle réclamera un jour les talents et les vertus, « était le but de mon voyage : des lettres, des secours « de vos parents, de vos amis, et d'autres papiers dont « je suis porteur, attestent mon projet; ils sont cachés « dans des barils de farine, dont j'ai composé ma cargaison dans l'espoir d'être mieux accueilli à Cayenne « qui en a un pressant besoin. Je comptais, au moyen « des amis que vous devez avoir, lier des intelligences « avec vous, et à mon départ vous prendre à mon « bord; mais le ciel réserve à d'autres ce bonheur; il a « voulu que je tombasse dans les mains d'un corsaire « ou plutôt d'un pirate ! Riche ce matin, je ne possède « plus rien ce soir. Mais ce n'est pas ce que je regrette « le plus.

« — Homme généreux, que vous nous affligez ! « répond Pichegru en le serrant dans ses bras; sous « quel pavillon naviguiez-vous donc?

« — Je suis Américain, mon nom est connu à Bordeaux, je m'appelle Tilly.

« — Les forbans! ils ne connaissent ni droit des « gens, ni liens d'amitié; mais, cher capitaine, ne prolongeons pas davantage cette entrevue; elle préviendrait peut-être contre vous; dans une demi-heure, « nous nous promènerons sur cette pelouse ; le hasard « peut paraître vous y amener, et nous reprendrons « notre conversation. »

Nous ne pouvions revenir de notre étonnement, de notre admiration :

« Un étranger, un inconnu, disions-nous, ne craint « pas de hasarder sa fortune, sa vie même pour nous « sauver, et aucun de nos compatriotes, aucun des « hommes au bonheur desquels nous avons tout sacrifié,

« n'a fait la plus légère tentative en notre faveur. « Cependant plusieurs de nous, et spécialement Lafond, « ont pour amis des armateurs! Notre enlèvement « serait si facile!... »

Enfin nous écartâmes ces tristes réflexions, pour ne nous occuper que de notre situation. L'accident de l'incomparable capitaine Tilly, tout fâcheux qu'il était pour lui, devenait pour nous un grand bienfait. Il nous offrait le pilote vainement cherché depuis deux mois. Nous pouvions répondre à sa générosité par la plus grande preuve possible de confiance, et l'arracher lui-même à la tyrannie dont il désirait nous délivrer. Pleins de ces idées, nous allons à notre promenade ordinaire. Le capitaine ne tarde pas de nous y joindre: son malheur fait encore le sujet de notre entretien. Nous sommes surtout épouvantés du traitement qu'on lui fera subir, si l'on découvre les papiers cachés dans la farine, et comment les soustraire? Les barils vont être emmagasinés, peut-être même ouverts de suite, à cause de la pénurie des subsistances. Les papiers seront découverts, et l'on s'en fera un titre non seulement pour légitimer la confiscation, mais même pour sévir contre Tilly, qui ne nous dissimule pas ses alarmes.

« Eh bien! brave capitaine, lui dit Pichegru, ce que « vous aviez tenté pour nous d'une manière si noble, « nous le pouvons pour vous : demain nous fuyons « cette terre d'iniquité et de misère; tous nos moyens « sont prêts. Ils consistent en une pirogue indienne, « qui nous attendra à huit heures du soir. Vous êtes « l'ange tutélaire envoyé pour la conduire : nous ne « pouvons partir sous de plus heureux auspices; peut- « être nous sera-t-il permis un jour de réparer vos « pertes?... »

Tilly hésite... Il refuse... Et quel est son motif? La crainte de nous faire découvrir.

« Le commandant du poste, ajoute-t-il, exige que « nous partions demain matin, on nous envoie par « terre et sous escorte. Je ne saurais disparaître sans « donner lieu à de sévères recherches; si l'on surpre- « nait votre secret, je ne m'en consolerais jamais. « Cependant, messieurs, vous ne partirez pas seuls. « Des personnages comme vous ne s'aventurent pas à « ce point. Je connais la côte; vous ne ferez pas deux « lieues sans vous briser contre quelque rocher; heu- « reux si même avec un bon guide votre esquif ne « subit pas ce malheur! Le maître de mon équipage « est un second moi-même; il a beaucoup fréquenté « ces parages, et je le crois très disposé à éluder le « voyage de Cayenne : au surplus, je vais m'assurer de « ses intentions, et il ne saura votre secret que quand « je le verrai bien décidé à s'évader. »

Le bon capitaine, sentant qu'il n'a pas une minute à perdre, nous quitte subitement. A peine une demi-heure s'est-elle écoulée qu'il revient, et le succès de sa négociation se lit dans ses yeux.

« Tout est arrangé, nous dit-il; Barrick (1), ravi de « l'aventure, se rendra cette nuit dans le bois voisin « du rivage, où doit se trouver la pirogue, et il restera « caché jusqu'à votre arrivée. Je vous réponds de sa « fidélité et de son habileté. »

Nos observations sur les risques qu'il court, si l'on s'aperçoit de l'absence de Barrick, sont inutiles; il espère qu'elle sera d'autant moins reconnue, qu'on n'a guère remarqué le nombre de ses gens. D'ailleurs, quelle importance attacherait-on à un simple matelot? Enfin il s'éloigne en nous disant :

« Adieu, adieu, mes bons amis! je vous quitte pour « ne point éveiller les soupçons, soyez aussi heureux

(1) C'était le nom du contremaître dont M. Tilly nous avait parlé.

« que vous le méritez; mes vœux vous suivront par-
« tout. Puissions-nous nous revoir dans des temps
« meilleurs! »

Quelle soirée! Quelle nuit! Avec quelles délices nos pensées se portaient déjà vers l'Europe, vers notre patrie! Tous les dangers, toutes les fatigues qui nous attendaient, disparurent devant l'idée enchanteresse de revoir nos parents, nos amis; jamais moment n'eut plus de charmes pour moi.

Nous fûmes levés de bonne heure, pas assez tôt cependant pour revoir notre très digne capitaine. Nous apprîmes que l'équipage était parti, et on ne parla pas d'absents. La plus grande partie de la journée se passa en préparatifs; nos armes furent à tout événement mises en état; nous convertîmes en cartouches le plomb et la poudre qui nous restaient; la résolution de surmonter, même à force ouverte, les obstacles, s'il s'en présentait, était fermement prise.

Enfin nous faisons nos adieux à ceux de nos compagnons qui pouvaient nous entendre et ne voulaient pas nous suivre. M. de Marbois, toujours inébranlable, nous fait de nouvelles et affectueuses observations, nous plaint beaucoup, et croit notre perte assurée. MM. de La Ville-Heurnois et Brothier s'indignent de notre imprudence, ils veulent que nous attendions le vaisseau qui doit les enlever (1), ils nous jurent de nous sauver avec eux. M. Lafond, étendu sur sa paillasse, nous serre la main; il ne peut proférer un seul mot; mais ses sanglots nous peignent ses regrets : ils étaient bien réciproques! Nos regards se portent douloureusement sur l'infortuné Tronson, il paraissait toucher à ses derniers moments... quelle séparation!

Quatre heures arrivent : c'était le moment où les

(1) Le vaisseau espéré n'arriva pas, et ils périrent deux mois après notre évasion.

chasseurs se mettaient ordinairement en marche. Depuis une douzaine de jours, nos cinq camarades complices de notre évasion imitaient notre usage : ils faisaient ou feignaient de faire de longues courses et de rentrer tard, afin de prévenir l'étonnement de nos surveillants lors de notre départ. Chacun va de son côté : le point de réunion est le bois où Barrick nous attend, on doit s'y trouver à huit heures... Jamais rendez-vous ne fut plus exactement tenu. L'astre des amants est aussi celui des malheureux : de combien de peines il est le confident ! De combien de consolations il est la source ! L'éclat de sa lumière, une douce brise nous invitent à partir. Nous nous y disposons. Mais tout à coup des cris perçants : *A moi! A moi!* retentissent à deux cents pas de nous ; nous nous croyons découverts et assaillis par un détachement de soldats nègres, embusqués près de nous. Nous nous disposons à la plus vigoureuse résistance (1). Cependant nous ne jugeons pas prudent de nous montrer tous à la fois. Trois seulement, les chasseurs, dont la présence si tard devait le moins surprendre, sortent du bois et aperçoivent sur le bord de la mer un nègre qui s'agitait beaucoup, et en appelait à grands cris un autre beaucoup plus éloigné ; nous invitons nos compagnons à ne point paraître, et nous nous dirigeons vers le nègre, qui luttait avec une énorme *caouanne* (2) : il appelait son camarade à son secours. L'un et l'autre s'étaient mis en embuscade pour épier ces testacés très multipliés le long de ces côtes, et le moins éloigné de nous en avait aperçu deux. La première était rentrée dans la mer, et celle-ci n'aurait pas tardé à l'y suivre, si nous n'avions pas aidé les

(1) Nous étions munis de nos fusils et d'une douzaine de cartouches.

(2) Espèce de tortue de mer, qui pèse jusqu'à six cents livres : elle est armée de griffes avec lesquelles elle saisit quelquefois son ennemi et l'entraîne dans la mer.

nègres à la retourner (1). Ainsi notre dernière action sur cette terre ennemie est un bienfait. Les nègres reconnaissants promettent de nous porter le lendemain à Sinamary un des meilleurs morceaux de la tortue, et se retirent sans témoigner le moindre soupçon. Dès qu'ils ont disparu, nous fouillons la partie du bois la plus voisine du rivage, et n'ayant rien aperçu, nous nous rendons à l'endroit où nous attendait la pirogue libératrice (2). Arrivés au bord de la mer et prêts à mettre le pied dans notre léger esquif, nous tombons tous à genoux par un mouvement spontané, et le ciel accueille les accents de notre vive reconnaissance (3).

Enfin nous nous embarquons : la brise fraîchit et le sol homicide fuit derrière nous. Barrick s'empare de la voile et Pichegru du gouvernail. Quoique privés de boussole, nous gagnons le large dans la crainte de donner sur quelque rocher ou d'être emportés par les courants. Nous voguons toute la nuit de la manière la plus heureuse et la plus tranquille, mais à la pointe du jour, nos regards cherchent la terre, nous ne l'apercevons plus. Barrick paraît inquiet, et en effet il devait l'être en se voyant en pleine mer avec une pirogue si petite et si rase que le moindre mouvement de notre part, la moindre vague l'exposaient à se remplir. Aussi étions-nous presque continuellement obligés de travailler à la vider avec une calebasse et nos chapeaux. Heureusement que le vent et le temps nous étaient

(1) Telle est la manière de s'en rendre maître; dès qu'elles sont sur le dos, elles ne peuvent plus se retourner et sont réduites à l'immobilité.

(2) Dans le compte que le journal de Ramel rend de notre évasion, il n'y a d'exact que les noms de Tilly et de Barrick. Tout le reste est aussi ridicule que contraire à la vérité.

(3) Notre nombre s'élevait à neuf, y compris Barrick, et se composait de M. Barthélemi et son fidèle Letellier, les généraux Aubry, Pichegru, Willot, MM. Dossonville, Ramel et moi.

favorables. Barrick cingle à peu près droit où il soupçonne la terre; il ne se trompe pas : mais ce n'est qu'après plus de trois heures d'angoisses et d'incertitudes qu'enfin nous l'apercevons. Nous nous en approchons autant que le permettent les écueils, afin de reconnaître la hauteur à laquelle nous nous trouvons.

Rien ne nous avait encore annoncé qu'on nous poursuivît, mais il nous importait infiniment de passer *Iracoubo,* où se trouvait un poste français assez considérable. Notre fausse route nous avait fait perdre plus de six à sept heures. Il était possible que l'avis de notre évasion fût arrivé à ce poste distant de huit lieues de Sinamary, et qu'on nous y attaquât; à la vérité, on ne pouvait venir à notre découverte que dans une pirogue à peu près comme la nôtre, et montée de huit ou dix hommes seulement, et nous avions les moyens de nous défendre. Mais un engagement dans un esquif comme le nôtre eût été infiniment périlleux; nous ne nous en disposâmes pas moins à la résistance. Notre bonne étoile rendit inutiles ces préparatifs. Nous nous trouvâmes tellement au-dessous du poste, que nous ne l'aperçûmes même pas. Ce fut pour nous un grand point de tranquillité. Il ne nous restait plus qu'à surmonter les dangers de notre navigation, et ils n'augmentèrent point le reste de la journée. Mais nous eûmes beaucoup à souffrir de l'ardeur du soleil dont rien ne nous défendait. Nous attendions avec impatience la nuit : elle arriva enfin. Le besoin de repos et la crainte de nous égarer encore ou de faire quelque fâcheuse rencontre en gagnant le large, nous déterminèrent à mouiller dans une petite anse où Barrick pensa que nous serions en sûreté, et en effet nous y passâmes la nuit aussi bien que le permettait l'attitude gênante à laquelle nous étions constamment forcés.

Le lendemain matin, nous fûmes pris par un calme

plat, qui nous retint dans l'anse : nous conçûmes des inquiétudes. Nous étions évidemment encore sur la côte française, puisque nous n'avions point passé le Maroni, grand fleuve dont les deux rives forment les limites respectives des Guyanes française et hollandaise. La distance de notre pirogue au rivage était à peine de cinquante pas : on pouvait nous attaquer avec d'autant plus d'avantage, qu'il nous avait été impossible de garantir nos armes de l'humidité; enfin si le calme se prolongeait quelques jours, nos provisions, déjà très réduites malgré notre extrême réserve, deviendraient insuffisantes. Vingt-quatre heures se passèrent dans cette cruelle agitation ; une légère brise la fit cesser et nous remit en mer. Nous longeâmes la côte, et ne tardâmes pas à nous apercevoir par le mouvement des eaux que nous approchions de l'embouchure d'une grande rivière. C'était le Maroni, par le travers duquel nous nous trouvâmes vers le midi. On nous avait prévenus que ce passage était le plus dangereux de la côte à cause des bas-fonds, des récifs et des courants. On ne nous avait pas trompés. Ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés que nous traversâmes cette large embouchure, et il fallut toute l'habileté, toute l'expérience de Barrick pour échapper aux écueils qui semblaient se multiplier devant notre esquif : alors nous reconnûmes que M. de Marbois était bien fondé à nous dire que nous courrions à la mort : sans un guide aussi expérimenté, elle était inévitable.

Cependant de plus grands périls encore devaient éprouver notre courage.

Nous voguâmes assez heureusement le reste de la journée; mais le soir, nous fûmes encore retenus par un calme dont néanmoins nous n'eûmes qu'à nous féliciter. Nous lui dûmes une nuit plus tranquille, et il cessa dès que le jour parut. Nous continuâmes notre route, cherchant le fort d'*Orange*, comme un des prin-

cipaux points de reconnaissance. Nous l'atteignîmes enfin, et nous en fûmes avertis par un coup de canon qui nous étonna beaucoup. Notre surprise devint bien autre, quand nous entendîmes siffler autour de nous trois boulets qui nous furent successivement envoyés, et nous forcèrent à prendre le large. Nous nous crûmes attaqués. Nous ne pouvions pas soupçonner que cet acte d'hostilité de la part des bons Hollandais n'avait d'autre but que de nous faire arborer pavillon; ce qui nous était impossible, puisque nous n'en avions point.

Nous doublâmes le fort d'Orange pour atteindre le poste de Monte-Krick, où nous désirions prendre terre. Mais le vent augmentait d'une manière inquiétante, Barrick voulut gagner le rivage; il essaya d'approcher d'une petite plage qui lui paraissait favorable : mais tous ses efforts échouèrent contre les brisants; dès que nous arrivions à quelques toises du bord, il semblait qu'une main invisible nous repoussât!... Ciel protecteur! ce fut encore un de vos bienfaits. Si Barrick eût réussi, nous étions perdus. La tempête aurait brisé notre barque, comme elle la brisa quelques heures après, et jamais nous ne serions sortis de cette plage environnée de marais qui la rendaient inaccessible par terre. Nous nous relançâmes donc en mer, poussés par un vent violent : notre marche était rapide; nous espérions presque arriver à Monte-Krick avant que l'orage qui nous menaçait fondît sur nous. Mais la distance était beaucoup plus grande que nous ne le présumions. Le vent devint impétueux, l'atmosphère s'enflamma, la pluie se précipita par torrents, notre pirogue, ballottée par les vagues, ne put tenir contre leur violence; elle chavira et nous jeta dans une vase molle de trois ou quatre pieds de profondeur. Heureusement que nous étions assez près du rivage, et que la marée montait. Notre grand intérêt était de sauver la piro-

gue : nous la saisîmes, et à la faveur des vagues nous parvînmes à la retourner. Mais le plus difficile était de la disputer au vent et aux lames, qui la poussaient avec une violence extrême ; nos bras étaient nos seuls agents : nous les employâmes avec une vigueur vraiment surnaturelle. Enfoncés dans la vase, inondés à chaque seconde par les vagues, nous nous relayions par tiers, quand les forces nous abandonnaient : lutte horrible! Elle dura deux heures et se termina bien cruellement : les éléments conjurés nous arrachèrent enfin notre dernière espérance ; avec la pirogue disparurent nos armes et les restes de nos provisions.

Où étions-nous? Vraisemblablement sur une côte déserte. Comment en sortirions-nous? Quels seraient nos moyens d'existence? Telles furent nos premières réflexions. Nous n'en fûmes distraits que par les hurlements des tigres dont il fallut nous garantir : nous nous hâtâmes d'entourer la place que nous occupions de bois sec auquel nous mîmes le feu avec un briquet que Pichegru avait sauvé du naufrage. Mais cette précaution indispensable à notre sûreté nous exposa à l'insupportable torture de la piqûre d'insectes dévorants attirés par le feu. Ils nous couvraient de la tête aux pieds. Nul moyen de nous en défendre, nous étions presque tout nus : le pauvre Barrick surtout en fut si maltraité qu'il faillit en périr.

La nuit avait été affreuse : le jour le fut peut-être encore davantage. Il nous découvrit toute l'horreur de notre situation. Notre pirogue jetée à quatre cents pas de nous sur le rivage était brisée ; nulle trace humaine ne s'offrait à nos yeux ; le besoin nous pressait, rien pour le satisfaire : les bois qui bordaient la plage étaient inaccessibles ; tout ce qui nous environnait paraissait frappé d'une éternelle stérilité : quelques coquillages restés dans la vase, quelques reptiles trouvés sur le sable, une mare fangeuse, devinrent nos uniques res-

sources. Ceux de nous à qui il restait encore quelque force passèrent la journée à reconnaître la côte et à chercher quelque issue. Mais des *kricks* (1), des rivières nous fermaient le passage des deux côtés : nos regards et nos espérances se portaient à chaque instant sur la mer; nos vœux appelaient quelque vaisseau. Mais les vases ne permettaient à aucun d'approcher du rivage : une lieue à marée haute et deux à marée basse étaient les moindres distances : des hommes isolés sur la plage pouvaient-ils se faire reconnaître à cet éloignement? Ne devions-nous pas être pris pour des sauvages ou des nègres *marrons*, peu propres à inspirer de l'intérêt? Enfin, ne pouvions-nous pas être recueillis par les chaloupes de quelque corsaire de la Guadeloupe, dont nous avions tout à craindre? Au milieu des tristes idées dont nous ne pouvions pas nous défendre, nous apercevons un vaisseau, quoique à une très grande distance; Barrick croit ou feint de croire qu'il est anglais. Il fait tous les signaux qui lui sont possibles, mais inutilement. Le vaisseau suit sa route et bientôt disparaît.

La nuit approche et ne s'annonce pas moins orageuse que la précédente. A peine les préparatifs contre les tigres sont-ils terminés qu'une pluie diluvienne fond sur nos feux; ce n'est qu'avec beaucoup de peine que nous parvenons à les ranimer. Mouillés jusqu'aux os, nous nous entassons au centre de notre foyer, et nous y attendons, dévorés par l'inquiétude autant que par les moustiques, le huitième jour de notre hasardeuse navigation. Le soleil répond à notre impatience; il se montre enfin et brille d'un éclat qui nous semble plus pur qu'à l'ordinaire. Barrick, quoiqu'en fort mauvais état, était toujours aux aguets; il fut le premier sur pied et marcha à la découverte. A peine avait-il fait

(1) Ruisseaux bourbeux et souvent très profonds.

cinq cents pas, qu'il s'écria : « Des hommes! des hommes! » A ce cri nous nous levâmes tous et nous aperçûmes, à l'extrémité d'un bois qui bordait la mer, deux hommes. Notre joie ne peut se peindre; cependant nous ne nous montrâmes point, dans la crainte de les effrayer et de les faire rétrograder; la précaution fut sage; car, quoique Barrick se dirigeât seul vers eux, ils le couchèrent en joue, et ce ne fut qu'en se mettant à genoux et en multipliant les signes de détresse qu'il parvint à les rassurer. Ils s'approchèrent de lui et reconnurent, en voyant son état et notre pirogue, qu'il avait droit à leur pitié; il les amena vers nous; nous les accueillîmes comme des sauveurs, et reconnûmes qu'ils étaient militaires au service de la Hollande. Un d'eux se trouva Français; il nous apprit que nous étions entre Orange et Monte-Krick, à environ quatre lieues de l'un et de l'autre; qu'il allait en ordonnance au fort d'Orange, que c'était par le plus grand des hasards qu'il avait pris ce chemin, que nous avions couru risque de rester à jamais sur cette plage infestée de tigres; et enfin il nous promit de nous reprendre le lendemain pour nous conduire à Monte-Krick, où nous voulions nous rendre.

Nous nous présentâmes comme des habitants de Cayenne qui avaient eu le malheur d'être jetés à la côte par un coup de vent, en se rendant à Surinam où les appelaient leurs affaires. Ce roman était justifié par des passeports que nous nous étions procurés, et qui n'avaient d'irréguliers que les noms que nous avions empruntés.

Quelque vraisemblable que fût notre récit, le soldat ne nous parut pas y avoir grande confiance, et nous n'en prîmes guère plus dans sa promesse; nous nous déterminâmes à députer vers le commandant du fort deux de nous pour prévenir l'effet du rapport que nous devions craindre de la part des soldats. La surveillance était

extrêmement sévère dans ces parages. La menace qu'on avait faite plusieurs fois de révolutionner la colonie en était le principal motif. Les soldats pouvaient nous peindre comme des hommes suspects, et provoquer par là contre nous quelque mesure de rigueur. Nous fûmes bien inspirés ; le choix tomba sur M. Barthélemy et moi ; on nous crut les plus en état de soutenir la fatigue de cette longue course.

Nous nous mîmes sur les traces de nos deux précurseurs. Accablante corvée ! Des sables brûlants dans lesquels nous enfoncions jusqu'à mi-jambes, des débris immenses d'arbres amoncelés par les ouragans, et qu'il a fallu franchir pendant plus de deux lieues, une chaleur assommante, une soif ardente, une faim cruelle, voilà ce que nous eûmes à surmonter et à souffrir pendant quatre heures.

Nous étions encore à une demi-lieue d'Orange, lorsque nous rencontrâmes un détachement de vingt-cinq hommes qui avait ordre de s'emparer de nous et de nous amener au fort, trajet au-dessus des forces de presque tous nos autres camarades. La démarche que nous faisions rassura l'officier du détachement, et il consentit à revenir avec nous au poste prendre de nouveaux ordres. Nos passeports et notre exposé persuadèrent le commandant ; il nous prit pour des colons naufragés ; notre état pitoyable le toucha, et l'intérêt que nous lui inspirions doubla, quand nous le priâmes de faire parvenir une lettre au gouverneur, M. Frédérizi, dont plusieurs de nous étaient parfaitement connus. Il ne fut plus question d'envoyer de la force armée, mais des hommes pour raccommoder notre pirogue, et des vivres pour restaurer nos compagnons. En effet, dix mulâtres ou nègres partirent sur-le-champ chargés d'outils et de comestibles.

Quant à M. Barthélemy et moi, tous les soins nous furent prodigués, et malgré notre extrême fatigue nous

retrouvâmes dans notre courage assez de forces pour aller partager avec nos camarades la joie d'une réception aussi favorable.

Toute l'adresse et la diligence de nos ouvriers ne purent mettre notre pirogue en état qu'à la nuit. Nous n'aurions pas hésité à nous rembarquer de suite, si la marée nous l'eût permis. Il fallut nous résigner à passer encore douze heures au milieu de nos feux et de nos essaims d'insectes. Mais l'espérance avait succédé à nos vives inquiétudes, et nous goûtâmes enfin pendant quelques heures les douceurs d'un sommeil qui nous était bien nécessaire.

Le jour parut, la mer était bonne; les ouvriers qui avaient ordre de ne quitter qu'après notre embarquement nous réveillèrent. Nos préparatifs ne furent pas longs; six de nous restèrent dans la pirogue; les autres, après avoir passé les kricks et les marais, préférèrent marcher. Tous s'acheminèrent ainsi vers le fort de Monte-Krick.

Les piétons devancèrent la pirogue et disposèrent le commandant du poste à accueillir leurs compagnons de naufrage aussi bien qu'ils avaient été accueillis eux-mêmes. Ils arrivèrent quelques heures après et trouvèrent une vaste case et un bon dîner préparés pour les recevoir.

Quel miraculeux changement! Plus de chaînes à traîner; plus de bourreaux à redouter; toutes les misères humaines épuisées sans nous abattre! O justice céleste! Des larmes de reconnaissance arrosent cette terre de salut, et le souvenir de nos maux aurait disparu comme un songe pénible, si l'état critique de Barrick ne nous les avait rappelés. Le généreux commandant du poste partagea l'intérêt que nous prenions à notre libérateur, et n'omit rien pour le soulager. Il parlait assez bien français, et, quoiqu'il ne nous devinât pas, notre roman ne paraissait pas le convaincre entiè-

rement; il ne pouvait concilier nos haillons avec nos passeports où nous étions qualifiés de négociants, notre tenue avec notre profonde misère, la prudence du commerce avec l'audace qu'annonçait notre pirogue. « De quelle nature étaient donc vos affaires, nous dit-il, pour vous hasarder en pleine mer sur une *coquille de noix?* » Il n'était pas facile de répondre à cette objection; heureusement que le bon commandant, un peu rassuré par la conduite que son camarade du fort d'Orange avait tenue avec nous, ne consulta que son cœur, et ne vit que notre malheur. Nous restâmes bien plus embarrassés encore quand nous aperçûmes suspendu auprès de son miroir un tableau imprimé sur lequel nous lûmes nos noms et nos signalements. C'était une précaution qu'on avait prise en cas d'évasion. On avait fait passer à tous les postes de la côte un tableau de cette espèce, afin que nous ne pussions trouver d'asile nulle part. Mais cette maligne prévoyance n'eut pas plus de succès que les autres vexations. Brûlés par le soleil, défigurés par les piqûres des insectes, nous ne ressemblions plus à nous-mêmes : aussi le commandant soupçonnait-il si peu la vérité qu'il fut le premier à nous montrer ce tableau en nous demandant si nous avions relâché à Sinamary. Sur notre réponse négative, il nous dit : « J'en suis fâché, j'aurais été bien aise de savoir des nouvelles de ces intéressantes victimes. Les braves Pichegru et Willot, ce digne M. Barthélemy doivent être bien malheureux. — Ils l'ont été, en effet, répondîmes-nous; mais le bruit courait dans la colonie que leur sort allait s'améliorer. — Ah ! tant mieux ! Je crois bien qu'on ne tardera pas de les rappeler en France. Tous ces hommes-là ont rendu trop de services et sont trop nécessaires à leur patrie, pour qu'elle s'en prive longtemps. »

Enfin, pour dissiper tous les doutes que pouvait concevoir le commandant, nous lui témoignâmes le désir

d'écrire au gouverneur; il l'approuva d'autant mieux, qu'il nous avoua être lui-même dans la nécessité de le prévenir de notre arrivée avant de nous permettre d'aller plus loin. Il nous engagea à tenir nos dépêches prêtes pour le lendemain matin. Elles consistaient en une lettre par laquelle nous prévenions le gouverneur de l'exécution du projet qu'il connaissait depuis longtemps, et nous réclamions la protection qu'il avait eu la bonté de nous promettre.

La distance de Monte-Krick à Paramaribo, capitale de la colonie de Surinam et résidence du gouverneur, est de vingt lieues. Elle fut rapidement franchie par l'exprès qu'envoya le commandant, car le quatrième jour, au moment où nous nous disposions à aller dîner chez un colon, qui, sans se douter de notre secret, nous avait fait les offres les plus empressées, et dont l'habitation n'était pas éloignée du poste, nous aperçûmes un cavalier. Pichegru le reconnaît pour un officier supérieur hollandais; lui-même, nous voyant réunis près de la case, arrive au galop, met pied à terre et demande avec le plus vif intérêt MM. Picard et Gallois : c'étaient les noms fictifs du général Pichegru et de M. Barthélemy : ils se présentent...

« A quel état ils vous ont réduits, les misérables ! » s'écria l'officier en leur tendant les bras. Il nous embrasse tous; ses larmes se mêlent aux nôtres; remis un peu de son émotion, il nous remercie de la part du gouverneur d'avoir rendu justice à ses sentiments. « Et moi, ajoute-t-il, je m'estime infiniment heureux « d'être auprès de vous son interprète et celui de « toute la colonie que vos honorables malheurs ont infi-« niment touchée. »

Et quel était ce sensible interprète? le commandant en chef des troupes de la colonie, le digne descendant du général de Cohorn, dont les talents ont fait la gloire de sa patrie.

Tout ce que la générosité peut inspirer avait été prévu par M. de Cohorn; nous étions attendus dans le canal de Monte-Krick par une grande gondole chargée de rafraîchissements et de vêtements. Après nous être équipés de la tête aux pieds, nous nous dirigeâmes vers l'habitation d'un ami du gouverneur; mais nos regards ne pouvaient se détacher de notre chère pirogue, à laquelle nous avions voué une espèce de culte en la baptisant *San Salvador*. Nous priâmes M. de Cohorn de la faire remorquer par la gondole, afin qu'elle nous suivît jusqu'à Paramaribo. Il s'y prêta de la meilleure grâce.

Nous arrivâmes de bonne heure à l'habitation; le propriétaire n'y était pas. Des affaires indispensables l'avaient retenu à la ville; le commandant était chargé de nous en témoigner ses regrets. Mais les ordres avaient été donnés pour nous recevoir comme s'il eût été présent. Une belle maison, des appartements richement meublés, un repas somptueux attestaient et sa fortune et sa libéralité. Nous nous promenâmes avec délices dans ses jardins, aussi vastes que bien soignés. Échappés de l'enfer, nous nous crûmes dans un véritable Élysée.

Enfin, la soirée se termina par une fête, à laquelle présida une gaieté bien nouvelle pour nous. Mais le besoin de repos se faisait encore sentir; d'excellents lits nous promettaient une nuit telle que nous n'avions pu en passer depuis notre exil; nous nous empressâmes d'en profiter.

Le lendemain, un fort beau déjeuner attendait notre réveil; après y avoir fait copieusement honneur, nous remontâmes dans notre gondole. Elle suivit la rivière de Comervine, bordée de vastes plantations. Nous ne pouvions assez admirer la richesse de la culture, et surtout la multiplicité des canaux auxquels la colonie doit le double avantage d'avoir assaini le pays et de faciliter les communications. Les Hollandais ont porté

dans cette colonie le génie qu'ils ont déployé en Europe ; la Hollande est une conquête sur la mer; Surinam en est une sur d'immenses marais.

De la rivière de Comervine nous passâmes dans celle de Surinam et fîmes halte à une habitation où s'étaient réunis plusieurs des principaux colons; dès qu'ils aperçurent la gondole, ils se portèrent sur le rivage, et nous reçurent dans leurs bras à mesure que nous en descendîmes.

La manière dont nous fûmes traités répondit à ce touchant début ; il était impossible de mieux allier la magnificence à la cordialité. Le propriétaire de l'habitation voulait absolument nous garder quelques jours, mais nous ne pûmes pas céder à ses instances.

Nous avions lieu de présumer que l'agent avait envoyé un aviso à Paramaribo. Il était nécessaire de nous concerter avec le gouverneur sur sa réponse. Nous profitâmes de la marée pour repartir ; nous entrâmes à Paramaribo, non pas en triomphe, comme l'a très faussement dit le journal de Ramel, c'eût été aussi imprudent que ridicule, mais, au contraire, de la manière la moins remarquable. Cette précaution, nécessaire à notre propre sûreté, était aussi le premier tribut de la reconnaissance que nous devions aux généreux chefs de la colonie, que toute autre conduite de notre part aurait exposés à l'animadversion du Directoire français, dont le joug pesait si fortement sur le gouvernement hollandais (1).

Nous débarquâmes vers les neuf heures du soir chez M. Lemeurs, un des principaux habitants, qui avait

(1) Nos craintes à cet égard n'étaient que trop fondées : le récit de Ramel, quoique très inexact et même invraisemblable, est devenu, pour M. de Cohorn spécialement, une source de persécutions qui l'ont forcé à s'expatrier. Combien il a été affligeant pour nous de voir tant de générosité, tant de noblesse payée par de tels malheurs !

demandé la préférence, à cause de sa proximité du port. Nous y trouvâmes brillante compagnie et un souper splendide. Il fut long et fort gai. Chacun semblait s'efforcer de nous faire oublier, par ses égards et ses prévenances, les humiliations dont nos persécuteurs nous avaient abreuvés. Au moment de se retirer, il s'éleva entre les convives une espèce de combat de générosité : tous voulaient nous donner l'hospitalité; enfin, nous fûmes répartis chez quatre, qui semblaient rivaliser de bienveillance et de soins envers nous.

La colonie de Surinam est une des plus florissantes de l'Amérique; cet état prospère ne pouvait pas manquer d'exciter l'envie des révolutionnaires français. Il n'est pas d'intrigues, de ressorts qu'ils n'aient employés pour lui faire subir le même sort qu'à nos colonies. Mais l'habileté, la prudence et la fermeté du gouverneur, et surtout du commandant, l'ont garantie de la contagion. Aussi, quelle différence dans l'aspect des deux colonies! Autant l'œil est récréé à Surinam par la beauté des habitations, l'air de santé et de bonheur des cultivateurs, autant il est attristé à Cayenne par la tenue misérable des habitations, par l'état maladif et languissant de la plupart des nègres.

Les jours que nous passâmes à Paramaribo furent tous marqués par des fêtes ; elles n'étaient suspendues à la ville que pour renaître plus brillantes à la campagne; c'est au milieu de ces plaisirs que la tyrannie des agents directoriaux vint encore nous poursuivre. L'aviso, que nous avions toujours craint, arriva, en effet, le 18 juin; le proconsul de Cayenne instruisait le gouverneur de notre évasion, et terminait très insidieusement sa lettre : « Si ces messieurs, disait-il, n'ont pas été pris par les corsaires anglais, s'ils n'ont pas péri, ce que je crains, il n'est pas douteux qu'ils doivent être réfugiés dans votre colonie; dans ce dernier cas, je dois à ma place de les réclamer au nom du Directoire, comme

prisonniers d'État; si vous parvenez à les découvrir, je vous prie, et même vous requiers, de les faire arrêter; mais je vous supplie de n'user envers eux d'aucune violence et de leur accorder tous les égards dus à leur malheur. »

Ces égards, qu'il avait si cruellement méconnus dans un temps où nous y avions tant de droits, n'étaient qu'un piège tendu à la bonne foi de M. Frederizi et à notre confiance. Le loyal gouverneur n'en fut pas plus dupe que nous. Il répondit à l'agent qu'il n'avait point eu connaissance de l'évasion de MM. Barthélemy, etc., mais qu'il était arrivé depuis quelques jours à Paramaribo huit marchands et un matelot; qu'il lui envoyait leur signalement et copie exacte des passeports qu'ils avaient produits; qu'au reste, il pouvait être assuré de ses ménagements pour les déportés s'ils arrivaient dans sa colonie.

Le capitaine porteur des dépêches de l'agent avait répandu la nouvelle de l'arrestation du généreux Tilly et de l'arrivée de la frégate *la Décade*, chargée de 193 déportés, prêtres pour la plupart; nos camarades Gilbert Desmolières et Aimé étaient du nombre des infortunés. Ces circonstances nous faisaient vivement désirer de voir ce capitaine pour en obtenir de plus grands éclaircissements; mais nous dûmes y renoncer : ce sacrifice nous coûta beaucoup; car nous étions dans des inquiétudes mortelles sur le sort du brave Tilly; nous savions ce dont était capable la rage de nos tyrans : l'idée de l'y voir exposé nous poursuivait jusqu'au milieu des festins qui se succédaient perpétuellement. Nos excellents hôtes s'en aperçurent, et mirent tout en œuvre pour dissiper ou calmer nos alarmes.

Cependant la vie que nous menions, quelque agréable qu'elle fût, n'était pas sans inconvénients pour nos santés. D'ailleurs, nous ne nous dissimulions pas que l'agent, ne doutant plus de notre arrivée dans la colo-

nie de Surinam, insisterait de manière à mettre le gouverneur et le commandant dans une situation désagréable. Plus nous étions assurés de la protection et du dévouement de ces dignes chefs, moins nous devions en abuser. La nécessité de partir avant le retour de l'émissaire du proconsul nous était donc démontrée. Mais il fallait nous remettre en état de nous réembarquer. Plusieurs de nous, M. Barthélemy spécialement, n'avaient pas encore recouvré leurs forces. M. Dossonville était atteint d'une fièvre pernicieuse; l'isolement et le calme de la campagne nous parurent convenir seuls à notre rétablissement. On céda enfin à nos observations, et nous allâmes à quelques lieues de Paramaribo dans une superbe habitation chercher le baume du repos.

Nos estimables hôtes, auxquels nous avions fait confidence du désir de nous rapprocher le plus possible de l'Europe après laquelle nous soupirions vivement, n'insistèrent plus pour nous retenir. Mais leur zèle et leur générosité ne perdirent rien de leur activité. Ils s'occupèrent des moyens de rendre notre traversée prompte et sûre. L'île Saint-Thomas était le point où nous voulions nous rendre dans l'espoir de trouver plus de sûreté sous le pavillon danois, et il y avait précisément un vaisseau de cette nation qui devait y relâcher. Des propositions furent faites au capitaine, il les accepta : mais il ne pouvait pas partir avant un mois. Ce retard nous exposant à tous les inconvénients que nous voulions prévenir, nous ne crûmes pas prudent de différer. On prit alors le seul parti qui restât, celui de fréter un bâtiment exprès pour nous. Un de nos protecteurs, M. Stycle, avait une petite goélette très convenable à notre situation. Elle était assez forte pour ne pas craindre la haute mer, et elle prenait assez peu d'eau pour nous permettre de gagner la côte ou les rivières en cas de poursuite de la part des corsaires français,

et particulièrement de ceux de la Guadeloupe qui couvraient ces parages.

Cet excellent homme n'hésita point à nous l'offrir, ainsi que ses matelots. Chacun des colons voulut contribuer à l'approvisionnement du bâtiment; la bienveillance alla plus loin encore. Voyant notre désir et notre impuissance de reconnaître les services de Barrick, ils acquittèrent cette dette sacrée avec une noblesse touchante, et nous eûmes la satisfaction de voir notre cher pilote retourner dans sa patrie comblé de bienfaits.

O Tilly! généreux Tilly! que toutes ces jouissances eussent été douces si nous avions été rassurés sur votre sort!

Dix jours de tranquillité et de soins suffirent pour rendre des forces à ceux qui n'étaient que fatigués. M. Dossonville lui-même, que les secours de l'art avaient arraché à la mort, se sentait en état de partir. Il n'y avait que M. Barthélemy qui fût encore réellement souffrant.

Nous retournâmes le 28 juin à Paramaribo dans l'intention de nous embarquer de suite. Nous y mîmes d'autant plus d'empressement, que nous apprîmes la prochaine arrivée d'un second messager porteur d'une sommation formelle de la part de l'agent.

Cependant nous ne pûmes nous arracher à nos bienfaiteurs que le 30. Aucune précaution de sûreté n'avait été omise; si nous étions arrêtés, nous devenions parlementaires pour la colonie la plus voisine, des dépêches nous avaient été données en conséquence par le gouverneur. Pichegru recueillit même à ce moment un témoignage bien précieux de reconnaissance. Nous avions vu, chez un de nos hôtes de Surinam, M. de Batenbourg, ancien officier de cavalerie au service de la Hollande et frère du gouverneur des Berbices; il était du nombre des émigrés que le brave général avait soustraits à la fureur des révolutionnaires français et hol-

landais. Le souvenir de ce service lui était toujours présent; il voulut à son tour contribuer au salut du sauveur de sa patrie, et il lui proposa de nous accompagner, revêtu de tous les caractères publics qui devaient faire respecter notre bâtiment. Nous acceptâmes avec la plus grande sensibilité cette offre importante, et nous reçûmes les adieux des estimables habitants de Paramaribo.

Nous ne nous embarquâmes pas dans le port de la ville, pour éviter un appareil dont l'agent n'aurait pas manqué d'être instruit. Nous allâmes coucher à l'habitation de M. de Cohorn, située au fond de l'anse où descendit notre bâtiment et où se rendirent quelques amis du généreux commandant. La bienveillance et les plaisirs firent encore tous les frais de cette soirée.

Le lendemain il fallut enfin se séparer; ce moment fut touchant; les derniers mots de ces hommes incomparables retentissent encore au fond de mon cœur... « Adieu, soyez heureux, n'oubliez pas vos amis de Surinam... » *Oublier* de tels hommes, de tels services !

Six de nous seulement (les généraux Pichegru, Willot et Aubry, MM. Dossonville, Ramel et moi) s'embarquèrent. M. Barthélemy se détermina à attendre avec son fidèle Letellier le départ du bâtiment danois, et nous donna rendez-vous à l'île Saint-Thomas. Il devait se confiner jusqu'à cette époque dans une habitation où il garderait l'incognito. D'ailleurs, il n'était pas le principal objet des inquiétudes des Directeurs : il y avait tout lieu de présumer que, quand leurs agents auraient la conviction de ne pouvoir plus atteindre les généraux Pichegru et Willot, ils cesseraient d'insister; et c'est en effet ce qui arriva.

Le second émissaire se présenta deux jours après notre départ : il aurait dû arriver cinq jours plus tôt; mais ayant été chassé par un corsaire anglais, il s'était vu forcé de rentrer dans la rade, d'où il n'était sorti

qu'après avoir acquis la certitude que le corsaire s'était éloigné; cette circonstance fournit au gouverneur un moyen de justification dont il profita. Les préposés français convenaient, dans leurs nouvelles dépêches, que les individus arrivés à Surinam paraissaient bien s'être mis en règle; mais qu'il n'existait point dans la colonie de négociants nommés Gallois, Picard, etc.; qu'on avait la preuve que huit des déportés s'étaient appliqué les noms énoncés sur les passeports, et se trouvaient dans ce moment à Paramaribo. Les dépêches se terminaient par une sommation au gouverneur de nous faire arrêter, et de nous remettre au capitaine porteur de ces dépêches : enfin on y observait que toute indulgence de la part du gouverneur compromettrait infailliblement lui et la colonie auprès du gouvernement français, auquel on serait obligé d'en rendre compte sur-le-champ.

La réponse du gouverneur, puissamment soutenu par le digne M. de Cohorn, fut telle que nous l'avions concertée : il déclara que les individus soupçonnés être des déportés n'étaient plus dans sa colonie depuis plusieurs jours, qu'ils avaient voulu continuer leur route pour Saint-Thomas, que les ayant trouvés parfaitement en règle, il ne s'était pas cru autorisé à les empêcher de profiter d'une occasion favorable qui s'était présentée; il ajouta qu'il s'attendait d'autant moins à une nouvelle réclamation de la part du préposé français, qu'il s'était passé beaucoup plus de temps qu'il n'en fallait pour qu'elle lui parvînt, etc. J'ignore si l'agent de Cayenne sut que M. Barthélemy était resté à Surinam; mais il est constant qu'il ne fit plus de réclamation.

Les poursuites de cet agent n'étaient pas les seules auxquelles il fallait échapper. Au moment où nous levâmes l'ancre, la mer était agitée. Nous courûmes à l'ouest, rangeant la côte le plus près possible. La journée se passa sans rencontre fâcheuse : le temps était

un peu couvert; la nuit commença de bonne heure et fut assez obscure. Nous nous en félicitions, lorsqu'un coup de canon troubla notre sécurité. Il partait d'un corsaire qui s'était approché de nous sans être aperçu. Notre pilote, à qui l'on avait expressément recommandé d'éviter toute espèce de bâtiment, manœuvra pour se dérober. Un boulet qui perça notre voile l'avertit qu'il n'était plus temps : il fallut amener à peine d'être mitraillé. Le capitaine nous héla en anglais, ce qui nous rassura un peu. Nous répondîmes que nous venions de Surinam, et que nous allions aux Berbices en parlementaires. Notre résistance lui inspira de la défiance; il ne s'en rapporta pas à notre déclaration, et voulut nous visiter. La mer était très houleuse, les deux bâtiments s'abordèrent, et le nôtre fut sur le point d'être écrasé par l'autre, infiniment plus fort. Partie de son équipage se précipita à notre bord, et se disposait à nous piller, pendant que le capitaine examinait nos papiers qui lui furent présentés par M. de Batenbourg. Nos craintes ne tardèrent pas à se dissiper. Nous avions affaire à un corsaire anglais auquel notre protecteur crut pouvoir dire notre secret. Le loyal capitaine se confondit en excuses, nous offrit des rafraîchissements et nous témoigna le plus grand regret de ne pouvoir nous escorter jusqu'à notre destination. Mais il était à la poursuite d'un vaisseau qu'il ne pouvait pas perdre de vue. Il nous engagea à ne pas nous éloigner de la côte, parce qu'il avait rencontré à la hauteur des Berbices deux corsaires de la Guadeloupe.

Nous reprîmes notre route, non pas sans inquiétude, et quoique très exacts à suivre le conseil du capitaine anglais, nous n'en fûmes pas moins salués à la pointe du jour par un coup de canon. C'était encore un corsaire qui nous chassait. Nous essayons de l'éviter : un boulet siffle au-dessus de nos têtes. Nous insistons, un troisième boulet frappe notre gouvernail; il échappe au

pilote, et nous sommes emportés par les courants de la rivière de Corentin dans les eaux de laquelle nous nous trouvions. Nous allions chavirer, si un matelot n'eût pas ressaisi le timon; enfin nous amenâmes, mais quelle fut notre terreur, quand nous n'aperçûmes que des nègres sur le pont, et que nous nous entendîmes héler en français! Nous savions que les équipages des vaisseaux que nous redoutions n'étaient composés que de noirs : nous ne doutâmes plus de notre malheur, nous regrettions presque de n'avoir pas péri; enfin nous prîmes la résolution désespérée de nous emparer du bâtiment à quelque prix que ce fût avant d'arriver à la Guadeloupe.

Pendant que nous nous concertions ainsi, le capitaine mit son canot à la mer pour se rendre à notre bord. M. de Batenbourg, guère moins inquiet que nous, fixe le canot, et s'écrie avec une joie qui nous électrise : « Bonjour, capitaine Anderson, comment vous portez-vous? » Ce capitaine était Anglais, et avait peu de temps auparavant visité à la hauteur des Canaries un bâtiment sur lequel se trouvait M. de Batenbourg. Dès qu'il sut qui nous étions, il nous témoigna beaucoup d'intérêt, et nous offrit de nous escorter jusqu'à Saint-Thomas, si nous voulions l'attendre seulement deux jours aux Berbices. Nous y consentîmes d'autant plus volontiers que M. de Batenbourg désirait beaucoup voir monsieur son frère et nous le faire connaître.

Nous ne fûmes point inquiétés le reste de la journée, parce que nous nous tînmes très près de la côte. Mais les écueils nous forçaient à nous en éloigner la nuit, et c'était le matin que les dangers renaissaient. Nous l'éprouvâmes encore le lendemain. Dès que le jour parut, nous reçûmes la chasse d'un vaisseau que nous avions bien aperçu de très loin la veille, mais qui n'avait pas paru s'occuper de nous. Heureusement que nous étions

presque à la vue de la rivière des Berbices. Les coups de canon se multiplièrent en vain, nous continuâmes de prendre chasse, et nous nous jetâmes dans la rivière avant qu'il eût pu nous atteindre. Ce fut pour nous le port de délivrance : ce vaisseau qui nous poursuivait avec tant d'acharnement était évidemment français; il mouilla hors de la portée du fort Saint-André, et bloqua le passage de manière à nous convaincre qu'il savait que nous étions de fort bonne prise pour lui.

M. de Batenbourg descendit le premier, et se chargea d'être notre interprète auprès de monsieur son frère. Ce zélé négociateur revint bientôt nous chercher dans la gondole du gouverneur, et nous conduisit à son hôtel. Nous fûmes accueillis de la manière la plus gracieuse; cependant nous n'entendîmes pas sans quelque étonnement le gouverneur nous dire :

« Soyez tranquilles, messieurs; vous êtes ici sous « la protection du gouvernement anglais, mais je dois « vous demander votre parole d'honneur de ne point « sortir des terres qui sont sous l'autorité de Sa Majesté « Britannique sans le consentement du gouverne- « ment. »

Ainsi nous étions déjà considérés comme prisonniers; nous lui en fîmes l'observation : il ajouta très obligeamment que « prisonniers n'était pas le mot; que « des hommes aussi intéressants que nous méritaient « au contraire toutes sortes d'égards; qu'il ne faisait « pas au gouvernement anglais l'injure de penser qu'il « en manquât; mais que sa place exigeait qu'il l'instrui- « sît au moins du dépôt que les circonstances avaient « remis dans ses mains; que d'ailleurs nous ne pou- « vions pas penser à nous rendre à Saint-Thomas dans « un équipage qui deviendrait infailliblement la proie « des croiseurs ».

Il était difficile de mieux dorer nos chaînes : nous fûmes obligés de donner notre parole, et de nous livrer

à la loyauté de M. de Batenbourg. Nous n'eûmes qu'à nous en féliciter.

Berbices était une colonie hollandaise que les Anglais occupaient depuis deux ans; ils n'en avaient pas changé le gouverneur; il leur eût été difficile d'en trouver un plus capable. Il mettait son bonheur à faire celui de ses administrés; et sa colonie, quoique naissante, offrait déjà tous les germes de la prospérité qui distingue Surinam.

La bonté de cet homme estimable recevait un nouveau lustre de l'amabilité de Mme de Batenbourg. Modèle de grâces et de vertus, elle semblait n'exister que pour son mari, sa nombreuse famille et les malheureux. Tous ses soins étaient partagés entre eux; nous y eûmes, à ce dernier titre, une part importante.

Les colons, dignes compatriotes de ceux de Surinam, nous témoignèrent la même bienveillance : rien ne fut oublié pour égayer notre captivité, et nous faire attendre patiemment la réponse du général Boyard, qui commandait en chef les îles du Vent et du Continent, et auquel le gouverneur avait donné avis de notre arrivée.

Nous étions au milieu des fêtes et des plaisirs, lorsque nous vîmes arriver M. le colonel Hislop, commandant des garnisons de Berbice et Démérari : il nous annonça que le général Boyard avait donné l'ordre de nous faire conduire à la Martinique, et pour nous garantir des corsaires, l'amiral Harvey avait expédié une frégate : elle était attendue le 14 à Démérari, où nous devions être rendus nous-mêmes le 12.

M. Hislop s'était fait connaître en France par un trait qui honore son cœur autant que son courage. Ce colonel était, en 1793, à la sanglante reprise de Toulon, en qualité d'aide de camp du général O'Hara : au moment d'évacuer le port, on incendia les vaisseaux qu'on ne pouvait pas emmener; le feu gagnait le *Thé-*

mistocle, sur lequel se trouvaient six cents individus qu'on y avait emprisonnés; l'intrépide colonel les sauva au péril de sa vie. Il n'avait pas besoin de ce titre pour mériter notre estime; son affabilité et sa générosité le recommandaient suffisamment. Il ne voulut s'en rapporter qu'à lui pour la sûreté de la traversée : non seulement il mit une compagnie de fusiliers à bord du vaisseau qui nous transporta des Berbices à Démérari, mais même il nous y accompagna.

Arrivés le 11 au soir dans la rade, nous ne pûmes débarquer que le 16 à la pointe du jour. Nous fûmes frappés de l'activité du commerce dans cette colonie; elle est la plus favorablement placée pour les communications avec les Antilles; aussi sont-elles beaucoup plus fréquentes qu'avec les autres colonies de ce continent, dont elle devient par là le principal entrepôt. Le gouvernement anglais, profitant avec son habileté ordinaire de cette heureuse position, ne négligeait aucun moyen d'y faire fleurir la culture, l'industrie et le commerce.

La bienveillance de M. Hislop trouva dans tous les colons et spécialement dans M. de Beaujon, chef du gouvernement civil, de généreux imitateurs. Nous n'aurions recueilli là comme dans les autres colonies que des agréments, si nous n'avions pas eu la douleur de voir les généraux Aubry et Willot attaqués de maladies infiniment dangereuses.

Notre séjour ne pouvait pas être long à Démérari. La demande positive que nous avions faite de repasser le plus promptement possible en Europe avait déterminé le général Boyard à nous faire partir avec le convoi des Antilles. Ce moyen était le plus expéditif, et surtout le plus sûr à cause des bâtiments de guerre qui devaient escorter les vaisseaux marchands; l'île de Saint-Christophe avait été désignée pour le point de réunion du convoi : il ne fut donc plus question de nous

conduire à la Martinique, et l'on nous avertit de nous tenir prêts pour le 17.

Cette précipitation nous désespérait à cause de nos deux malades : les soins de leurs dignes hôtes, des gens de l'art et de nous-mêmes, étaient sans succès ! La maladie faisait des progrès effrayants; Aubry surtout était condamné par les médecins : son agonie était d'autant plus cruelle qu'elle ne le privait pas de la connaissance. Ce fut les larmes aux yeux, et en me serrant la main, qu'il articula avec beaucoup de difficultés ces tristes mots : « Adieu, mon ami, nous ne nous reverrons plus : dis à ma pauvre mère, à ma femme... » Les sanglots nous étouffaient l'un et l'autre, je ne pus supporter plus longtemps ce tableau déchirant, le malheureux succomba le soir même.

Le général Willot, dans un danger un peu moins imminent, ne perdit pas l'espoir de nous rejoindre en Europe; mais nous n'osions guère le partager.

Combien cette cruelle séparation affaiblit le plaisir de nous rapprocher de notre patrie! De huit échappés de la Guyane, nous étions déjà réduits à quatre, le général Pichegru, MM. Dossonville, Ramel et moi. Nous nous embarquâmes le 17 sur la frégate anglaise *la Grue*, et le 26 nous mouillâmes dans la rade de Saint-Christophe. Dans cette courte traversée, Ramel fut attaqué d'une des maladies du climat : son état était même critique lorsque nous débarquâmes; il fut placé dans une maison de santé, et nous veillâmes nous-mêmes à ce qu'il ne manquât d'aucun des soins qui lui étaient nécessaires. Le convoi se trouvait presque tout réuni lorsque nous arrivâmes. Notre séjour dans cette île ne fut que d'une semaine, pendant laquelle nous reçûmes du gouverneur et des principaux officiers tous les témoignages d'intérêt et d'estime auxquels on nous avait habitués depuis que nous avions retrouvé des hommes. Plusieurs de ces officiers avaient fait la guerre

contre Pichegru. Ils étaient encore pleins de la haute idée qu'ils avaient conçue de ses talents et de sa loyauté. Ils avaient toujours présent le refus formel qu'il fit alors d'obéir à l'ordre atroce du gouvernement révolutionnaire qui lui défendait de faire des prisonniers anglais (1).

Le convoi se composait d'environ deux cents vaisseaux marchands; il devait être escorté par une frégate et deux corvettes. M. Grenville-Lobb, capitaine de la frégate, commandait en chef. Ses instructions portaient de nous traiter avec toutes sortes d'égards, et surtout de pourvoir à notre sûreté; il était impossible d'être mieux disposé à les exécuter. Il crut d'abord que nous serions mieux, sous tous les rapports, sur un vaisseau marchand, que sur ceux de l'escorte qui courraient toutes les chances de la guerre. Il résolut donc de nous placer sur un bâtiment tout neuf, très commode, armé de quelques pièces de canon, et regardé comme le meilleur voilier de la flotte. Le capitaine reçut en même temps l'ordre d'éviter, en cas d'attaque, toute espèce d'engagement et de ne chercher qu'à se dérober.

La maladie de Ramel s'était fort aggravée; elle semblait même présenter quelques symptômes de la fièvre jaune. Les médecins croyaient imprudent et pour lui et pour l'équipage de l'embarquer. Nous consultâmes le malade, mais la seule pensée de se séparer de nous le plongea dans une telle affliction que nous déclarâmes ne pouvoir pas l'abandonner. Enfin on se rendit à nos instances; il fut placé comme nous sur le bâtiment désigné pour nous recevoir, et on y mit un chirurgien, qui rivalisa

(1) Lorsque le conventionnel porteur de cet ordre barbare le lui présenta, Pichegru le rendit en disant : *Qu'un autre vienne prendre le commandement; pour moi, je ne fais pas la guerre en Vandale...* Le besoin qu'on avait de ses talents fit cette fois triompher l'humanité.

de soins avec le bon capitaine Richardson. Ramel leur dut un rétablissement beaucoup plus prompt qu'on ne l'espérait; car sa convalescence commença dès le huitième jour de notre navigation, qui avait été jusqu'alors fort heureuse. Nous fûmes pris par un calme pendant lequel s'opéra un changement dans notre situation... Puissance divine, c'est encore votre bonté qui l'inspira à M. Lobb!... Cet habile capitaine avait remarqué que le vaisseau que nous montions n'était pas aussi bon marcheur qu'on le pensait généralement; en un mot, il ne nous crut pas assez en sûreté : il nous le fit dire, et nous proposa de venir à son bord, en nous certifiant qu'il prendrait toutes les précautions convenables à notre position. Nous n'hésitâmes point, et nous passâmes sur l'*Aimable,* frégate française capturée deux ans auparavant par les Anglais.

Pichegru avait eu quelques légers accès de fièvre; ils devinrent plus fréquents et plus violents : enfin la maladie se déclara et se montra extrêmement grave. Le capitaine Lobb avait eu la complaisance de nous placer dans sa chambre. Il ne voulut pas qu'on en éloignât Pichegru, afin de veiller lui-même à son traitement.

Plusieurs vaisseaux du convoi marchaient mal : le capitaine, ne voulant en perdre aucun de vue, était obligé de ralentir sa marche. Ces entraves le contrariaient beaucoup, et nous partagions son mécontentement. S'il eût navigué seul, notre traversée aurait été aussi courte qu'heureuse. Il est vraisemblable que nous n'aurions pas essuyé la tempête qui nous accueillit à la hauteur de Terre-Neuve. Elle fut affreuse et dura deux jours. Trois bâtiments du convoi s'engloutirent sous nos yeux, et du nombre se trouva celui que nous montions avant de passer sur la frégate. Quelles grâces nous eûmes à rendre à l'active prévoyance de notre excellent capitaine! La frégate elle-même souffrit beau-

coup : on fut obligé d'*amarrer son avant* avec les plus gros câbles, et tout l'équipage parut pendant douze heures dans la plus grande anxiété.

Cette tourmente fatigua Pichegru au point de faire vivement craindre pour ses jours. Le médecin à qui je confiai mes inquiétudes ne me dissimula pas les siennes. Le danger fut réel pendant sept jours, et il n'y avait qu'une constitution aussi robuste que celle de ce général qui pût le surmonter.

Notre navigation devint beaucoup plus douce et n'offrit plus qu'une circonstance remarquable, la crainte d'un combat. Le 10 septembre, vers les dix heures du matin, la vigie signala de très loin cinq bâtiments qu'on crut être des vaisseaux de guerre français donnant la chasse au convoi. Le capitaine nous proposa de passer sur le vaisseau marchand qui lui avait semblé le meilleur voilier. Pichegru n'était pas transportable, nous ne voulûmes pas nous séparer de lui, et nous remerçiâmes le capitaine dont nous étions bien décidés à partager, sinon la résistance, au moins les périls. Le sang-froid et l'habitude avec lesquels il faisait ses dispositions pour couvrir la flotte et protéger son évasion avec des forces très inférieures, annonçaient autant de bravoure que de talents : enfin tous les préparatifs de combat étaient faits lorsqu'on reconnut que les bâtiments changeaient de direction et paraissaient plutôt nous éviter que nous chercher, et en effet ils disparurent sans qu'on eût pu s'assurer de leur pavillon. Ce dénouement nous fit grand plaisir : il nous aurait été bien pénible d'être les témoins d'une lutte dont l'issue devait ou compromettre notre sûreté, ou blesser nos sentiments patriotiques.

Cinq jours après cette fausse alarme, nous voyons terre : la Manche, ordinairement si agitée, semble se calmer pour nous recevoir. Le ciel devient serein, nos cœurs sont vivement émus. Nos premiers regards

se portent comme malgré nous sur ces côtes (1), objets de tant de vœux, prix de tant de souffrances et de dangers. Tout ce qui nous est cher nous y appelle, nous y tend les bras... Malheur à nous si le sentiment nous entraîne! Nous n'avons fui une mort incertaine que pour courir à une mort assurée : l'échafaud nous attend; il doit être la récompense du courage.

Enfin le 21 septembre 1798, jour anniversaire de notre embarquement à Rochefort, nous jetâmes l'ancre dans la rade de Deal. Que d'années pour nous dans cette année! Seul des seize déportés, j'avais échappé aux maladies graves; mais ma santé s'était fort affaiblie, celle de mes compagnons avait perdu beaucoup plus encore; enfin Pichegru était réduit à un tel état de faiblesse, qu'il se trouva mal trois fois en passant de la frégate sur le vaisseau amiral où nous fûmes placés, jusqu'à ce qu'on eût pris les ordres du gouvernement. Nous y retrouvâmes tous les bons procédés, toutes les prévenances dont nous avait comblés M. Lobb; on ne nous y laissa pas longtemps. Le 27, un cutter vint nous chercher, et nous conduisit à Londres. Le lendemain de notre arrivée, nous fûmes invités à nous rendre chez M. le duc de Portland, alors ministre de l'intérieur et chargé des affaires relatives aux étrangers. Pichegru, hors d'état de nous accompagner, me pria de témoigner à Son Excellence le désir qu'il avait de se

(1) *Nescio qua natale solum dulcedine cunctos*
Allicit; immemores nec sinit esse sui.
(OVIDE.)

Nous étions aussi près des côtes de France que de celles d'Angleterre, nous apercevions très distinctement Boulogne. On ne saurait se peindre l'effet que produisit sur nous la vue de cette terre que nous ne pouvions plus aborder sans y trouver le dernier supplice : aussitôt que le Directoire avait appris notre évasion, il nous avait mis sur la liste des émigrés, et s'était emparé de nos biens.

retirer à la campagne, jusqu'à ce que sa santé lui permît de passer sur le continent.

L'accueil du ministre fut tel que nous devions le présumer, d'après la manière dont nous avaient traités tous les officiers auxquels nous avions eu affaire. Il nous protesta, au nom du gouvernement, que si nous nous déterminions à rester en Angleterre, nous y trouverions la sûreté et la protection dues à un honorable malheur; que si, au contraire, nous désirions nous rendre sur le continent, on nous fournirait tous les moyens d'y arriver sans danger. Il termina par nous indiquer M. Wickam, comme intermédiaire et spécialement chargé de ce qui nous concernait.

Au moment où en nous retirant nous traversions le premier salon d'audience, un homme pâle et décharné s'élance d'un fauteuil sur lequel il était assis, me saute au cou et m'embrasse en s'écriant :

« Ah! mes bons amis, avec quelle impatience je « vous attendais! — Nous sommes bien sensibles à « ces témoignages d'intérêt, lui répondis-je, mais « nous ignorons à qui nous les devons. — Vous ne « reconnaissez donc pas Tilly? »

A ce nom, nous restons interdits : des larmes de joie et de reconnaissance peignent ce que notre bouche ne peut exprimer. Que d'inquiétudes, que de regrets dissipe cette miraculeuse rencontre!

Revenus de notre étonnement, nous rassurons Tilly sur le compte de son cher Barrick; les questions se multiplient, elles deviennent réciproques, pressantes; enfin il satisfait à celle relative à ses malheurs.

« La nouvelle de votre évasion, nous dit-il, parvint à Cayenne le 5 juin : la joie fut générale et si vivement manifestée que les préposés du gouvernement n'osèrent pas heurter l'opinion publique, et répondaient aux habitants qui leur en parlèrent : « Que ne sont-ils « tous partis! » On m'avait laissé libre sur ma parole

dans la ville de Cayenne, aucun soupçon ne m'avait encore atteint.

« Le 6 juin, la frégate *la Décade* arriva de France; elle portait cent quatre-vingt-treize déportés; l'agent reçut ses paquets, rien ne transpira de leur contenu; on apprit seulement que parmi ces nouveaux déportés se trouvaient encore des députés, des journalistes et des prêtres. La consternation succéda à la joie qu'avait causée votre fuite. Vers les neuf heures du soir, l'agent me fit prier de venir prendre le thé chez lui, ayant à me communiquer des objets relatifs au commerce. Comme dans l'audience qu'il m'avait donnée en arrivant de Sinamary il avait paru blâmer les agressions injustes du Directoire contre les Américains, et qu'il m'avait assuré que c'était à regret qu'il exécutait de tels ordres, et plus encore les ordres barbares relatifs à votre détention, je me rendis cette fois chez lui avec confiance; il redoubla de politesse, et, quand nous fûmes tête à tête, il me dit :

« — Vous savez les nouvelles de France; la tyrannie est à son comble; voilà encore des déportés que le Directoire envoie; à peine huit des premiers sont-ils échappés que cent quatre-vingt-treize les remplacent. Je ne veux pas être plus longtemps le geôlier et le bourreau de mes concitoyens pour soutenir l'impunité de ces cinq brigands, je suis décidé à abandonner la colonie. Je vais acheter votre brick, et je vous le rendrai à Philadelphie si vous voulez vous charger de m'y transporter.

« Je remerciai l'agent de sa confiance : je répondis de mon dévouement et l'encourageai dans sa bonne disposition.

« — Je sais que vous êtes un honnête homme, reprit-il, je vous connais, et vous avez dû voir par mon silence combien je répugne à faire du mal; je sais que c'est vous qui avez facilité l'évasion des déportés de

Sinamary ; je ne vous en ai fait aucun reproche ; mais je pense que vous n'auriez pas dû compromettre ainsi la vie de votre pilote.

« Je ne balançai point à répondre loyalement à cette dernière ouverture, et non seulement j'avouai tout ce que nous avions fait à Sinamary, mais je profitai de cette occasion pour prévenir l'agent que j'avais des paquets pour vous, et qu'ils étaient cachés dans un baril de farine dont j'indiquai le numéro.

« A peine avais-je achevé ces indiscrets et funestes aveux que l'agent se leva furieux, renversa la table qui était entre nous, appela sa garde, me fit saisir et enchaîner, et jura que dès le lendemain il me ferait fusiller. Je fus conduit dans la prison du fort (1).

« J'avais fait le sacrifice de ma vie; mais l'agent n'osa pas le consommer, soit que les murmures des habitants l'aient retenu, soit qu'il ait craint de perdre ce qu'il a, dit-on, placé en Amérique. Je fus jeté dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains. Dans cette affreuse prison, où j'ai passé les deux mois de juin et de juillet, on m'ôta jusqu'à la consolation de m'être utilement sacrifié pour votre salut, en m'assurant que vous aviez été rencontrés et coulés bas par un corsaire de Cayenne.

« Dans la nuit du 1er août, on m'enleva de ma prison, mais sans me délivrer de mes chaînes; je fus conduit à bord de la frégate *la Décade*, qui retournait en France; on me mit avec mes chaînes dans la fosse aux lions. Je comptais trop bien que l'agent, voulant détourner de lui la colère des Directeurs, ne m'avait conservé que pour me livrer à eux, et que j'étais destiné à assouvir leur vengeance. Le capitaine de la

(1) Un changement aussi prompt ne peut s'attribuer qu'à la crainte que ces papiers n'eussent été trouvés par les subalternes de l'administration et ne devinssent un titre contre l'indulgence de l'agent.

Décade eut ordre de me traiter comme vous l'aviez été.

« Une fièvre ardente acheva de me consumer; j'étais près d'expirer, le 3 septembre, lorsque, à la hauteur du cap Finistère, la frégate *la Décade* fut rencontrée, attaquée, enlevée par le commodore Pécuel, commandant aussi une frégate. Ce brave marin me délivra et me fit transporter à Portsmouth; j'obtins la permission de venir à Londres. Malgré l'état où vous me voyez, je veux aller rassurer ma famille, qui me croit perdu; maintenant que je vous ai embrassés, je n'ai plus d'autre pensée. »

Le capitaine Tilly avait fait ses préparatifs de départ lorsque nous le rencontrâmes. Il venait prendre congé du ministre et le remercier des bontés dont il avait été comblé. Nous le décidâmes à nous accorder quelques jours : ce fut un nouveau sacrifice à l'amitié, car il était fort inquiet de sa femme. Il craignait qu'elle ne succombât à ses chagrins, s'ils se prolongeaient davantage.

Il partit le 6 octobre; nous l'accompagnâmes jusqu'au bâtiment sur lequel il s'embarqua, et nous eûmes la satisfaction de voir que, grâce à quelques opérations commerciales et à la bienveillance du gouvernement anglais, ses pertes étaient en grande partie réparées.

Incomparable Tilly! Vous aviez donné vous-même l'exemple de la plus rare générosité; la reconnaissance que nous en conserverons sera héréditaire dans nos familles.

Pichegru exécuta son projet de retraite. J'allai l'installer à huit milles de Londres, dans une très agréable campagne. J'aurais bien désiré me fixer auprès de lui pour veiller au rétablissement de sa santé, mais les rapports qui s'établirent entre les commissaires de Sa Majesté Louis XVIII et nous exigeaient ma présence à Londres. Je m'y fixai en attendant que le général pût s'y rendre lui-même.

Dès que notre arrivée à Londres fut connue, les personnes les plus distinguées s'empressèrent de nous donner des preuves d'estime et d'intérêt. Nous en reçûmes de très particulières de ce même commodore, sir Sidney-Smith, que nous avions laissé au Temple. Délivré par l'adresse et le courage de quelques royalistes, il avait conçu le projet d'user de réciprocité, d'aller nous arracher des déserts de la Guyane; ses dispositions étaient à peu près faites, lorsque le ministère anglais apprit notre évasion. Elles ne furent cependant pas entièrement perdues pour les malheureux. Si la gloire appela le commodore en Égypte, son humanité ne perdit pas de vue les victimes qui nous avaient succédé à Sinamary.

Nous venions de recevoir des détails déchirants sur ces infortunés. Une aussi déplorable situation nous affectait d'autant plus vivement que nous n'y apercevions aucun remède dans la Guyane; on ne pouvait en trouver que dans la bienfaisance. Nous résolûmes d'y recourir, et ce ne fut pas sans succès.

L'évêque de Saint-Pol de Léon, l'un des prélats les plus recommandables réfugiés en Angleterre, s'était le plus spécialement consacré au soulagement des ecclésiastiques malheureux et persécutés (1). De concert avec ce véritable apôtre, nous fîmes insérer dans les journaux anglais un exposé de l'affreuse position des *agonisants* de Couamama. On en fut touché. Les offrandes à la vertu malheureuse devinrent considérables, et le vaisseau que le généreux commodore destinait à

(1) Avec quel zèle ce digne prélat avait été secondé dans ses travaux apostoliques par M. l'abbé Caron, ecclésiastique dont les talents et les lumières égalaient le dévouement et les vertus! Les établissements que lui inspira son désir de soulager ses confrères et les émigrés malheureux, et les services sans nombre dont ils furent redevables à son dévouement, ne doivent jamais s'effacer de leur mémoire ni de leur cœur.

notre délivrance fut chargé de les porter à Surinam, d'où elles devaient passer à leur destination. Si des circonstances funestes ont arrêté le cours de ce bienfait sur les frontières mêmes de la Guyane, l'auteur et ceux qui l'ont secondé dans cette intéressante mission, n'en ont pas moins de mérite. Pourquoi ont-ils été si mal servis dans ce qu'il leur était impossible de faire eux-mêmes?

Cependant, la santé de Pichegru s'améliorait sensiblement; bientôt il fut en état de venir à Londres. Sa modestie et sa prudence le rendirent très circonspect dans ses liaisons. Cette réserve ne fit que fortifier l'estime qu'on lui portait.

Nous avions été mis en rapport avec les plus fidèles serviteurs du Roi. Nos relations avaient commencé d'une manière aussi flatteuse qu'honorable pour nous. Sa Majesté avait daigné accorder à nos débats législatifs une attention particulière et les avait appréciés avec cette profondeur de jugement qui lui appartient. Si l'on ne voyait pas dans tous les proscrits des *royalistes* également prononcés, on reconnaissait au moins qu'ils étaient fortement animés du véritable amour de leur pays, et dès lors disposés à se rattacher au seul gouvernement qui pût mettre un terme à ses maux. Nous avions donc été assez heureux pour que notre sort inspirât quelque intérêt à Sa Majesté (1). Elle daigna charger son commissaire à

(1) Le Roi, s'appropriant tout ce qui se faisait de bon et d'utile dans son royaume, avait adopté sans distinction tous les proscrits de fructidor; et voici dans quels termes Sa Majesté écrivait à M. Imbert-Colomès, sous la date du 10 octobre 1797 (18 vendémiaire an VI), Blackembourg :

« Vous pouvez penser, Monsieur, quelles ont été mes inquiétudes lorsque j'ai appris la catastrophe qui vous a mis dans un si grand danger. Elles ne peuvent se comparer qu'à la satisfaction que j'ai ressentie en vous sachant enfin en sûreté. Comme Roi, comme père de mes sujets, je ne puis que gémir d'un événement qui retarde la fin des malheurs de ma patrie; mais pour vous, Monsieur, mes sen-

Londres de nous le témoigner; nous ne pouvions pas recueillir un plus précieux dédommagement de nos malheurs.

Son Altesse Royale Monsieur, nommé par le Roi lieutenant général du royaume, nous honora de la même bienveillance. Ce prince désira, de plus, que l'un de nous se transportât à Édimbourg pour lui donner de vive voix des renseignements exacts sur la France, dont le sort touchait si vivement toute l'auguste famille. La situation politique de Pichegru, sur lequel tous les regards étaient fixés, ne lui permettait pas de faire cette démarche, quelque désir qu'il en eût. Son Altesse Royale fut la première à en faire l'observation, et on me désigna pour suppléer le général.

Je partis en décembre 1798 pour Édimbourg, avec M. Dutheil, chargé de m'y conduire. Son Altesse Royale occupait le vaste château des Stuarts. Je ne saurais rendre ce qui se passa dans mon âme en approchant de ce palais, et surtout lorsque je fus présenté à Son Altesse Royale; quoique je fusse constamment resté improbateur et victime de nos excès politiques,

timents sont bien différents, et je suis plus porté à vous féliciter qu'à m'affliger avec vous d'un acte de violence qui met vos sentiments dans un jour plus éclatant, s'il est possible, qu'ils n'y étaient déjà, et par lequel vos persécuteurs eux-mêmes vous couvrent de gloire. Je voudrais que tous ceux qui, comme vous, ont mérité l'honneur de la proscription y eussent échappé, comme vous; mais vous êtes jusqu'à présent le seul sur qui je sois rassuré.

« Si vous connaissez les lieux où quelques-uns de vos dignes collègues se sont retirés, soyez mon interprète auprès d'eux : dites-leur qu'ils partagent les sentiments que je viens de vous exprimer. Ajoutez-leur que ce nouveau revers n'abat point ma constance immuable, comme ma tendre bienveillance pour eux, et que j'ai la douce et ferme confiance que leur courageux attachement aux vrais principes de la monarchie n'en sera plus ébranlé.

« *Signé :* LOUIS. »

(Extrait du *Mémoire de M. Henri La Rivière contre M. Fauche-Borel.*)

il me semblait que le poids entier des crimes qu'ils ont produits contre des princes qui avaient tant de droits à l'attachement des Français, pesait sur ma tête. Avec quelle grâce Son Altesse Royale me débarrassa de cet accablant fardeau ! Que de bonté, que de sagesse dans toutes les questions qu'elle daigna m'adresser ! Avec quelle sensibilité elle entendit le récit des maux qui affligeaient la France ! Avec quelle indulgence elle parlait des hommes ! Que n'étaient-ils présents, ces détracteurs aveugles, qui ne calomniaient ces princes que parce qu'ils ne les connaissaient pas ! Il n'en est pas un qui ne fût sorti, comme moi, pénétré d'admiration, de respect et d'amour.

Je passai dix jours à Édimbourg, où j'eus le bonheur de trouver M. le duc de Sérent et de recevoir de nouvelles preuves des bontés dont il m'avait honoré avant la Révolution (1). Les détails que j'eus l'honneur de donner de vive voix à Son Altesse Royale fixèrent tellement son attention, qu'elle m'ordonna d'en faire la matière d'un Mémoire, dont je m'occuperais à Lon-

(1) M. le duc de Sérent a été gouverneur de LL. AA. RR. Messeigneurs les ducs d'Angoulême et de Berry ; c'est à sa prudence, à son courage et à son dévouement que fut confié ce dépôt sacré, au moment où il fallut se dérober aux poignards des révolutionnaires. La manière dont ce fidèle serviteur a rempli ce devoir si important lui a mérité la reconnaissance de la France entière. C'était sauver l'avenir du royaume que d'arracher ces deux jeunes princes aux coups de la tempête qui menaçait dès lors d'emporter à la fois le trône et les Bourbons. Faut-il qu'après trente années révolues un crime affreux nous ait ravi la moitié de ce bienfait ! Le plus jeune de ces fils de France, celui qu'avaient respecté les hasards des combats et les longues traverses d'un exil périlleux, a teint de son sang, au milieu de nous, les marches du trône où il devait s'asseoir. Il est donc pour les Bourbons et pour la France quelque chose de plus redoutable que la cruauté de Robespierre et la tyrannie de Buonaparte ! Frondeurs irréfléchis, dont les doctrines ont aiguisé le couteau de Louvel, que vos regrets doivent être cuisants, si vous n'êtes coupables que d'imprudence !

dres et que je lui ferais parvenir; enfin, elle me chargea de la lettre la plus honorable et la plus flatteuse pour le général Pichegru.

Dès que je fus de retour à Londres, je travaillai de concert avec le général au Mémoire qui m'avait été demandé. J'eus l'honneur de l'envoyer à Son Altesse Royale au commencement de janvier 1799, et à Sa Majesté dans le courant de mars suivant, époque à laquelle nous passâmes en Allemagne.

FIN

PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière.

HISTOIRE DU DIX-HUIT FRUCTIDOR

LA

DÉPORTATION DES DÉPUTÉS

A LA GUYANE

LEUR ÉVASION ET LEUR RETOUR EN FRANCE

PAR

LE CHer DE LARUE



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1895

En vente à la même Librairie :

Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville :

Tome I : *La Révolution; le Consulat; l'Empire.* 2e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Tome II : *La Restauration; les Cent-jours; Louis XVIII.* 2e édition. Un vol. in-8°, avec portrait et fac-simile. Prix. . . . . . . 7 fr. 50

Tome III : *Charles X; la duchesse de Berry; le comte de Chambord.* Un vol. in-8° renfermant deux héliogravures et deux fac-simile d'autographes. Prix. . . . . 7 fr. 50

(*Couronné par l'Académie française, prix Bordin.*)

Mémoires de Madame la duchesse de Gontaut, gouvernante des Enfants de France pendant la Restauration. 1773-1836. 3e édition. Un vol. in-8° accompagné d'un portrait en héliogravure. . 7 fr. 50

Mémoires de Madame la duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France (1789-1795), publiés par le duc DES CARS. 3e édition. Deux vol. in-8°, enrichis du dernier portrait de la Reine. Prix. . . . . 15 fr.

Mémoires du duc Des Cars, colonel du régiment de dragons-Artois, brigadier de cavalerie, premier maître d'hôtel du Roi, publiés par son neveu le duc DES CARS avec une introduction et des notes par le comte Henri DE L'ÉPINOIS. Deux vol. in-8°, accompagnés de deux portraits. Prix. . . . . 15 fr.

Récits de guerre et de foyer. **Le Maréchal Oudinot, duc de Reggio,** d'après les Souvenirs inédits de la maréchale, par Gaston STIEGLÆR. Préface de M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD. 4e édition. Un vol. in-8° avec deux portraits. Prix. . . . . 7 fr. 50

Mémoires de la marquise de La Rochejaquelein. Édition originale publiée sur son manuscrit autographe par son petit-fils. Un vol. grand in-8° soleil, annoté de 340 notices biographiques. Hors texte : deux eaux-fortes de Lalauze et O. de Rochebrune; sept héliogravures de Dujardin, et deux cartes spécialement dressées pour l'ouvrage. Prix. . . . . 20 fr.

Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, par le général comte DE ROCHECHOUART, aide de camp du duc de Richelieu, aide de camp de l'empereur Alexandre Ier, commandant la place de Paris sous Louis XVIII. Mémoires inédits publiés par son fils. 2e édition. Un vol. in-8°, orné de deux portraits. Prix. 7 fr. 50

Souvenirs de la comtesse de La Bouëre : **La Guerre de Vendée (1793-1796).** Mémoires inédits publiés par madame la comtesse DE LA BOUËRE, belle-fille de l'auteur. Préface par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD. Un vol. in-8°. Prix . . . . 7 fr. 50

Mémoires inédits de B. P. de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée, publiés par madame la comtesse DE LA BOUËRE. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

PARIS — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 109.